

Aujourd'hui

L'HISTOIRE DE LOUISE

A5 FOGLIA

Pierre Foglia continue de raconter «L'histoire de Louise». Son récit relate aujourd'hui la dispute du couple pour la garde légale de l'enfant. Tout commence à dérailler pour la mère quand un mot d'amour griffonné à sa fille se retourne contre elle comme une arme.



C1 LA MODE

La collection de printemps de Dominique Fournier, qu'il décrit lui-même comme «élégante, sexy, moderne», favorise les formes classiques et vante le blanc et le noir.



S5 DOPAGE

Selon la sprinteuse canadienne Angela Taylor-Issajenko, on n'échappe pas facilement aux effets secondaires des stéroïdes anabolisants, quoi qu'en dise Charlie Francis.

Sommaire

Annonces classées

immobilier..... C6 à C8, E1, E2
marchandises..... E2
emplois..... E2, E3
automobiles..... E3, E4
propositions d'affaires..... D10

Arts et spectacles

informations..... B4 à B7
horaires..... B6
Bandes dessinées..... C8
Bridge..... E8
Décès..... E6
Economie..... D1 à D15
Editorial..... C2
Etes-vous observateur?..... C6
Feuilleton..... E1
Horoscope..... C7
Le monde..... D16
Mots croisés..... E4, S10
«Mot mystère»..... E3
Quoi faire..... D17
Télévision..... B4, B5
Tribune libre..... B2
Vivre aujourd'hui..... cahier C

Québec surveillera Hydro de plus près

Des rapports mensuels devront être fournis

DENIS LESSARD
et BRUNO BISSON

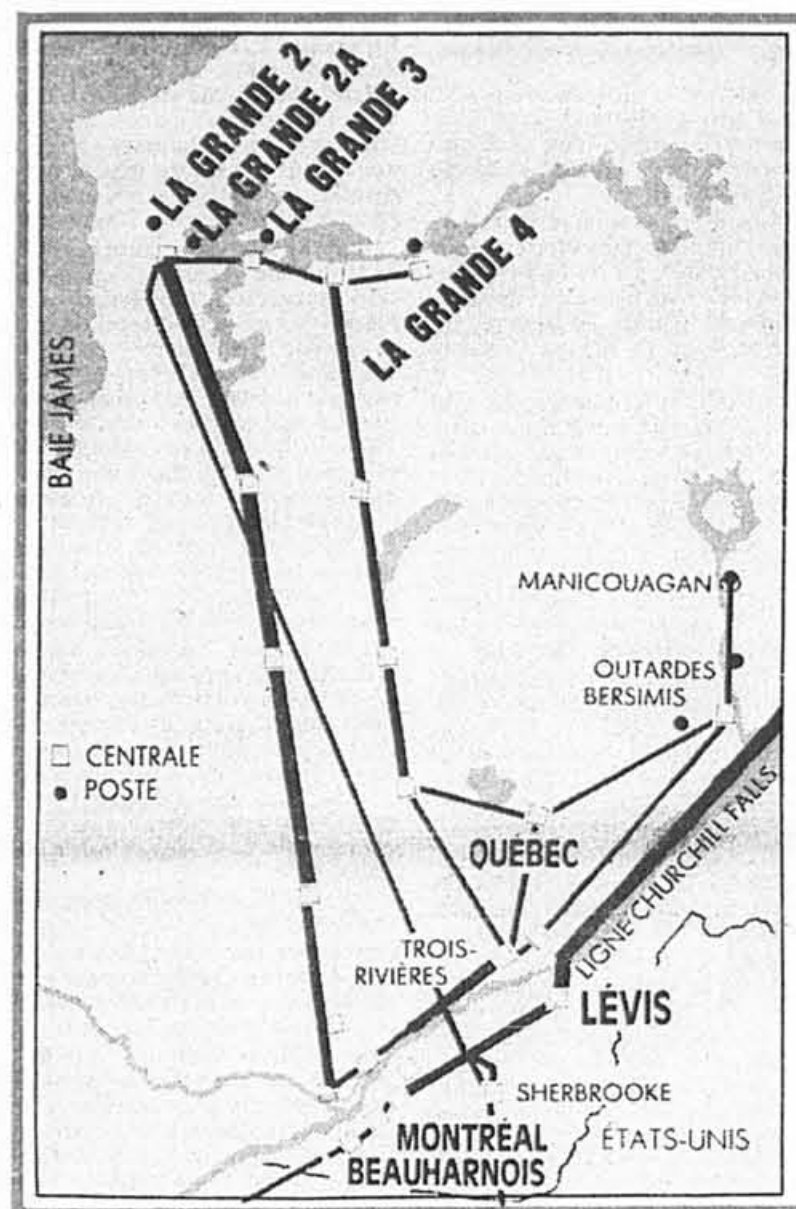
Québec contrôlera désormais plus étroitement la mise en place du programme de modernisation des lignes d'Hydro-Québec, a promis hier le premier ministre Robert Bourassa tout en refusant de blâmer la société d'Etat, qui ignore toujours les causes de cette seconde panne générale en moins d'un an.

Pour le gouvernement, «pas question de faire le

Ponce Pilate», a lancé hier M. Bourassa, convenant toutefois que ses possibilités d'intervention sont fort réduites. Pour l'essentiel, Québec demande à Hydro de fournir au Conseil des ministres une mise à jour mensuelle de l'application de son programme d'amélioration du réseau, une mise de fond, déjà prévue, de \$2 milliards d'ici 1995. Le gouvernement ne prévoit pas toutefois soumettre ces rapports à l'étude d'une commission parlementaire, a indiqué M. Bourassa.

Sans se substituer aux dirigeants d'Hydro, «le gou-

VOIR QUEBEC EN A 2



Un orage magnétique à l'origine de la panne?

CAROLE THIBODEAU

Les observations scientifiques concordent avec l'hypothèse de l'orage magnétique à l'origine de la panne de courant qui a plongé le Québec dans le noir hier matin, à 2h45.

À 2h38, soit exactement sept minutes avant la rupture du courant, une exceptionnelle perturbation du champ magnétique terrestre était enregistrée à Ottawa, perturbation quatre fois plus forte que celles que l'on qualifie habituellement de majeures.

Et, comme le fait remarquer l'astronome Jean-René Roy, de l'Université Laval, cela peut expliquer la panne tout en révélant

VOIR ORAGE EN A 2

C'est tout le réseau québécois qui a flanché en même temps, à 2h45, durant la nuit de dimanche à lundi.



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Pour André Labelle et Dominique Nadon, vite le feu de foyer... Les simples citoyens se sont en effet réveillés hier matin dans le froid de leur maison sans chauffage, incapables de se faire une tasse de café ou de déjeuner convenablement.

- Autres textes et photos en pages A-7, A-8, A-9 et A-10
- Rudy Lecours révèle en page D-1 que le Maine a décidé d'annuler un contrat de \$4 milliards avec Hydro
- L'éditorial d'Alain Dubuc en page B-2
- La chronique de Claude Picher en page D-1

Les fruits et légumes provenant du Chili doivent être jetés

Ils peuvent être empoisonnés au cyanure

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse
OTTAWA

La population doit jeter les fruits et légumes frais qui proviennent du Chili ou dont elle ne connaît pas l'origine parce qu'ils pourraient avoir été empoisonnés au cyanure par des «terroristes» opposés au régime Pinochet, a averti hier soir le ministre fédéral de la Santé, Perrin Beatty.

Quelque 70 p. cent des fruits frais qu'on retrouve à cette période-ci de l'année sur les étalages, notamment les raisins, pêches, poires, nectarines, prunes, etc., proviennent du Chili, dont le Canada importe aussi des pommes, melons, tomates, oignons, asperges et autres.

L'alerte a été lancée après la découverte dimanche dans le port de Philadelphie de raisins empoisonnés lors d'une inspection qui faisait suite à des menaces reçues à deux reprises par l'ambassade américaine à Santiago.

Le gouvernement fédéral a demandé aux commerçants de retirer de leurs magasins les fruits et légumes provenant du Chili et un embargo a été imposé sur l'importation des produits agricoles de ce pays. Des gestes similaires sont posés aux États-Unis.

L'analyse de trois raisins «suspects» dans un chargement arrive à Philadelphie a permis de détecter trois microgrammes de cyanure, poison à action rapide, dans deux d'entre eux, a précisé le ministre Beatty. Il ajoute cependant

qu'à un tel niveau, il faudrait qu'un jeune enfant en mange au moins 2 000 pour absorber une dose mortelle.

Presque tous les produits chiliens importés au Canada passent d'abord par les ports des États-Unis, qui en reçoivent 400 000 caisses par jour, principalement à New York, Philadelphie et Seattle. Ils arrivent généralement au Canada par camion mais une certaine quantité provient directement du Chili par bateau ou même par avion.

Le ministre n'a pu dire s'il y aura pénurie de fruits et légumes frais à court terme et mentionne, parmi les produits de remplacement, ceux qui proviennent du Canada (pommes, oignons, etc.), des États-Unis et les conserves.

Les fruits et légumes chiliens reviendront sur le marché «des que le gouvernement aura déterminé qu'ils peuvent être consommés sans risque», a déclaré M. Beatty, qui a par ailleurs refusé de répondre à une question sur un dédommagement de ceux qui seront touchés.

Le Chili détient à ce temps-ci de l'année une part «disproportionnée» du marché canadien en attendant l'arrivée des produits du Mexique entre autres, a expliqué le ministre. Il affirme qu'on n'a signalé à ce jour aucun cas de maladie associé à la consommation de fruits et légumes chiliens.

La première menace a été reçue au téléphone par l'ambassade américaine au Chili le 1er mars

VOIR FRUITS EN A 2

De la Floride à Sorel, la drogue n'a pu être saisie...

GILLES ST-JEAN

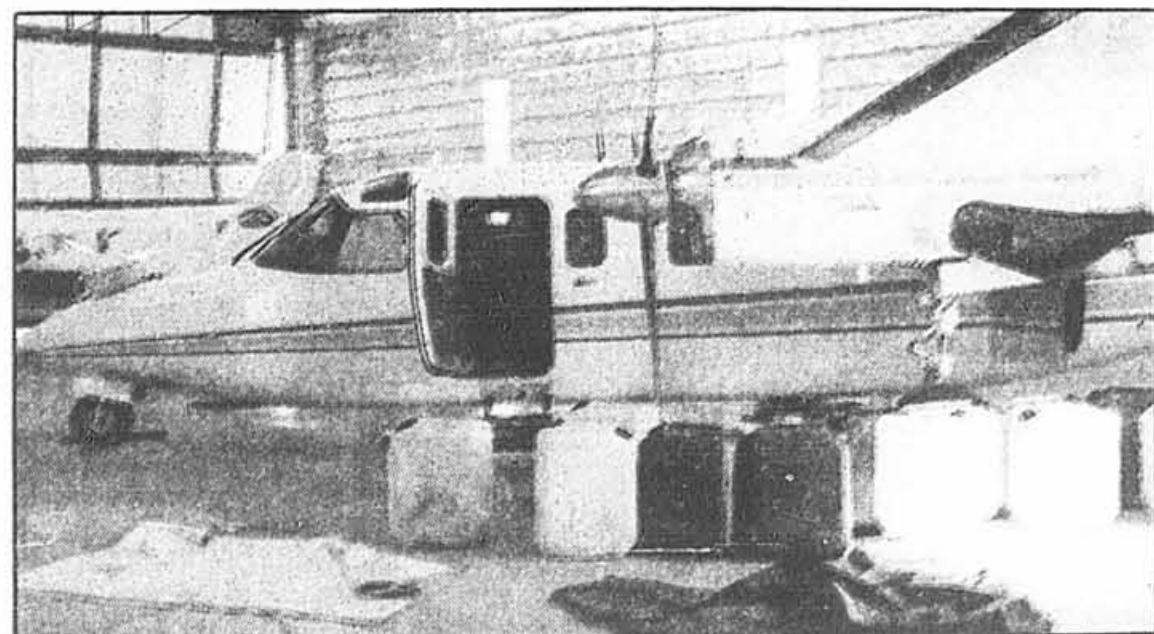
Des trafiquants non identifiés ont réussi de justesse à introduire une quantité probablement très importante de cocaïne au Canada, dimanche soir, parce que l'avion et l'hélicoptère des Douanes américaines qui s'étaient lancés à leurs trousses n'ont pu atterrir assez vite à l'aéroport de Saint-Robert, à côté de Sorel, pour empêcher le chargement de la drogue à bord d'un camion.

Cette affaire, digne des meilleurs épisodes de *Miami Vice*, est survenue dimanche en fin de soirée sur le petit aéroport municipal de Sorel où les Américains ont tout de même pu arrêter le pilote et le copilote de l'avion, tous deux originaires de Colombie.

La Gendarmerie royale du Canada poursuit son enquête dans l'espoir de coincer les membres du réseau qui ont échappé au coup de filet et de récupérer la drogue dont on ne connaît ni la nature, ni la quantité, ni la valeur, sans doute très importante. On peut présumer qu'il s'agit de cocaïne étant donné l'origine des deux personnages arrêtés. L'avion pouvait sans doute transporter au moins 100 kg de drogue, qui vaudraient \$60 millions sur le marché noir.

L'affaire a commencé dimanche soir au sud de la Floride, quand des F-15 de la défense territoriale américaine ont pris en chasse le bimoteur des trafiquants, un *Commander Gulf Stream* d'une valeur minimale de \$1,5 million. Les pilo-

VOIR DROGUE EN A 2



L'avion provenait, probablement sans escale, de Colombie.

PHOTOS JEAN-YVES LETOURNEAU, La Presse

New York 4950 plus taxes
A partir de
Dorval - Le Gardia
Tous les vendredis et dimanches
A partir du 15 juin
Supplément pour la classe affaires: 155
Vol aller simple

Vancouver 15950 plus taxes
Tous les jeudis
Du 23 juin au 7 septembre
Vol aller simple

Los Angeles 17450 plus taxes
Tous les mercredis
Du 28 juin au 6 septembre
Vol aller simple
Consultez votre agent de voyages.
les Riles de l'Ouest

SUITE DE LA UNE

DROGUE

De la Floride à Sorel, la drogue n'a pu être saisie...

tes de chasse ont demandé en vain aux occupants du bimoteur de s'identifier.

L'alerte a été donnée au Service des douanes à Jacksonville, en Floride, qui a lancé aux troupes des furtifs un bimoteur Piper Cheyenne III banalisé mais équipé de dispositifs spéciaux, ainsi qu'un hélicoptère Black Hawk, une grosse machine toute noire destinée à la lutte contre les trafiquants. Cet appareil fabriqué par Sikorski peut faire 190 milles à l'heure, a noté un policier fédéral avec une envie non dissimulée.

Par la suite, la chasse s'est poursuivie des côtes de Nouvelle-Écosse jusqu'à Saint-Robert, où les trafiquants se sont posés vers 23h30. Les Américains ont repéré l'avion suspect et un camion stationné à côté. Auparavant, ils avaient obtenu la permission d'Ottawa de donner la chasse aux furtifs, dont ils pensaient qu'ils pourraient reprendre la direction des États-Unis après une manœuvre de diversion. Le temps d'obtenir la permission d'atterrir, la drogue avait été transbordée.

«Le pilote et le co-pilote étaient à l'intérieur. Ils avaient demandé un café mais n'ont pas eu le temps de le boire: l'avion des douanes américaines est arrivé et les gars sont allés à la rencontre des douaniers», a raconté hier le gérant de l'aéroport, M. Robert Ethier, qui affirme que c'était la première fois que ces gens-là se posaient à Sorel.

Ouvert toute la nuit, l'aéroport de Saint-Robert sert de terrain d'entraînement pour les atterrissages et les décollages nocturnes, a expliqué M. Ethier qui n'était pas étonné outre-mesure que le Gulf Stream, volé et portant une fausse immatriculation canadienne, se soit posé chez lui.

Selon lui, les douaniers ont fait coucher les deux hommes au sol puis l'ont fait sortir de l'édifice où se trouvent son bureau et le casse-croûte de l'aéroport avant de le faire coucher sans trop de délicatesse aux côtés des trafiquants.

L'hélicoptère est arrivé. Il semble que le fils de M. Ethier, qui croyait son père victime d'une prise d'otages, a communiqué à ce moment-là avec le détachement local de la Sûreté du Québec qui a envoyé des policiers sur les lieux.

À leur arrivée, les douaniers américains ont montré patte blanche et les interrogatoires des suspects ont commencé après que la SQ eut entrepris une *Opération 100* destinée à retrouver le camion. Cela s'est révélé infructueux. M. Ethier a été libéré, portant sur le nez des traces de sa mésaventure dont il ne parlait qu'avec réticence hier.

Quoi qu'il en soit, la fouille de l'avion, à laquelle se sont joints des membres de la GRC, a permis d'établir que l'appareil avait dû voler sans escale probablement depuis la Colombie: une dizaine d'énormes contenants de plastique sentant le kérosène et reliés aux pompes à essence par un dis-



Cet hélicoptère américain Black Hawk, une grosse machine noire employée dans la lutte aux trafiquants de drogue, avait été lancé depuis la Floride aux troupes de l'avion chargé de cocaïne qui a atterri dimanche soir à l'aéroport Saint-Robert, près de Sorel. Il est malheureusement arrivé trop tard pour empêcher que le chargement de la drogue ne soit transbordé.

PHOTOLASER JEAN-YVES LÉTOURNEAU

positif mécanique se trouvaient dans l'espace réservé habituellement aux passagers. On n'a trouvé aucune trace de drogue cependant.

Les policiers s'affairaient, hier, à déterminer le poids probable de la cocaïne transportée par l'appareil, compte tenu de la capacité de l'avion et de l'essence embarquée. La soute de l'appareil, qui mesure une dizaine de pieds de long par quatre pieds de haut et cinq ou six pieds de large, pouvait contenir des centaines de paquets de cocaïne...

Chose sûre, le Gulf Stream était chargé au maximum à son départ: son ventre porte des marques de frottement. Et l'avion a dû décoller d'un champ puisque les bords de ses deux hélices sont teints d'un beau vert gazon.

Selon le sergent d'état-major Jacques Grilli, de la division staphiliens de la GRC à Montréal, l'avion a été volé. Les plaques portant les différents numéros de série de l'appareil avaient été enlevées. Un examen attentif du fuselage montrait que son numéro d'immatriculation original avait été effacé et que son nouveau numéro, canadien celui-là, était frais peint (l'unifolié peint sur sa queue faisait d'ailleurs très artisanal...).

De source policière, de tels avions sont souvent volés aux États-Unis, chose aussi facile que de voler une voiture parait-il. Les trafiquants ont d'autant moins à perdre...

Selon M. Grilli, ce n'est sans doute pas la première fois que des trafiquants utilisent cette méthode, courante aux États-Unis, pour importer de la drogue au Canada: «Les pilotes n'ont qu'à trouver la fréquence-radio de l'aéroport où ils ont rendez-vous et à s'y poser même si personne n'est là: avec des contrôles-radio, ils peuvent allumer eux-mêmes les feux de signalisation de la piste. Le reste est un jeu d'enfants.»

Les complices au sol des suspects les attendaient avec d'autres

bidons d'essence. Ils auraient probablement pu rentrer immédiatement.

L'un des hommes arrêtés est d'origine colombienne mais naturalisé américain; l'autre serait citoyen colombien. Leur identité n'a pas été révélée. Pour l'instant, ils sont passibles d'accusations d'entrée illégale au Canada. Ils pourraient aussi être accusés du vol de l'avion et de trafic de stupéfiants.

ORAGE

Un oragemagnétique à l'origine de la panne?

la fragilité de notre réseau de distribution d'électricité. «Pourquoi le transport de l'électricité est-il moins perturbé en Alberta, en Ontario ou en Scandinavie, régions aussi sujettes que le Québec aux orages magnétiques?» demande-t-il.

Selon les chercheurs du Conseil national de recherche du Canada, les orages magnétiques pourraient se poursuivre encore pendant deux ou trois jours, affectant plus ou moins fortement les communications radio et les réseaux de transmission d'électricité.

«Pour nous, jubile le chercheur Jean Bastien, ce qui se passe présentement est tout à fait extraordinaire. C'est pas mal excitant!»

Ces orages magnétiques sont causés par le soleil qui traverse en ce moment une phase d'activité intense. Il en découle les phénomènes suivants: de grosses taches visibles à l'œil nu apparaissent sur son disque, la terre subit un bombardement inhabituel de rayons-X et de rayons ultraviolets, les aurores boréales sont plus fréquentes et plus intenses que jamais, les communications radios sont perturbées partout dans le monde et les réseaux d'électricité tombent en panne au Québec.

Un cycle de onze ans

Mme Jaslava Hruska est géophysicienne; elle se spécialise, disent ses collègues, dans la «prédiction» des orages magnétiques. De son laboratoire du Geological Survey of Canada, à Ottawa, elle suit chaque jour l'évolution des activités du soleil.

«Le soleil suit un cycle d'approximativement onze ans, explique-t-elle, durant lequel il passe d'une activité minimum à une activité maximum. On approche actuellement de la phase maximum du cycle, attendue vers la fin de 1989 ou le début de 1990. Cette fin de cycle s'annonce particulièrement forte.»

Le professeur Jean-René Roy, pour sa part, fait remarquer que les explosions les plus violentes à la surface du soleil n'ont pas toujours lieu exactement au maximum du cycle, qui indique plutôt un sommet d'activité globale. Il se souvient des événements de 1972, où de grosses explosions solaires avaient provoqué des perturbations des communications radio à divers endroits dans le monde.

«Les éruptions solaires émettent des particules dans l'espace, un peu comme un tourbillon lance l'eau sur la pelouse, explique-t-il. Cette fois-ci, nous sommes particulièrement bien placés pour percevoir la douche, de par les positions respectives de l'explosion et de la planète Terre.»

Éruptions solaires record

Des spécialistes de la base aérienne américaine de Holoman, au Nouveau-Mexique, et de l'observatoire de Kitt Peak, en Arizona, ont observé jeudi ce qui semble être la plus puissante éruption solaire jamais enregistrée, suivie de quatre autres importantes vendredi et samedi.

Ces éruptions solaires ont été également observées par les scientifiques canadiens du Conseil national de la recherche du Canada.

Les chercheurs du CNRC, tout excités, ont observé particulière-

ment une formidable explosion «de grande magnitude et d'une longue durée», qui s'est produite vendredi à 14h.

Huit minutes plus tard, soit le temps qu'il faut à la lumière pour se rendre du Soleil à la Terre, les appareils enregistraient un exceptionnel bombardement de rayons-X et de rayons ultraviolets.

Entre 24 et 48 heures plus tard sont entrées en scène les particules chargées (surtout des protons et des électrons), provenant de la même explosion mais plus lentes à se rendre jusqu'à la Terre. Ces particules causent des orages magnétiques et embrasent l'ionosphère (entre 90 et 300 kilomètres d'altitude) des couleurs d'une impressionnante aurore boréale.

«L'éruption de vendredi nous a touché davantage qu'une éruption plus forte qui a eu lieu le six mars, affirme M. Jean Bastien, un chercheur du CNRC. C'est parce qu'elle était située plus au centre du disque solaire.»

Les aurores se répartissent en couronne autour des cercles polaires, environ à 56 ou 60 degrés de latitude (le cercle lui-même est à 66 degrés de latitude).

Dans la nuit de dimanche à lundi, la panne a permis à de nombreux habitants des villes de contempler une aurore boréale très intense. «En plus du magnétique, le ciel se teintait de rouge, rapporte M. Guy Legendre, un Montréalais qui a voyagé toute la nuit, de l'Abitibi à Montréal.»

«Le rouge indique une charge énergétique très forte, selon l'astronome Jean-René Roy. À cette altitude, les atomes d'oxygène sont sous forme isolée plus que sous forme moléculaire comme l'oxygène qu'on respire. En passant d'un état très énergétique à un état plus stable, l'atome d'oxygène émet une lumière verte. Lorsqu'il y a émission d'une lumière rouge, c'est que l'atome d'oxygène était à un état d'énergie encore plus élevée.»

Des aurores boréales moins intenses sont sans doute observables pour encore deux ou trois nuits.

Court-circuit

Les perturbations du champ magnétique n'affectent pas que les ondes radios. Elles créent aussi des court-circuits entre le sol et les appareils électriques. Imaginez un filtreur de piscine, en été. Si, au cours d'un orage, il se crée un courant de l'appareil à la terre, un dispositif de protection arrête automatiquement le moteur. «C'est la même chose pour les transformateurs et les compensateurs du réseau hydro-électrique», de dire M. Jean-Claude Rodrigue, directeur du réseau de transport et d'interconnexion d'Hydro-Québec.

La société d'électricité jouait de malheur hier. Non seulement son réseau était en panne mais encore son système de communication par micro-ondes étaient neutralisés par les tempêtes magnétiques. Au lieu de recevoir dans l'ordinateur central les données relatives à la panne, elle devait aller les cueillir une à une dans les «boîtes noires» des différents postes: Chibougamau, poste des Cantons, et les autres.

QUÉBEC

Québec surveillera Hydro de plus près

vernement se sont justifiés d'exercer une plus grande vigilance», a soutenu M. Bourassa. Ces rapports mensuels sont, «dans les circonstances le maximum que peut faire aujourd'hui le gouvernement», a-t-il soutenu.

Pas question d'une commission d'enquête sur Hydro, car «les millions de consommateurs que je représente (...) qui se sont réveillés sans chauffage cette nuit veulent une solution à court ter-

me», a-t-il soutenu reconnaissant qu'il faudra attendre «quelques jours» avant de pouvoir identifier les causes de la panne.

Les deux présidents d'Hydro, MM. Richard Drouin et Claude Boivin, avaient été amenés en hélicoptère de Montréal pour faire le point avec le premier ministre Bourassa.

M. Boivin a souligné qu'il ne serait «pas impossible mais difficile» d'accélérer davantage le programme d'amélioration d'Hydro. Il faudra mettre hors circuit toutes les stations à tour de rôle, ce qui ne saurait se faire en période de pointe.

Après 45 minutes de réunion, il était clair hier qu'Hydro n'avait pas encore la moindre idée de ce qui avait pu déclencher la panne. «Aucune hypothèse n'est rejetée», a reconnu M. Boivin après que le premier ministre Bourassa ait soulevé la possibilité que des orages magnétiques, dans le nord, aient provoqué l'interruption de courant. De tels orages ont déjà suscité des pannes dans d'autres provinces, a soutenu M. Bourassa.

«Quand il y a un accident d'avion, ça prend de trois semaines à six mois pour en connaître les causes. Le réseau d'Hydro est presque aussi complexe et j'ai plus hâte que vous de le savoir», a lancé, irrité, M. Boivin.

Le président aux opérations d'Hydro a reconnu que le retour complet du service avait pris «un temps relativement long».

En revanche, Hydro a mis moins de temps qu'en avril 1988 pour rétablir un réseau de base à travers la province: deux heures trente contre six heures il y a un an. À huit heures du matin, près de 60 p. cent des abonnés avaient retrouvé le service, a-t-il soutenu.

Pour M. Bourassa, cette nouvelle panne ne remet pas en question la crédibilité d'Hydro. «Le hasard n'a pas aidé», a-t-il dit sur la cascade de problèmes majeurs. Toutefois, selon lui, ces pannes générales ne sont pas plus nombreuses qu'au début des années 1970. «C'est une dégradation de la situation», mais dans une perspective de 15 ans, la situation était semblable», a-t-il relevé. Selon lui, cette augmentation des pannes est surtout due au manque d'investissements d'entretien sous le régime du Parti québécois.

Les projets d'exportation d'électricité vers les États-Unis n'ont rien à voir avec les pannes, a-t-il insisté accusant de «démagogie» la critique péquiste Christian Claveau, qui, à plusieurs reprises, a soulevé l'agressivité d'Hydro sur le marché extérieur comme source de ses déboires au Québec.

Les contrats d'exportations touchent de l'énergie qui ne devra être livrée que dans cinq ou six ans, et dont la vente ne peut gréver les réserves actuelles de la société d'État, a insisté M. Bourassa.

Le gouvernement peut à la fois travailler à accroître la production d'électricité et améliorer la fiabilité du réseau de transport, a-t-il expliqué. Quant aux Américains, ils ne s'inquiètent guère des pannes. D'abord, ils ont les leurs, et sont forcés de reconnaître qu'en matière de prix, de disponibilité et même de fiabilité, l'énergie québécoise reste le meilleur choix, a-t-il soutenu.

Les simples citoyens qui se sont réveillés hier matin dans le froid de leur maison sans chauffage, incapables de se faire une tasse de café ou de déjeuner convenablement, étaient loin de partager l'optimisme prudent du premier ministre et de la direction d'Hydro-Québec.

Sur les ondes de toutes les stations de radio ou de télé, un long concert de hurlements et de protestations s'est fait entendre une bonne partie de la journée, les citoyens s'en prenant surtout aux hausses de tarifs prévues, les estimant inversement proportionnelles à la qualité du service.

Tard hier soir, entre 10 000 et 15 000 foyers, selon des estimations, étaient toujours sans électricité dans la grande région métropolitaine, près de 24 heures après le début de cette panne majeure, la troisième à frapper l'ensemble de la province après le «black-out» total du 18 avril et les erreurs d'interprétation du système de déstage d'Hydro, le 15 novembre dernier.

C'est sur l'île de Montréal ainsi que dans les régions de Laval et des Laurentides que le rétablissement du service semblait poser le plus de problème malgré les appels pressants à la population visant à restreindre au maximum la consommation d'électricité.

Sur l'île de Montréal, le nombre des abonnés dans le noir n'avait pas cessé de diminuer dans la journée, passant de 150 000, à 13 h, à environ 10 000, quatre heures plus tard.

Pas lorsque toutes les lignes principales ont été rétablies, le vrai cauchemar a commencé pour les 50 équipes d'Hydro sur le terrain. Un peu avant minuit, on dénombrait toujours au moins 300 cas de bris d'équipement (fusibles brûlés, transformateurs hors-service, fils rompus ou brûlés) sur tout le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Ces petites pannes privaient d'électricité environ 7 000 clients.

Dans la région de Sainte-Thérèse, environ 2 000 foyers étaient aussi privés de courant, résultat d'environ 200 pannes sectorielles, tandis qu'à Laval, une cinquantaine de bris locaux affectaient entre 700 et 1 000 clients d'Hydro.

Dans toutes ces régions, les téléphones n'ont pas dérogé de la soirée, le flot des appels ne tarissant que vers 23 h. Des porteurs régionaux estimaient que la situation ne reviendrait à la normale qu'aux petites heures du matin pour la plupart des abonnés touchés. Toutes les équipes d'entretien disponibles étaient en état d'alerte et devraient le demeurer jusqu'à ce soir.

À Montréal comme à Laval, les porte-parole de la Société d'État précisaient que ces pannes locales étaient causées par une trop forte demande d'électricité des abonnés, désireux de réchauffer leur maison le plus vite possible et de reprendre leurs activités normales après une journée un peu chaotique.

Dans les autres régions du Québec, la situation était plus encourageante. Dans la région de Québec, tout semblait rentrer dans l'ordre dès midi. Peu après le début de la panne, une partie de l'Abitibi recevait du courant de l'Hydro-Québec tandis que les régions du Saguenay et du Lac Saint-Jean pouvaient compter sur les réseaux locaux des alumineries Alcan.

En Mauricie, l'ancien système hydro-électrique alimentant la région a été appelé à la rescousse tandis que le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie recevaient de l'électricité du Nouveau-Brunswick.

Par ailleurs, les nombreux groupes de pression qui ont réagi hier à cette nouvelle panne majeure d'Hydro-Québec ont remis en question la fiabilité du réseau de distribution de la Société d'État.

L'hypothèse voulant que des orages magnétiques soient à l'origine de cette panne a fait pouffer de rire le leader de l'Opposition officielle péquiste à l'Assemblée nationale, M. Guy Chevrette, tandis que plusieurs associations professionnelles de marchands et de manufacturiers exigeaient une commission d'enquête publique sur la gestion d'Hydro-Québec.

Deux syndicats d'employés de l'Hydro, sans convention collective depuis décembre dernier, ont pour leur part reproché au ministre responsable, M. John Claccia, la relation directe qu'il a établie entre les relations de travail à la Société d'État et la panne majeure d'hier matin.

Les deux syndicats ont affirmé que la dégradation du réseau hydro-électrique québécois est le résultat d'un manque d'entretien général consécutif à des coupures de personnel remontant au début des années 80.

Parlant de l'état du réseau, le syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro a parlé d'une véritable honte tandis que celui des techniciens et employés de bureau a accusé M. Claccia de «se cacher derrière un écran de fumée.»

FRUITS

Les fruits et légumes provenant du Chili doivent être jetés

dernier. Elle provenait, selon ce que le Canada a pu savoir lors des consultations avec le pays voisin, d'une personne disant que certaines activités telles l'explosion de bombes ne suffisaient pas à attirer l'attention du monde sur les souffrances dont était victime la population chilienne à cause du coût de la vie élevé.

Elle ajoutait que des gestes seraient posés à l'échelle internationale pour faire pression sur le gouvernement du Chili et que les fruits destinés aux États-Unis seraient empoisonnés.

Cette personne n'a pas dit, selon M. Beatty, qu'elle faisait partie d'une organisation.

Un premier embargo a alors été imposé par le Chili et le Canada mais, après vérifications, il fut levé le 7 mars. Cette décision a été diffusée par les médias chiliens, ce qui a entraîné, de dire le ministre, un deuxième appel comminatoire. Les inspections ont repris vendredi dernier.

Les produits chiliens chargés sur le bateau dont provenaient les raisins empoisonnés n'ont pas été distribués sur les marchés, disaient hier soir à Ottawa.

Le gouvernement a communiqué hier avec les distributeurs de fruits et légumes et les gouvernements provinciaux pour demander un retrait des produits chiliens, retrait qui ne peut être que volontaire en vertu des règlements fédéraux. S'ils ne s'exécutent pas, les inspecteurs fédéraux peuvent saisir les produits suspects.

Les Américains, ajoute M. Beatty, poursuivent leur enquête pour tenter de déterminer si la contamination au cyanure a pu être accidentelle ou si les raisins ont été contaminés après le déchargement dans le port de Philadelphie. Mais il semble, poursuit le ministre, que le geste a été posé au Chili. En 1987, le Canada a importé pour 70,5 millions (valeur chez les grossistes) de fruits de ce pays d'Amérique du sud.

De telles alertes ont été lancées dans le passé à propos d'oranges d'Israël et de thé du Sri Lanka.

Selon le ministère fédéral de la Santé, les symptômes d'une intoxication au cyanure incluent des maux de tête, un rythme cardiaque accéléré, la somnolence, des convulsions, une coloration en bleu de la langue et de la bouche. Le coma et la mort peuvent s'ensuivre.

Où donner son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge tient des cliniques aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h;
- à Montréal: organisée par l'université McGill, édifice des sciences médicales McIntyre, 3655, rue Drummond, 6^e étage, de 10 h à 18 h;
- à Saint-Jérôme: organisée par la Clinique de la Sûreté du Québec, manège militaire, 825, rue Fournier, de 10 h 30 à 20 h 30;
- à Nicolet: organisée par l'Institut de police du Québec, 350, avenue d'Yvonne, de 14 h à 20 h 30.

LA MÉTÉO

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-2	0	Nu. écl. nei.
Outaouais	3	5	Nuageux, écl.
Laurentides	0	4	Nuageux, écl.
Cantons de l'Est	3	6	Nuageux, écl.
Mauricie	0	3	Nuageux, écl.
Québec	0	3	Nuageux, écl.
Lac-Saint-Jean	-1	0	Nu. écl. nei.
Rimouski	-1	0	Nuageux, écl.
Gaspésie	-1	0	Nuageux, écl.
Bas-Caraïbe	-5	-2	Nu. écl. nei.
Sept-Îles	-5	-2	Nu. écl. nei.

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	3	9	
Edmonton	-22	-6	
Winnipeg	-18	-9	
Regina	-9	6	
Toronto	-7	1	
Fredericton	-16	-2	
Halifax	-10	-2	
Charlottetown	-13	-6	
Saint-Jean	-15	-3	

États-Unis

	Min.	Max.	
Boston	-7	0	N.-O.
Buffalo	-10	8	Pittsburgh
Chicago	-1	12	S. Francisco
Miami	12	28	Washington
New York	-6	2	Dallas

Les capitales

	Min.	Max.	
Amsterdam	6	10	Madrid
Athènes	6	10	Moscou
Acapulco	14	31	Mexico
Berlin	3	12	Oslo
Bruxelles	-2	10	Paris
Buenos Aires	17	26	Rome
Copenhague	2	9	Séoul
Génève	1	19	Stockholm
Hong Kong	19	24	Tokyo
Le Caire	13	19	Trinidad
Lisbonne	9	20	Vienne
Londres	8	12	

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres 648

à quatre chiffres 0981



11-2-01

Mardi 14 mars 1989

Ottawa veut expulser Chei-Ling Wong malgré l'avis des psychiatres

GÉRALD LOBLANC

■ J'avais rarement été aussi bien entouré: trois psychiatres, deux femmes et un homme, un avocat, d'origine haïtienne, et un diacre, vicaire à la Mission catholique chinoise de Montréal. Rien ne laissait présager le drame, dont j'allais être témoin.

Nous étions réunis, hier midi, dans une petite salle du pavillon Roland Bock, rues La Gauchetière et Sanguinet, où loge l'aile psychiatrique de l'hôpital Saint-Luc. Nous parlions de Chei-Ling Wong, une jeune Chinoise de 26 ans, qui a tenté de se suicider, après avoir appris que le Canada refusait sa demande d'asile. (La photo de Mme Wong nous a été fournie par l'émission *People First*, qui racontera son histoire sur les ondes de CBC, lundi prochain à 19 heures.)

Déclatant un état passager de profonde dépression et craignant une récidive suicidaire, les psychiatres de Saint-Luc ont prescrit la cure fermée, c'est-à-dire la détention civile préventive, de Mme Wong. Le ministère de l'Immigration voudrait plutôt la voir transférée à la prison Tanguay, pour ensuite la retourner en Chine le plus tôt possible.

Je commençais à peine à comprendre cette situation complexe, lorsqu'un gardien est venu chercher le docteur Louise Guay, qu'on demandait à l'entrée. La psychiatre est revenue, quelques minutes plus tard, un peu affolée. «Ils sont venus la chercher. Qu'est-ce qu'on fait?»

«Ils», c'était une délégation de cinq fonctionnaires du ministère canadien de l'Immigration, comptant un photographe et dirigé par M. Pierre Tremblay, qui s'est présenté comme «responsable de renvois». M. Tremblay voulait amener Mme Wong, contre qui pèse une ordonnance d'expulsion.

Les psychiatres ne l'entendaient cependant pas ainsi. «La patiente est en cure fermée et il n'est pas question de la laisser partir», ont alors dit en chœur les docteurs Georges-Etienne-Carter (responsable de la psychiatrie à l'urgence), Hélène Poirier (psychiatre en poste, qui a prescrit la cure fermée, le dimanche 29 janvier) et Louise Guay (psychiatre traitant Mme Wong).

Devant cette résistance inattendue, le chef de la délégation ministérielle a exigé d'aller prendre une photo de la patiente. «L'ambassade de Chine à Ottawa accepte de lui fournir un passeport; il nous faut donc deux photos», expliquait-il.

La seule mention de l'ambassade de Chine a fait frémir Me Martial Pierre, un des avocats désignés d'office pour la défense des démunis, «les amis de la cour» comme on a l'habitude de les appeler. Me Pierre m'avait en effet expliqué plus tôt que c'est à la suite d'un appel de l'ambassade que Mme Wong s'était taillé les poignets. Un conseiller, M. Yong, lui avait alors fait comprendre qu'il ne fallait pas demander l'asile. Me Pierre est toujours d'avis que le ministère a fait preuve d'indiscrétion grave, en alertant l'ambassade sur la situation de sa cliente.

Entre-temps, la «défense» venait d'obtenir du renfort, en la personne du docteur René Laperrière, le directeur du département de psychiatrie. «Vous êtes dans un centre hospitalier ici Monsieur. Il n'est pas question de photographier nos patients», lançait-il au responsable des renvois, d'un ton qui laissait peu de place à la réplique. Le docteur Louis Dufresne, le directeur des services professionnels de l'hôpital, devait par la suite se joindre à ses collègues.

La délégation ministérielle reprenait alors la porte de sortie du pavillon Roland Bock, devenu un refuge contre l'implacable volonté du pouvoir politique. Et les psychiatres continuaient de s'inquiéter en se demandant ce qui arriverait s'ils revenaient alors que le fort était moins bien gardé.

«C'est un peu fou, mais j'ai parfois l'impression de revivre certains films décrivant le Chili», confiait le docteur Guay, en soulignant qu'elle était mal à l'aise dans toutes ces affaires politiques et légales.

Et le docteur Poirier ajoutait: «Peu importe les implications politiques, nous sommes en présence d'un dossier médical. Cette patiente est dans un état dépressif occasionnel (pas un état maniaco-dépressif permanent) et représente un risque réel de suicide. C'est sur un fondement médical que nous voulons la protéger.»

Le docteur Cartier, qui n'a pas traité la patiente mais qui



PHOTO: GRACIEUSÉ DE CBC

Chei-Ling Wong, une jeune Chinoise de 26 ans, souffre d'une profonde dépression, et cet état passager laisse craindre une récidive suicidaire aux psychiatres de l'hôpital Saint-Luc, qui ont prescrit une cure fermée. Immigration-Canada voudrait néanmoins la renvoyer en Chine le plus tôt possible.

est spécialisé en droit médical, se demande, à la lecture du dossier et devant le témoignage de ses collègues: «Cette dame n'est-elle pas sacrifiée pour ne pas nuire aux bonnes relations avec la Chine? La question se pose et doit être posée!»

C'est clairement l'avis de Me Pierre. «Au fond l'Immigration, ne s'inquiète aucunement de ce qui va arriver à Mme Wong, pourvu que ça n'arrive pas devant les caméras et pas en terre canadienne.»

Il cite, à titre d'exemple du manque de sérieux de l'examen du cas de Mme Wong, la question d'un officier s'informant de l'identité d'un Monsieur Kuomintang, mentionné dans le dossier de la demande d'asile. Il s'agit effectivement du parti nationaliste de Tchong Kai-Chek, l'opposant de Mao. Partisan du Kuomintang, le père de Mme Wong fut emprisonné et elle dut aussi faire face à la répression.

C'est pour cette raison qu'elle s'est réfugiée au Canada, déjouant les autorités chinoises avec de faux papiers qu'elle a détruits sur l'avion l'amenant à Montréal.

Quant à Cyril Wang, diacre à la Mission catholique chinoise, il ne veut d'aucune façon entrer dans les débats politiques, de la Chine ou du Canada. Si la paroisse chinoise soutient la demande d'asile de Mme Wong, qui n'est pas chrétienne, c'est pour des considérations humanitaires. «Nous ne croyons pas que les Québécois de toute origine qui lui ont si spontanément offert de l'héberger, de la parrainer, de signer des bons de cautionnement soient si naïfs. Ils savent d'instinct qu'elle n'a pas coupé ses veines pour attendre les fonctionnaires de l'Immigration, mais pour fuir une situation pire que la mort», dit la lettre envoyée par le clergé chinois de Montréal à la ministre Barbara McDougall.

Le ministère ne semble guère impressionné par ces avis, médicaux ou légaux ou humanitaires, puisqu'hier, après avoir échoué dans leur tentative de sortir Mme Wong de l'hôpital, les fonctionnaires n'ont cessé d'appeler le docteur Guay et ses supérieurs pour leur faire entendre raison. «Ils semblent décidés à passer par-dessus toutes considérations, y compris ceux des droits du malade mental, pour expulser Mme Wong. Elle doit prendre l'avion mardi (aujourd'hui) et rien ne semble devoir l'arrêter.»

Au troisième étage du pavillon Roland Bock, la jeune chinoise de 26 ans, qui en paraît à peine 20, semblait sereine, hier après-midi, ignorant encore la nouvelle offensive du ministère de l'Immigration.

Elle était accompagnée de son garde personnel, un agent Pinkerton que le ministère lui assigne 24 heures par jour, lui aussi un tout jeune homme, qui semblait la protéger comme un chevalier servant.

Nous nous sommes alors regardés, avec l'impression d'avoir eu la même pensée. «Il est bien gentil avec elle et c'est avec lui qu'elle apprend un peu d'anglais et de français», me dit le docteur Guay. «Si elle pouvait rester un certain temps, peut-être que... Ce serait sans doute la seule manière de la sauver», ajoutais-je.

Pas de levée du huis clos aux réunions du comité exécutif de Montréal

MARIANE FAVREAU

■ Le conseil municipal de Montréal a refusé hier, par un vote de 46 à sept, d'envisager même la possibilité que les réunions du comité exécutif de la Ville se tiennent en public.

C'est ce que proposait le conseiller Marvin Rotrand, indiquant que la levée du huis clos aux réunions du comité exécutif reflète tout à fait l'esprit du RCM. Il demandait que le conseil fasse part au comité exécutif de son désir de voir les réunions du comité exécutif devenir publiques, et que l'exécutif présente un projet à cet effet le mois prochain.

Appuyé par les autres membres dissidents du caucus RCM, il assure que la raison d'être du RCM est «d'assurer la plus grande transparence possible à l'administration municipale tout en facilitant la participation du public». Et d'ajouter que «ce que décide le comité exécutif est d'intérêt public».

Il rappelle également que plusieurs grandes villes, comme Toronto, Edmonton, Calgary et Vancouver, tiennent leurs réunions du comité exécutif en public. Plus près de Montréal, la ville de Laval procède également ainsi.

«Rien ne justifie la confidentialité générale

des réunions du comité exécutif», insistent MM Rotrand et Melançon. Donnant plusieurs exemples de décisions qui incombent au comité exécutif de la ville (modifier le découpage des lots, retenir des services professionnels, décider des voyages des élus, approuver des contrats et des appels d'offres) M. Melançon se demande pourquoi cela ne pourrait pas se faire ouvertement.

M. John Gardiner, membre du comité exécutif, a répliqué, au nom de l'administration, que les pouvoirs du comité sont définis dans la charte. Ils visent avant tout à donner des directives aux services municipaux ou à présenter des projets au conseil municipal pour adoption.

«Nous étudions les questions importantes au conseil et dans les commissions, assure-t-il. Le comité exécutif a un rôle pivot entre les services et le conseil: on ne peut laisser les fonctionnaires faire des recommandations directes au conseil.»

De plus, il y a, selon lui, des sujets sur lesquels il serait inopportun de commencer la réflexion en public: changements de zonage, réserves foncières, taux de taxe. Et il ne voit pas l'avantage d'avoir deux sortes de réunions du comité exécutif, les unes publiques, les autres privées.

Le conseiller Melançon, chef parlementaire de la «bande des quatre» qui ont quitté le RCM, convient que certains sujets doivent se traiter à huis clos compte tenu des répercussions (réserves foncières, négociations avec le personnel).

«Mais pourquoi ce qui sort du comité exécutif ne peut-il pas être bonifié, demande-t-il. Il s'y prend aussi des décisions éminemment politiques. Le public et les élus ont le droit de savoir ce qui s'y discute et les mandats qui se donnent.»

A titre d'exemple, il rappelle le rapport d'une commission du conseil qui recommandait 13 arrondissements à Montréal. L'exécutif en a créé neuf, sans discussion au conseil.

Deux autres propositions de ce groupe politique ont été défaits par la majorité RCM du conseil. L'une proposait de donner plus de poids aux commissions du conseil, l'autre de préparer un document touchant le processus de démocratisation, de décentralisation et de déconcentration du pouvoir.

Une motion des mêmes conseillers, tirée directement du programme du RCM, demandait la création d'un poste de défenseur du citoyen. Elle a été remise à la prochaine réunion du conseil.

«Mort suspecte» de l'ainé des frères Dubois, trouvé dans une chambre de motel à Laval

GILLES ST-JEAN

■ Raymond Dubois, âgé de 57 ans, l'ainé de la célèbre famille de Saint-Henri vedette de la Commission d'enquête sur le crime organisé des années 70, a été trouvé mort dimanche soir dans une chambre de motel à Laval, probablement décédé d'une surdose de médicaments.

Dubois, qui vivait sur la Rive-Sud à Saint-Constant, a été découvert par le gérant du motel Au Repos, situé 1325, boulevard des Laurentides dans le quartier Duvernay, vers 22h dimanche. Il était arrivé au motel en fin d'après-midi vendredi et avait pris une chambre pour deux jours.

Les policiers appelés sur les lieux n'ont relevé aucune trace d'effraction ni de lutte. Les objets personnels du mort étaient là. On a trouvé des flacons de médicaments vides dans la pièce. La voiture de Raymond Dubois, une familiale Chevrolet Celebrity datant de quelques années, était à la porte.

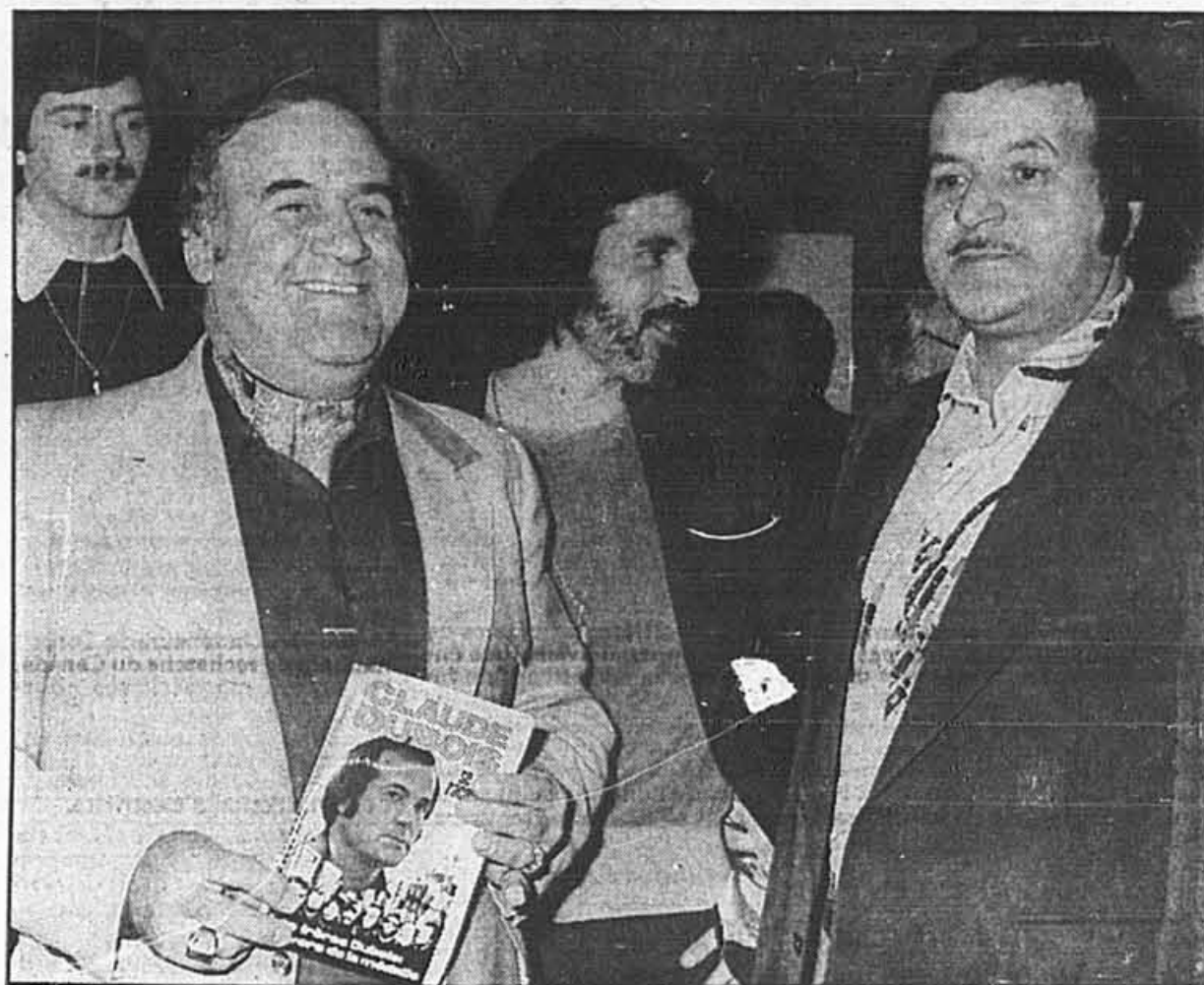
Sa mort datait d'environ 12 heures quand il a été trouvé. Le personnel du motel s'inquiétait de ne pas avoir de réponse à ses coups de fil répétés à la chambre de Dubois, dimanche soir. Le gérant a dû utiliser son passe-partout pour entrer dans la chambre, dont la porte était verrouillée.

Les mains de Raymond Dubois semblaient porter des traces de coupures dont l'origine était inexpliquée encore hier.

Suicide?

L'hypothèse d'un suicide n'est pas rejetée. Pour l'instant, les enquêteurs de la police de Laval, les sergents-détectives Fernand Lamarche et Donat Levac, ont qualifié l'événement de «mort suspecte».

En décembre 1975, Raymond Dubois et son frère Jean-Paul, de même que Michel Bernard et Do-



Raymond Dubois (à gauche) avait assisté en 1976 au lancement du livre «autobiographique» de son frère Claude, en compagnie de ses frères Adrien (au centre, portant la barbe) et Normand. Le co-auteur du livre de Claude Dubois était le journaliste Claude Jodoin, devenu délateur depuis.

nald Lavoie (tueur à gages devenu délateur), avaient tenté en vain, par différents recours juridiques, d'être dispensés de témoigner devant la CECO.

Lors de son témoignage, le défunt avait dit en substance qu'il tirait une bonne partie de ses revenus des cartes et des courses de chevaux mais qu'il ne participait pas à la commission de crimes, comme par exemple la protection de propriétaires de bars-salons.

«Je suis très chanceux», avait-il répondu quand on lui avait de-

mandé comment il avait pu dépenser \$39 000 en 1974 alors qu'il n'avait déclaré que \$9700 dans sa déclaration de revenus.

Le nom de Raymond Dubois était revenu dans l'actualité, en 1986, quand un témoin d'un procès pour meurtre avait dit que l'accusé versait chaque semaine au défunt les recettes de ventes de drogue dans la Vieille-Capitale, soit \$20 000 à \$30 000.

Les frères Dubois (la famille comptait neuf garçons et deux filles) avaient été qualifiés devant

la CECO de mafia franco-québécoise. Un témoin-vedette, Pierre McSweeney, avait décrit le défunt et ses frères Normand, René et Roland comme des lieutenants de leurs frères Jean-Guy, Claude et Adrien.

Jean-Guy Dubois purge une sentence imposée en 1975 pour un meurtre commis au début des années 70 (dit le meurtre du Canal de Lachine), alors que Claude a été condamné en 1982 à la prison à vie pour un double meurtre survenu dans un bar-salon.

Le crash du Fokker F-28: la neige et le givre recouvraient les ailes

Presse Canadienne
DRYDEN, Ontario

■ Les ailes du Fokker F-28 d'Air Ontario étaient recouvertes de neige et de givre, avant que l'appareil ne s'écrase au bout de la piste de Dryden et cause la mort de 24 de ses 69 occupants.

C'est ce qu'a fait savoir hier, l'enquêteur-chef Joe Jackson, du Bureau canadien de la sécurité aérienne.

«Je ne peux tirer actuellement aucune conclusion, mais c'est sûrement un point qu'il faudra tirer au clair», a ajouté M. Jackson, qui a signalé que le résultat de l'enquête ne sera probablement pas connu avant un an et demi.

Vingt-deux des 24 victimes ont été transportées à Thunder Bay puis à Toronto, hier, afin que les médecins légistes puissent procéder à leur identification, particulièrement par la dentition.

Les deux autres victimes de l'écrasement figuraient auparavant sur la liste des blessés, mais elles ont succombé à l'hôpital.

Les débris de l'avion, par contre, prendront aujourd'hui la route d'Ottawa, où ils seront analysés par les enquêteurs du Bureau canadien de la sécurité aérienne.

Les deux boîtes noires de l'appareil ont été retrouvées, au cours du week-end, mais les rubans, tordus par la chaleur, ne pour-

ront probablement révéler que bien peu de choses de la tragédie.

En provenance de Thunder Bay, le vol 363 avait fait escale à Dryden avant de repartir pour Winnipeg. Décollant au moment d'une tempête de neige, l'avion s'est écrasé au bout de la piste.

Au nombre des victimes se trouvent le pilote, le copilote et un agent de bord.

L'enquêteur-chef Jackson a dévoilé que l'avion accidenté, vieux de 16 ans, avait connu plusieurs difficultés, dont le coincement du train d'atterrissage à quatre reprises.

Les enquêteurs, a-t-il dit, se pencheront sur le temps qu'il faisait au moment de l'écrasement et la possibilité que l'avion ait été trop chargé, ou qu'il y ait eu une erreur humaine, ou qu'il y ait eu un défaut mécanique.

C'est au givre sur les ailes d'un DC-8 d'Arrow Air qu'a été attribuée la pire catastrophe aérienne du Canada, en 1985. Deux cent cinquante-six personnes ont ainsi péri à Gander, Terre-Neuve.

Environ la moitié des passagers du vol 363 étaient de Thunder Bay. La plupart des autres occupants de l'avion provenaient de l'Ouest canadien. Il n'y avait personne de Dryden.

Il ne restait plus que sept blessés (aucun dans un état grave) dans les hôpitaux de Dryden, de Thunder Bay et de Winnipeg, hier.



PHOTOLASER PRESSE CANADIENNE

Des policiers de la Sûreté provinciale de l'Ontario ont passé la journée d'hier à creuser à la recherche d'indices sur le lieu de l'écrasement du Fokker F-28, survenu vendredi dernier près de Dryden, en Ontario. La catastrophe avait fait 24 victimes.

Le procès Lacroix: le jury délibère toujours

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Après deux journées et deux soirées de délibérations, le jury entre les mains duquel repose le sort du prédateur laïc Pierre Lacroix, accusé de grossière indécence, n'a toujours pas été en mesure de se prononcer, hier.

Les douze jurés ont donc quitté le Palais de justice de Québec, accompagnés de leurs gardiens, et se sont engouffrés dans l'autobus d'écoliers qui les a conduits dans un hôtel de l'endroit, pour y passer la nuit. Ils reprennent donc ce matin leurs discussions à partir de l'étude de la preuve.

Entre-temps, le télévangéliste passe ses journées et soirées au Palais de justice, aussi calmement

qu'il l'a fait depuis l'ouverture de ce procès, le 27 février dernier. Il est la plupart du temps dans une petite pièce tenue fermée, où son avocat, Me Carol St-Cyr et une couple d'associés lui tiennent compagnie.

Le jury, dont les membres se sont faits livrer des patates chips et des liqueurs gazeuses, en matinée, doit se prononcer sur trois chefs d'accusation qui reprochent à Lacroix des actes de grossière indécence qui seraient survenus en différents endroits, grosso modo entre juillet 83 et juillet 87.

Leur décision devra être unanime pour chacune des accusations. Advenant un désaccord, qu'il serait bien sûr absolument impossible d'éviter, un nouveau procès serait nécessaire et il devrait être tenu devant un autre juge et un autre jury.

Michel de la Boissière suit attentivement le cours de son enquête

SUZANNE COLPRON

■ L'enquête préliminaire de Michel de la Boissière, accusé du meurtre de ses parents à Boucherville, s'est poursuivie hier au Palais de justice de Longueuil devant un auditoire captif et fidèle.

Sobrement vêtu d'un complet marine, de la Boissière a suivi avec intérêt le témoignage de l'agent Nancy Roy, de la Sûreté municipale de Boucherville, appelée à témoigner lors de la troisième journée de l'enquête.

Tantôt le corps penché en avant, les coudes appuyés sur les genoux, tantôt les mains jointes sous le menton, l'accusé a conservé cet air calme qui le caractérise depuis le début des audiences.

Jusqu'à présent, quatre personnes ont été appelées à la barre des témoins, dont Jean Bergeron, co-accusé dans cette affaire de double meurtre, vol et complot. Un agent de la Sûreté du Québec et deux policiers de la Sûreté municipale de Boucherville sont également venus témoigner devant le juge Réal Brunet, de la Cour du Québec, division criminelle.

Mais, en raison d'une ordonnance de non-publication, accordée pour toute la durée de l'enquête, il nous est impossible de divulguer de contenu des témoignages.

Les audiences doivent reprendre ce matin avec le témoignage des deux enquêteurs qui ont recueilli la déclaration de l'accusé le lendemain de la découverte des cadavres, le 30 janvier. Il s'agit des sergents-détectives Jacques Racicot et André Jean, de la police de Boucherville.

Incendie mortel

PC
SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

■ Un homme de 59 ans, M. André Saint-Pierre, a péri hier dans l'incendie d'une maison centenaire, à Saint-Félix de Kingsey, dans les Bois-Francs.

Ce n'est qu'après avoir combattu les flammes pendant un peu plus de quatre heures que les pompiers volontaires ont découvert le corps du quinquagénaire.

Vraisemblablement réveillé vers 1 h 30 par le feu, l'homme a tenté de fuir, mais déjà fortement incommodé par la fumée, il s'est affaissé à l'extérieur, à seulement quelques pieds de la porte qu'il venait de refermer derrière lui. Quelques instants plus tard, le mur arrière de sa maison se serait effondré sur lui.

Le satellite de communications est largué avec succès

AFP et AP
CAP CANAVERAL

■ Le satellite de communications TDRS-4 a été largué avec succès hier, 6 heures et 13 minutes après le lancement de la navette Discovery du pas de tir de Cap Canaveral, en Floride.

Avant son éjection, ce satellite, d'un poids de 18,5 tonnes avec son étage de propulsion, avait été érigé en deux temps hors de la soute de la navette, pour permettre une vérification de son bon fonctionnement depuis le sol.

La navette s'est ensuite écartée pour éviter de se trouver dans le sillage du satellite lors de la mise à feu de son moteur, prévue une heure plus tard.

Préalablement, les premières images de l'espace avaient commencé à être retransmises à partir de Discovery environ trois heures après son lancement. Plusieurs plans d'une netteté exceptionnelle ont révélé les détails du satellite TDRS-4 arrimé dans la soute, dont les portes avaient été ouvertes dès l'arrivée en orbite.

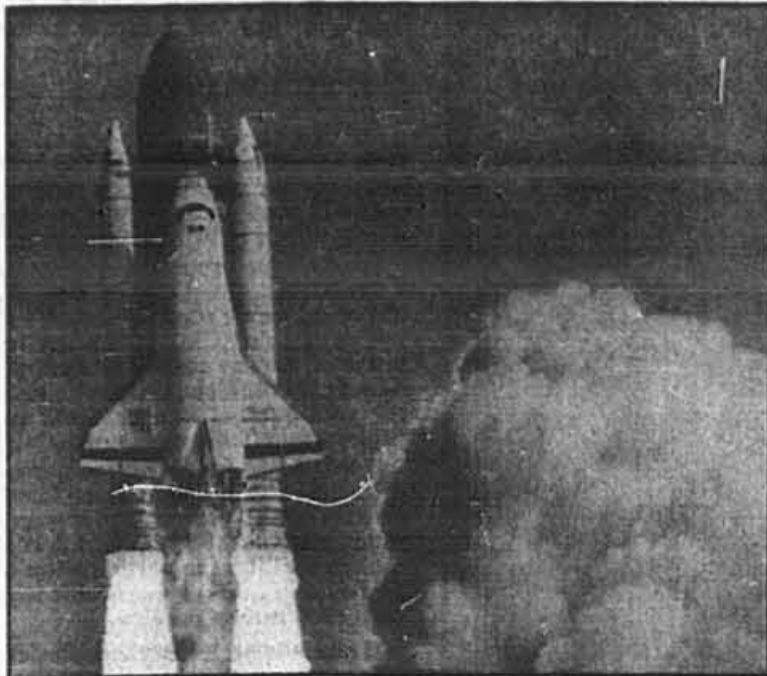
Les images ont été relayées vers la Terre par le satellite TDRS-1, premier de la série, lancé en avril 1983 par Challenger.

Discovery avait quitté sans aucune anicroche, à 9 h 57, sa rampe de lancement de Cap Canaveral, entreprenant la première étape d'un programme qui prévoit le lancement de sept navettes par la NASA cette année.

Le lancement s'était effectué avec une heure 50 minutes de retard en raison de l'épais brouillard qui recouvrait la région en début de matinée. Toutefois, les ingénieurs se préoccupaient surtout des vents violents qui soufflaient à huit kilomètres d'altitude, et qui risquaient de détruire la navette lors de son ascension fulgurante à une vitesse supérieure à celle du son.

Pour pallier à ce danger, on avait décidé de reprogrammer en toute hâte un ordinateur de bord afin d'ajuster l'angle de vol de la navette.

L'équipage de cinq membres est commandé par Michael Coats, un capitaine de marine de 43 ans; les autres astronautes sont le pilote, le colonel d'aviation John Blaha, 46 ans, ainsi



La navette Discovery

TELEPHOTO REUTER

que le spécialiste de mission Robert Springer, 46 ans, colonel du corps des Marines, le Dr James Bagian, 37 ans et le colonel de Marines James Buchli, 43 ans.

À bord se trouvent également quatre rats dont certains ont été cisailés, 32 oeufs de poule fertilisés et toutes sortes de plantes. Des expériences vont être effectuées durant ce vol de cinq jours pour déterminer le rythme de cicatrisation des os, de développement des embryons et de croissance des plantes en état d'apesanteur.

Le système TDRS

Le TDRS-4 reliera les vaisseaux spatiaux américains sur 87 p. cent de leurs orbites avec le centre de contrôle de Houston. Avec deux autres satellites du même type, ce réseau permettra à la NASA de fermer en juin prochain quatre de ses stations de poursuite terrestre à travers le monde. Le coût d'entretien et d'opération de ces stations vieillissantes (certaines ont 30 ans) est très élevé, et les économies que leur fermeture entraînera ont été estimées à quelque \$30 millions par an. Par ailleurs, en vertu de cette décision, 303 techniciens perdront leurs postes.

Le système TDRS servira non seulement aux vols habités, mais permettra d'emmagasiner et de retransmettre la masse de

données scientifiques que fournira le futur télescope spatial Hubble, qui doit être lancé par une navette en décembre prochain. La capacité d'un TDRS est telle que l'équivalent de 300 encyclopédies de 14 volumes chacune peut être traité chaque minute. Le Pentagone pourra aussi se prévaloir de ces satellites extrêmement puissants pour relayer et retransmettre les données de ses satellites espions.

Toutefois, si l'efficacité des communications entre les véhicules spatiaux habités et la Terre doit se trouver nettement améliorée, les astronautes regretteront sans doute l'intimité relative dont ils disposaient sur chaque portion d'orbite où ils se trouvaient hors de portée radio des stations de poursuite. Ils auront désormais en quasi-permanence avec eux l'«oreille» des contrôleurs au sol, toujours avides de les questionner ou de leur donner des directives.

Le premier TDRS a été lancé en avril 1983 par Challenger et placé au-dessus du Brésil; le deuxième a été détruit en même temps que Challenger en 1986; le troisième a été mis en orbite en septembre dernier par Discovery et placé au-dessus de l'océan Pacifique; et celui qui a été lancé hier prendra dans quelques semaines la place de TDRS-1.

Ce programme aura coûté au total \$3,1 milliards.

Le soldat Pépin se reconnaît coupable d'homicide involontaire

Presse Canadienne
LAHR, Allemagne de l'Ouest

■ Le caporal Christian Pépin a reconnu sa culpabilité, hier, à l'accusation réduite d'homicide involontaire, au moment même où devait débiter son procès sous l'inculpation d'avoir tué Antonette Charest avec préméditation.

La victime, une gardienne civile de 20 ans à la barrière de la base militaire de Lahr, était la fille d'un adjudant de l'unité de Pépin, dans le Royal 22e Régiment.

Elle a été trouvée, le 3 juin, poignardée à 11 reprises, dans un hôtel de Vasarosnameny, village hongrois situé près de la frontière de l'Union soviétique. Au côté du cadavre, se trouvaient une baïonnette et un couteau de chasse.

Pépin, qui est âgé de 27 ans, a été arrêté quelques heures plus tard, dans un autre village hongrois où il s'était rendu en auto-stop.

Dans les représentations qu'il fera avant que la sentence ne soit prononcée, demain, l'avocat de Pépin, le lieutenant-colonel Alain Ménard, a annoncé son intention de faire entendre cinq témoins.

Un hélico s'écrase à LG-3: 4 morts

AFP

■ Deux travailleurs d'Hydro-Québec ainsi que le pilote et le mécanicien d'un hélicoptère ont trouvé la mort dans le crash de leur appareil, survenu en fin de semaine dernière dans la région de la baie James, a annoncé hier le syndicat des employés de la compagnie.

Ce n'est que lundi matin que la compagnie a noté la disparition d'un de ses hélicoptères. Les occupants étaient partis vendredi en tournée d'inspection des barrages hydro-électriques de la rivière La Grande.

Les débris de l'appareil et les cadavres ont été retrouvés hier en fin d'après-midi, près du barrage LG-3.

FINISSEZ-EN AVEC LES LONGUES FILES

Vous êtes fatigué d'attendre en ligne pour payer vos comptes?...

Pourquoi alors ne pas les payer par la poste?



Il vous suffit de garder des timbres à portée de la main... en carnets de 10 ou 25, ou en rouleaux de 100.

Vous pouvez vous en procurer dans n'importe quelle succursale postale.



C'est tellement simple, quand on fait provision de timbres.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
Notre engagement: vous donner un meilleur service.

Le maire Lefebvre de Laval tentera de faire disqualifier Maurice Clermont

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

au conseil municipal, M. Maurice Clermont.

■ Le maire de Laval est sur le point de demander à ses conseillers juridiques de déposer en Cour supérieure une requête en disqualification à l'endroit du leader de l'opposition

M. Claude Lefebvre prétend que M. Clermont s'est placé dans une situation de conflit d'intérêts en encaissant des chèques de la municipalité. Il était propriétaire d'un marché d'alimentation lorsqu'il a reçu ces

chèques en guise de paiement pour des achats effectués à son commerce par des personnes sans le sous.

A huit mois des élections municipales, c'est la ruée vers les accusations qui feront le plus de bruit. L'action que s'approprie à prendre l'administration municipale découle justement, de l'aveu même du maire Lefebvre, «des accusations gratuites portées par l'opposition contre lui et ses proches».

«Ça fait presque un an que j'ai des dossiers sur des ventes faites par M. Clermont alors qu'il était propriétaire d'un marché d'alimentation. Je ne voulais pas m'en servir, mais l'attitude de M. Clermont et de ses acolytes me force à agir ainsi. S'ils croient que c'est de cette façon que l'on fait de la politique municipale, ils n'ont qu'à bien se tenir. Moi je pense que dans une ville comme Laval ce n'est pas comme ça qu'il faut agir, mais je n'ai plus le choix. C'est trop facile de lancer des accusations à gauche et à droite qui sont reprises dans les journaux. S'ils ont réellement des accusations concrètes, ils n'ont qu'à se présenter devant la justice», a expliqué M. Lefebvre, hier matin au cours d'une entrevue.

Le service municipal d'assistance sociale remet des bons d'achat aux familles qui n'ont pas les moyens de payer leur commande d'épicerie. Les marchands acceptent ces coupons et ils réclament par la suite leur dû à la ville.

Or, un élu municipal n'a pas le droit de faire affaires avec la municipalité qu'il représente.

S'il est reconnu coupable, M. Clermont sera déclaré inapte à siéger au conseil municipal pour une période de cinq ans.

Enfantillage

Joint au téléphone, le conseiller Clermont, du Parti lavallois, n'en croyait pas ses oreilles. «Ce sont des enfantillages. Le maire n'a pas le droit de se servir comme ça des pauvres gens. Je n'ai fait que rendre service à ces personnes dans le besoin. D'ailleurs avant d'accepter ces bons, j'ai consulté M. Marc Perron, alors directeur général de la municipalité. Il m'a dit qu'il n'y avait pas problème et que tout était légal.»

Sauvageau représentera le Parti civique

■ Un jeune avocat, Me Serge Sauvageau, devient le candidat du Parti civique à l'élection partielle municipale du 9 avril prochain dans le district de Sault-au-Récollet. C'est en défendant le dossier du Parti civique contre la démolition de l'Hôtel Queen's devant la cour, l'automne dernier, que l'avocat de 29 ans a eu ses premiers contacts avec ce parti. C'est la première fois qu'il s'implique en politique active. Il dit «être un gars du nord», ayant vécu jusqu'à récemment dans le quartier Saint-Michel. Le district de Sault-au-Récollet, vacant depuis l'élection de l'ex-conseiller Benoit Tremblay à la Chambre des Communes, se trouve à l'est d'Achutes. PHOTO RENE PICARD, La Presse



Le gardien retrouvé dans un bar... avec les prisonniers

■ Le conducteur d'un fourgon cellulaire de l'Établissement Leclerc, un pénitencier à sécurité moyenne du complexe pénitencier de Laval, a pris la liberté d'emmener ses passagers prendre un verre dans un bar-restaurant situé à l'angle de la rue Legendre et du boulevard Saint-Laurent, dans le nord de Montréal, hier soir.

Les cinq détenus de l'Établissement Leclerc bénéficiaient d'une soirée de sortie pour assister à un match de hockey des Titans de Laval de la ligue Junior Majeure du Québec.

Mais pour une raison obscure, le conducteur du fourgon cellulaire a

préférés les emmener «relaxer» sur le territoire montréalais, empiétant quelque peu sur les heures de sortie de ses camarades d'un soir et forçant le Service correctionnel à lancer un avis de recherche dans les corps policiers de la région.

Ce sont deux patrouilleurs du district 42 de la Communauté urbaine de Montréal qui ont retrouvé le fourgon cellulaire, vide, dans le stationnement du bar. Après avoir fait part de cette information au quartier général, ils ont été avisés de vérifier à l'intérieur de l'établissement si l'agent du service correctionnel et ses «invités» s'y trouvaient.

Et effectivement, ils y étaient tous. Les cinq détenus ont été poliment invités à remonter dans le fourgon et le véhicule a été escorté jusqu'au pont Viau où la police de Laval a pris le relais de celle de la CUM.

Selon une source policière, le conducteur du fourgon cellulaire a déjà été suspendu pour 30 jours à la suite d'un écart disciplinaire semblable à celui d'hier.

Femme accusée de vente de drogues aux écoliers

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Une femme dans la trentaine a été incarcérée en attendant la tenue de son enquête préliminaire sous des accusations de vente de cocaïne et de haschich à des élèves de l'école polyvalente de Lachute.

Selon la police, Mme Lucie Quenel, mère de deux enfants âgés de sept et huit ans, recourait à une signalisation lumineuse pour informer ses jeunes clients de l'ouverture de son commerce: l'allumage des lumières extérieures de sa résidence signifiait que garçons et filles de l'école pouvaient se procurer la drogue.

C'est en surveillant le secteur que les policiers de la Sûreté du Québec, détachement de Saint-Jérôme, auraient découvert le *modus operandi* de la revendeuse. Ils étaient venus prêter assistance à leurs collègues du détachement de Lachute.

L'acte d'accusation présenté au Palais de justice de Saint-Jérôme par Me Guylaine Aspirot, représentante du ministère public, mentionne que l'inculpée se livrait à son trafic depuis un an, mais des rapports officiels font mention de deux ou trois ans.

PRÊTS

commerciaux seulement
sans nantissement.
Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488

Pierre Foglia



Le maudit mot...

■ Quand on s'est laissé hier, Louise venait de tromper Jean, il était tous les deux en larmes quelque part au fond d'un rang, du côté de Matane. Et vous, vous vous demandiez dans quel roman-savon vous vous étiez égaré... Je n'y peux rien. Ce n'est pas de ma faute si les amours finissent presque toujours comme dans les chansons débiles d'Herbert Léonard.

Louise et Jean, donc, se sont réconciliés. Reçonnés. Puis séparés... tout en restant ensemble. Mais chacun son appartement. Marie va de l'un à l'autre. Une autre année passe. Et quand le printemps revient, Marie a trois ans.

Beau fixe toujours, en surface du moins. Sur le fond c'est l'ambivalence fukée des amours qui n'en finissent pas de finir. Celui qui s'accroche et l'autre qui n'ose pas dire lâche-moi pour ne pas faire de peine, mais qui s'éloigne pourtant, mine de rien, à petits pas...

Louise déménage. D'abord à Québec. Puis Montréal. Marie a quatre ans ce printemps-là. Il est entendu qu'elle restera avec sa mère jusqu'à la mi-octobre...

En septembre, Louise écrit à Jean qu'elle souhaite garder Marie à plein temps. Jean refuse et quand il vient chercher sa fille à la mi-octobre, il annonce son intention: il veut sa fille pour les six prochaines années. Elle fera son primaire à Matane.

Louise n'insiste pas, mais dans sa tête la décision est prise: elle fera une requête en Cour supérieure pour la garde légale de Marie...

L'HISTOIRE DE LOUISE

Histoire banale d'un couple qui se sépare et s'approprie à se disputer la garde de l'enfant. Notez-le cependant, pour l'instant il n'y a, là-dedans, pas de cul, ni d'abus, ni rien du genre.

Pour l'instant, dans cette histoire, il y a Marie, une petite fille de quatre ans et demi, belle, vive et bien dans sa peau.

Il y a aussi Louise, une jeune femme de 25 ans qui tourne la page avec sérénité. Elle vient de vivre les quatre années les plus importantes de sa vie. Elle a aimé, passionnément. Elle a eu un enfant, une enfant comme elle écrit dans son journal... *Mon enfant, je te montrerai à danser, je te montrerai le cœur des choses, le cœur des fleurs, le cœur de la vie. Je t'aime...* Durant ces quatre années à la campagne, Louise a beaucoup appris, entre autre qu'elle était résolument montréalaise.

Il y a enfin, dans cette histoire, Jean, un Français super fin, et super straight sous son déguisement granole. Un mâle blessé, humilié. Un amant convaincu que son ex l'a trahi. Un homme qui n'accepte pas que sa femme l'ait crissé là. Ceux qui sont passés par là se souviennent du désarroi qui leur barbouillait le cœur à ce moment-là. J'oubliais la haine et sa petite voix sulfureuse: la salope, elle ne l'emportera pas au paradis. Lui laisser l'enfant? Pas question. Plutôt crever... Un abandon c'est assez. C'est mon enfant. Ce n'est pas moi qui suis parti. Si elle le voulait tant que ça elle n'avait qu'à rester avec moi.

Comme le dira le premier psy appelé par la Cour supérieure pour évaluer les dégâts: «Certes Jean veut l'enfant. Mais ce qu'il veut, surtout, c'est ne pas la laisser à Louise»...

À la mi-octobre, Marie s'en retourne donc, comme prévu, avec son père, à Matane.

Et c'est là, une semaine après le départ de sa fille que l'univers de Louise bascule. Elle ne s'en apercevra pas tout de suite. C'est comme quand on se coupe avec un truc rouillé, ça prend un certain temps avant de se gangrener... Louise remet à une amie qui part pour Matane, une lettre adressée à Marie. Une lettre c'est trop dire, quelques mots en fait, griffonnés à la hâte. Les voici:

Bonjour ma belle doudou d'amour. Comment ça va à Matane? Tu as dû retrouver Blanche-Neige et son bébé (Blanche-Neige c'est le chat). Je m'ennuie déjà de toi ma belle cocotte. Je pense tout le temps à toi. Je t'aime très très fort. Je vais te téléphoner en fin de semaine. Amuse-toi bien avec papa Jean.

Je te fais des gros becs partout, partout (Suivent plusieurs lignes de x) et puis un sur ton nombril et un sur ton clitoris mignon. Je t'aime très fort (d'autres x), Maman.

C'est ce maudit mot, *clitoris*, qui déclenchera tout. Qui entrainera Louise dans un cauchemar qui dure encore aujourd'hui.

Notez que Marie ne sait pas lire, elle a quatre ans et demi. Louise a donc écrit ce mot en sachant très bien que c'est Jean qui le lirait. C'est pour vous dire qu'elle ne pensait pas à mal. Les abuseurs sont généralement plus discrets...

Aussi s'étonne-t-elle grandement quand, à la suite de ce mot, Jean lui demande très sérieusement de ne plus embrasser Marie sur le clitoris parce que c'est de l'inceste.

«Qu'est-ce qui te prend, répond Louise. Tu sais très bien que je n'embrasse pas Marie sur le clitoris. Je lui donne des becs sur la vulve. Tu m'a vu faire quand on était ensemble. Je l'embrasse sur la vulve comme je l'embrasse sur les fesses, sur les genoux, sur les yeux, sur les bras, sur le nombril. C'est un jeu. C'est des becs. Des smacks. Un bruit avec la bouche, une chatouille. Et puis ce n'est pas des becs sur la vulve, c'est des becs partout, dont quelques-uns sur la vulve...»

OK, OK s'est presque excusé Jean, si c'est sur la vulve et si c'est en passant...

C'est le lendemain que Jean a reçu l'avis de la Cour supérieure l'avertissant que Louise demandait la garde légale de Marie. Jean a réagi violemment: «Tu ne l'auras pas ma tabarnak. J'irai jusqu'au bout. Toi t'as pas de fric. Moi si...»

Dans la requête que Jean dépose à son tour en cour Supérieure, il insiste sur l'instabilité de la mère.

À la suggestion des deux parties, le juge de la Cour supérieure désigne un psy neutre pour une évaluation conjointe des parents et de l'enfant. C'est à ce psy que Jean déclare qu'il soupçonne Louise d'être une abuseuse et qu'il portera plainte à DPJ (Direction de la protection de la jeunesse) s'il n'obtient pas la garde de Marie. Il exhibe aussi le mot de Louise à Marie...

Le psy neutre n'en conclut pas moins (après enquête) qu'il n'y a pas de relation incestueuse entre la mère et la fille. Et il recommande que la garde de Marie soit laissée à la mère, plus souple, plus sereine.

Ça aurait pu, ça aurait dû se terminer là quand le juge allait remettre Marie à sa mère...

Ça ne faisait hélas que commencer...

J'aurais au moins appris ça: du point de vue de sa mécanique, (j'insiste, je ne mets pas en cause les fondements ou la légitimité de la justice) du seul point de sa mécanique la justice est une machine qui fonctionne à la merde. Tant que tu mets de la merde dans la machine, la justice est en marche...

DEMAIN: coïncidences

Vêtements de classe et de qualité durable, pour les heures de détente et les travaux. Venez faire votre choix dans l'atmosphère chaleureuse et attentionnée de Polo / Ralph Lauren.

POLO RALPH LAUREN

1316, RUE SHERBROOKE OUEST

288-3988

LE VRAI SKI DE PRINTEMPS, C'EST AU MONT-SAINTE-ANNE.

- ouvert jusqu'au 1^{er} mai*
- plus de 2000 heures d'enneigement artificiel
- total des précipitations de neige: 320 cm
- base moyenne de neige de 130 cm (14 mars)
- BBQ et cabane à sucre dans la montagne
- gratuit pour les enfants de moins de six ans

*si les conditions le permettent

Pour renseignements:
(418) 827-4561

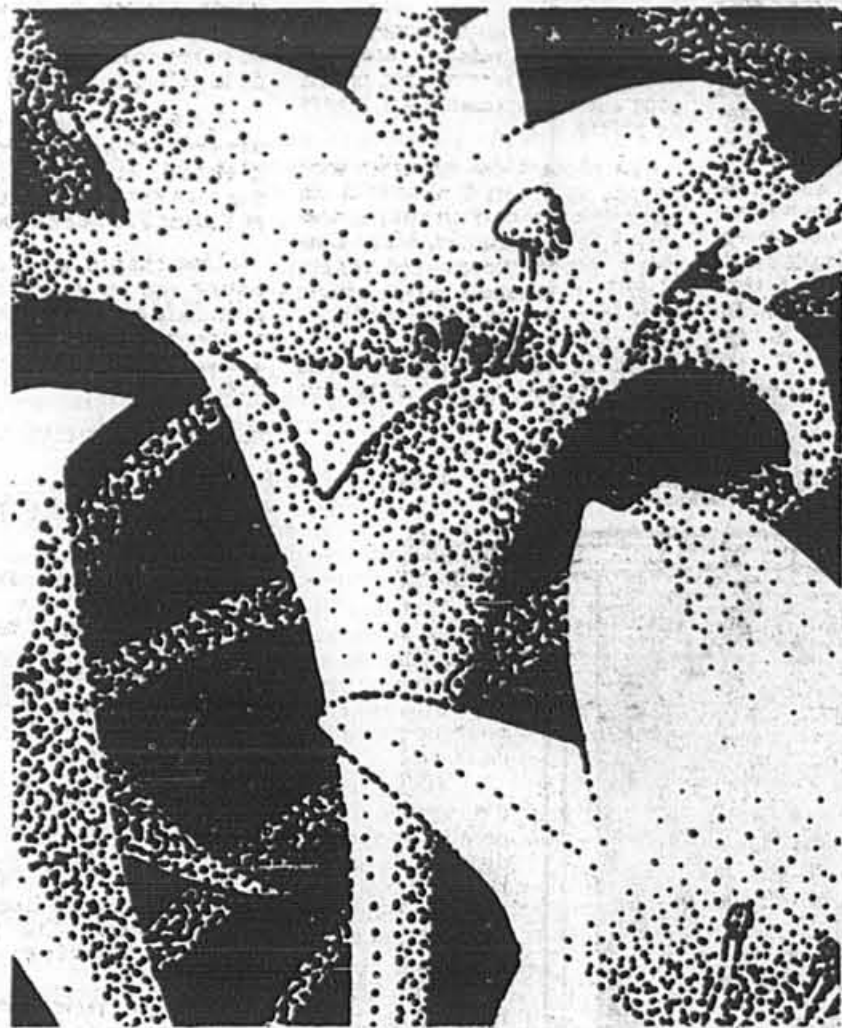
Conditions de ski:
(418) 827-4599 Québec
(514) 861-6670 Montréal

Pour hébergement, appelez
RÉSERVOTEL
1-800-463-1568

PARC DU MONT-SAINTE-ANNE

BIEN PLUS QU'UNE MONTAGNE
Société des établissements de plein air du Québec

PÉCHÉS MIGNONS



Couleurs vives, accessoires éclatants, tendres bouquets, chocolats et champagne.

Différentes raisons de succomber à la tentation.

Du 13 au 25 mars à la cour centrale.

L'HEURE DU CONTE

Contes pour enfants

Du 13 au 25 mars à la cour Athéna - La Baie

HORAIRE : 13h00, 14h00, 15h00

Made in Rockland

- ANGLE L'ACADIE ET MÉTROPOLITAIN
- PLUS DE 200 MAGASINS ET SERVICES DONT LA BAIE, EATON, HOLT RENFREW, LINEN CHEST ET STEINBERG
- AUTOBUS N°100 (CRÉMAZIE), N°179 (L'ACADIE) ET N°119 (CHEMIN ROCKLAND)

STATIONNEMENT INTÉRIEUR GRATUIT

L'antisémitisme croît au Canada, surtout en Ontario

Presse Canadienne
TORONTO

■ Les incidents de nature antisémite ont doublé l'an dernier au Canada, révèle une étude rendue publique hier.

D'après cette étude, Toronto est la ville où les manifestations d'hostilité à l'endroit des juifs ont été le plus nombreuses (46 incidents), suivie de Montréal.

Le coordonnateur de l'enquête, Lorne Shipman, a déclaré que ces incidents allaient de la profanation de synagogues et de cimetières aux menaces d'attentats à la bombe et incluaient aussi bien les agressions physiques que le vandalisme.

Au total, il y a eu l'an dernier 112 incidents du genre, contre 55 en 1987, a indiqué M. Shipman,

qui a déclaré qu'il s'agissait d'une augmentation extrêmement préoccupante.

L'étude, menée chaque année par la Ligue des droits de la personne de B'nai Brith Canada, une organisation juive pan-canadienne, montre également que le problème de l'antisémitisme est plus aigu là où existe une communauté juive nombreuse, comme à Toronto.

Le vice-président de B'nai Brith, Frank Dimant, a attribué l'augmentation du degré d'antisémitisme aux «images négatives» véhiculées par les médias en rapport avec le soulèvement palestinien dans les territoires occupés d'Israël. La publicité engendrée par les procès de l'éditeur antisémite Ernst Zundel et du criminel de guerre John Demanyuk ont aussi attisé la haine des juifs, a son avis.

L'Airbus d'Iran Air: vers un compromis à l'OACI

Presse Canadienne

■ Le président du conseil de l'OACI, M. Assad Kotala, a été chargé, hier, de discuter avec les délégations d'une résolution de compromis sur la destruction d'un avion civil d'Iran Air par la marine américaine, dans le golfe Persique l'été dernier.

Un vote sera pris sur cette résolution demain.

Au cours du débat au conseil, hier, seul Cuba a appuyé une demande de l'Iran que les États-Unis soient reconnus légalement responsables d'un «crime de caractère international».

«Rien ne peut compenser la perte de 290 vies», a souligné M. Mohammed Ranaifar, administrateur de l'organisation de l'aviation civile iranienne, en parlant de la destruction de l'Airbus A-300 par le destroyer Vincennes.

SERVICE AUX ENTREPRISES

CRÉATIVITÉ en milieu de travail

ATELIER DE FORMATION

3, 4 avril et 15 mai 1989 de 9 h à 17 h

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER?

- les dirigeants • les cadres • les professionnels

qui ont besoin de pistes de solutions nouvelles et réalistes dans leur travail individuel et d'équipe.

OBJECTIFS

Cet atelier a pour but

- initier à certaines techniques de créativité de groupe
- faciliter l'acquisition d'attitudes propres à favoriser l'émergence de la créativité en milieu de travail.

Le nombre d'inscriptions est limité. Communiquez sans tarder avec:

Service aux entreprises 343-5863



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

SUZUKI, QUI DIT MIEUX !

Une toute nouvelle Japonaise, la Suzuki Swift



- Moteur 4 cylindres, 1,3 litre, à arbre à cames en tête et injection électronique de carburant, de 70 chevaux vapeur.
- Boîte manuelle à 5 vitesses.

- Consommation d'essence très basse de 4,8 L/100 km *, soit 59 mi/gal. (autoroute) et de 6,2 L/100km (ville).

à partir de

7995\$



N'attendez plus !
Faites-en l'essai routier aujourd'hui même.

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES SUZUKI DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Ville-Marie Suzuki
2995, rue Hochelaga
Montréal
598-8666

Suzuki Lachine
2225, Notre-Dame
Lachine
634-7265

Laval Auto Suzuki
1501, boul. des Laurentides
Vimont, Laval
668-2020

Carrefour Suzuki Automobiles
198, boul. Labelle
Ste-Rose, Laval
625-1991

Jean-Talon Suzuki
3900, Jean-Talon Ouest
Montréal
733-0026

Longueuil Suzuki
1122, Curé-Poirier
Ouest
Longueuil
670-5708

Auto Cité Suzuki
5544, Métropolitain Est
Montréal
254-6068

St-Hubert Automobiles Suzuki
2755, Montée St-Hubert
St-Hubert
676-0239

Hymus Suzuki Ltée
1585, boul. Hymus
Dorval
685-5370

Boulevard Suzuki
21, boul. Industriel (coin St-Jean-Baptiste)
Châteauguay
698-2816

* Consommation d'essence de 4,8 litres/100 kilomètres ou de 59 mi/gal. sur autoroute, d'après le classement de 1989 de Transport Canada, pour la Suzuki Swift avec boîte manuelle.
** 7 995 \$: prix de détail suggéré par le fabricant, pour la Suzuki Swift, modèle 3 portes, telle qu'illustrée. Le concessionnaire peut vendre à un prix inférieur. Frais d'équipements optionnels, de transport, de P.L.T. et de taxes locales en sus.

SUZUKI SWIFT

CONCOURS

Vous pourriez gagner une super Suzuki Sidekick JLX décapotable. Passez voir votre concessionnaire Suzuki participant, pour obtenir les détails du concours et votre bon de participation.

«PACIFIC TRAIL» VÊTEMENTS DE SKI + CHANDAILS + VÊTEMENTS DE PRINTEMPS

SOLDE DE LIQUIDATION

STOCK COMPLET

500 000 \$

RÉDUIT DE 60%-90%

HOMMES • FEMMES • JEUNES • ENFANTS

VESTES POUR HOMMES	PANTALONS DE SKI	VESTES pour GARÇONS	ENSEMBLES DE SKI POUR ENFANTS	ENSEMBLES DE SKI POUR DAMES	VESTES pour FILLETES	VESTES POUR DAMES
• Tissu imperméable nylon • Bourre thermalott • Devant mode • Fermeture-éclair • Bloc couleur	• Tissu imperméable nylon • Bourre poly	• Coton lavé sur pierre • Toile • Bourre poly • Capuchon amovible	• 2 pièces • Nylon • Bourre poly • Taille 2, 3, 3X	• Une pièce • Tissu imperméable nylon • Bourre thermalott • Devant mode et bloc couleur	• Coton lavé sur pierre • Coutil • Doublure nylon • Bourre poly • Poignets et col Sherpa	• Extérieur popeline • Doublure en flanelle de coton imprimée • Taille universelle • Col châle
Ord. 150\$ SOLDE 49\$	Ord. 90\$ SOLDE 20\$	Ord. 85\$ SOLDE 29\$	Ord. 120\$ SOLDE 29\$	Ord. 240\$ SOLDE 79\$	Ord. 90\$ SOLDE 29\$	Ord. 135\$ SOLDE 39\$

• DES MILLIERS DE CHANDAILS D'HIVER ET DE PRINTEMPS
Pulovers, cardigans, gilets, modèles habillés à épaulettes.

«MARQUES CANADIENNES RÉPUTÉES» 100% laine, cachemire, coton mélangé

TOUS RÉDUITS DE 60% à 90%

TOUTES LES TAILLES POUR HOMMES, FEMMES ET JEUNES.

VESTES EN CUIR «TOP GUN»	SACS À MAIN JEUNES FILLES / FEMMES TOUS A	Denim, velours côtelé JUPES et ROBES VESTES DENIM
169\$ SOLDE	Cuir Caoutchouc Vinyl 599\$	TOUT 60% DE RABAIS

Les portes ouvrent à: 9 h 30. Lundi - mercredi: 9 h 30 - 18 h
Jeudi - vendredi: 9 h - 21 h — Samedi: 9 h à 17 h

ENDROIT: 900, rue Sainte-Catherine ouest (entre Mansfield et McGill College)

Ⓜ Métro McGill, sortie McGill, traversez Place Montréal Trust, sortie Sainte-Catherine

SOLDE DIRIGÉ PAR Tél.: 282-1854

Maynards

DIVISION LIQUIDATION STOCKS, INDUSTRIES

BUREAUX A:

- MONTRÉAL
- TORONTO
- VANCOUVER
- SAN FRANCISCO

VISA

MasterCard

LE QUÉBEC EN PANNE

Troublante coïncidence!

ROCH CÔTÉ

Le dimanche 17 avril 1988, 25 000 personnes manifestaient dans les rues de Montréal «pour le Québec français». Le lendemain, à 20h05, une panne générale jetait le Québec dans le noir total pendant plus de huit heures.

Moins d'un an plus tard, le dimanche 12 mars, 60 000 personnes sont à nouveau dans la rue au cri de «Québec français!». Le lendemain matin à 2h46, le Québec se trouve «encore une fois dans le noir», titre *La Presse*.

Coïncidence? Troublante coïncidence!

Au lieu de faire appel aux «orages magnétiques», Hydro-Québec devrait songer à examiner de plus près «l'effet de masse populaire» sur son réseau.

On savait déjà que certains leaders exercent sur les foules un magnétisme particulier. Mais peut-être est-on en train de découvrir que les foules elles-mêmes sont douées d'un mystérieux fluide magnétique, capable de déranger une ligne à haute tension.

M. Bourassa doit bien aussi se poser quelques questions. La langue et l'électricité sont justement ses deux thèmes les plus sensibles. Y aurait-il donc un mauvais sort qui relie désormais la mobilisation linguistique et la panne d'électricité?

Pourra-t-on encore manifester sur la langue sans compromettre les exportations de mégawatts? Faudra-t-il donc tomber en panne linguistique pour rattraper le courant?

M. Bourassa nous éclairera sans doute là-dessus!

Les systèmes d'alarme s'emballent: la police répond à 1 200 appels bidons

SUZANNE COLPRON

Un nombre incroyable d'appels provoqués par le déclenchement de systèmes d'alarme a fait courir, hier matin, les policiers aux quatre coins de la ville.

Les premiers signaux d'alarme ont coïncidé avec le début de la panne de courant qui a privé d'électricité tous les foyers de la métropole pendant une partie de la nuit et de la journée d'hier.

À midi, les autorités avaient répondu à plus de 1 200 appels enregistrés dans les différentes centrales de réception des signaux et reliées aux postes de police de la

Communauté urbaine de Montréal (CUM).

Sans exception, ces 1 200 appels étaient faux. En d'autres mots: pas d'effractions ni de vols à signaler. Un simple rapport de routine à rédiger.

Le phénomène s'explique de deux façons. La première raison est que les systèmes d'alarme sont pourvus de piles qui prennent la relève lorsque l'électricité vient à manquer. Ces piles ont une durée qui varie de deux heures à 80 heures. Si la panne se prolonge au-delà de la durée des piles, le système cesse de fonctionner. L'alarme se déclenche automatiquement lorsque le courant est rétabli.

L'autre raison est moins prévi-

sible et se résume en quatre mots: la défectuosité des piles. Si ces dernières sont trop faibles, ou encore, que le voltage trop bas, le système d'alarme réagit en poussant un long cri...

La majorité des systèmes étant reliés à des centrales de réception des signaux d'alarme, les appels sont aussitôt transmis aux postes de police.

«La plupart des systèmes sont conçus de façon à résister à un arrêt de courant d'une durée normale», a expliqué M. Marc Cordeau, représentant des ventes pour la compagnie ADT. «Dans 90 p. cent des cas, a-t-il souligné, les pannes durent de 10 à 15 minutes. Lorsqu'elles dépassent ce laps de temps, on peut s'attendre

à des déclenchements involontaires de systèmes d'alarme.»

Fidèles au poste, les policiers ont néanmoins été en mesure de faire les vérifications qui s'imposaient. L'ajout de personnel n'a pas été nécessaire, a-t-on affirmé au bureau des relations publiques de la police de la CUM.

«Il a fallu diriger les opérations par ordre de priorité: les banques d'abord, les magasins et les maisons privées ensuite», a déclaré l'agent Pierre Poisson.

«Une chance, a-t-il dit, que la panne est survenue en pleine nuit. Si le courant avait été interrompu durant le jour, la situation aurait été beaucoup plus dramatique.»

Il faudra «une bonne raison pour justifier la hausse des tarifs»

DANIELLE BONNEAU

«On nous a vendu l'électricité à grand renfort de publicité, mais le système n'est pas si sûr qu'on le pensait. On est à la merci d'une panne. C'est inquiétant dans un pays où l'hiver est si rigoureux.»

Mme Madeleine Forest, qui habite la Rive-Sud et travaille au centre-ville, ne mâchait pas ses mots hier midi. Et elle n'était pas la seule.

M. Serge Gagné et Mme Micheline Gervais, deux employés de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, n'étaient pas très tendres à l'endroit d'Hydro-Québec et du premier ministre Robert Bourassa.

«Robert Bourassa est mieux de trouver une bonne raison pour justifier la hausse de 4,5 p. cent des tarifs d'Hydro-Québec, a lancé M. Gagné. A sa place, je serais gêné. On se moque de nous. On n'a aucun pouvoir, on ne peut rien faire.»

«On est gelé, on n'a pas de café et on a les cheveux sales, s'est exclamée de son côté Mme Gervais. La panne est arrivée au mois de mars, en pleine nuit. Qu'ils n'essaient pas de nous faire croire que le système était sur-utilisé!»

Comme les milliers d'hommes et de femmes travaillant au Complexe Desjardins, Serge Gagné et Micheline Gervais n'ont pas eu une matinée très productive. La plupart des bureaux et des magasins n'ont ouvert leurs portes que vers 11 h.

Mais M. Yvon Boucher, fleuriste, a refusé d'attendre passivement la fin de la panne. Il a ouvert sa boutique, Jardin des fleurs, comme d'habitude, et a allumé de nombreuses chandelles. «On a du travail à faire le lundi et rien ne nous empêchera de le faire, a-t-il dit.»

Les employés du ministère du Revenu du Québec, dont les bureaux sont situés dans la Tour du Nord du Complexe Desjardins, n'ont pu emprunter l'ascenseur qu'à partir de 12 h 15. La matinée n'a pas pour autant été de tout repos.

«Je suis arrivée à 8 h 30 et on ne nous a annoncé qu'à 10 h 15 qu'on devrait revenir deux heures plus tard, a déclaré Mme Irène St-Amant. Jusqu'à ce moment-là, ne

M. Yvon Boucher, fleuriste, a ouvert sa boutique en dépit de la panne d'électricité. Il a allumé des chandelles et a ainsi pu parler affaires avec France Cottenoir.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, *La Presse*

sachant rien, nous n'osions pas partir et nous étions tous entassés en bas. Nous étions environ 1 000 personnes. L'air était quasiment irrespirable et il n'y avait pas de restaurant ouvert à proximité. Nous étions debout, collés les uns contre les autres, avec nos manteaux, nos sacs et nos sacs à main. C'était épuisant, exténuant.»

À la Place Ville-Marie, par ailleurs, le courant n'a été rétabli



Pour tuer le temps, M. Gary Kukulsky (à gauche, photo du haut) et M. Alain Simard sont allés s'entraîner dans leur club de conditionnement physique. Enceinte de huit mois, Mme Christian Findlay (photo de gauche) a attendu confortablement assise que les ascenseurs recommencent à fonctionner, à la Place Ville-Marie.

PHOTOS ROBERT NADON, *La Presse*

que vers 11 h. Pour tuer le temps, M. Alain Simard et M. Gary Kukulsky, deux employés de la Banque Royale, sont allés s'entraîner dans leur club de conditionnement physique, affecté moins longtemps par la panne.

«C'est désagréable, a souligné M. Simard. On a toujours un certain horaire à suivre et des choses à faire. Il faudra reprendre le temps perdu.»

Lorsque les ascenseurs ont finalement recommencé à fonctionner, Mme Christian Findlay, Mme Anna Graphon, Mme Jennifer Nice, M. Scott Brown et M. Gordon Taylor, employés eux-

aussi de la Banque Royale, ne se sont pas pressés outre mesure pour les utiliser. Ils ont attendu le plus longtemps possible... au cas où il manquerait encore d'électricité.

«Nous avons peur de rester coincés toute la journée dans l'ascenseur», a dit Mme Graphon.

Les élèves ne perdront pas leur journée de classe

ANDRÉ PRATTE

La plupart des commissions scolaires de la région de Montréal ont fermé leurs écoles pour la journée hier en raison de la panne d'électricité. Partout, les cours reprennent ce matin.

À la commission scolaire protestante Lakeshore (West-Island et ouest du Québec jusqu'à la frontière ontarienne), on avait décidé d'ouvrir toutes les écoles après avoir reçu l'assurance d'Hydro-Québec que le courant serait rétabli pour 7 h 30. Mais, la panne durant plus longtemps que prévu, la plupart des écoles ont dû renvoyer les enfants chez eux à l'heure du lunch.

Cela a provoqué l'ire de certains parents. «Beaucoup de parents ont eu des problèmes. Ils devaient trouver une gardienne, ce qui n'est pas facile à midi, ou quitter le travail pour revenir à la maison», a expliqué la présidente du comité de parents, Mme Doeren Canavan.

«Il devrait y avoir une politique à la commission scolaire selon laquelle lorsqu'il n'y a pas d'électricité à 6 h 30 ou 6 h 45, on prend tout de suite la décision de fermer», a estimé Mme Canavan.

«Notre erreur a été de croire Hydro-Québec», a admis le secrétaire général de la commission scolaire, M. Bill Stockwell.

Les élèves des écoles primaires et secondaires fermées hier, ne perdront pas de journée de classe puisqu'ils ont des commissions scolaires prévoient toujours à leur calendrier scolaire quelques journées pour les cas de force majeure, les tempêtes de neige notamment. Cela permet aux enfants d'avoir chaque année les 180 jours de classe prévus par les règlements du ministère de l'Éducation.

Du côté du réseau collégial, plusieurs cégeps ont annulé leurs cours hier matin. La plupart ont pu reprendre leurs activités à midi. Au cégep Bois-de-Boulogne, il y a eu des cours toute la journée, même si la panne a duré jusqu'à 12 h 40. «Nous avons la chance d'avoir des fenêtres dans la plupart des locaux. Il faisait clair dans les classes, et avec le soleil, il ne faisait pas trop froid», a raconté une secrétaire.

À l'Université du Québec à Montréal, les cours du matin et de l'après-midi ont été annulés, mais ceux du soir ont eu lieu. À l'Université de Montréal, plusieurs cours ont été annulés en matinée, mais le courant était rétabli avant midi dans la plupart des pavillons.

Le responsable du plan d'urgence a dormi sur ses deux oreilles

ANDRÉ NOËL

L'homme sur qui reposait tout le plan d'urgence du Québec la nuit dernière a dormi sur ses deux oreilles dans sa maison de Rimouski, mais il a dû remettre du bois dans son poêle le matin venu.

Jacques Vaillancourt, directeur régional du Bureau de la protection civile pour le Bas du fleuve et la Gaspésie, était de faction 24 heures sur 24 jusqu'à hier matin pour servir toute la province. Mais le téléphone n'a pas sonné.

«Une panne généralisée par temps froid serait un des pires sinistres qu'on pourrait connaître au Québec si elle durait longtemps, a-t-il dit au cours d'un entretien au téléphone. Il ne semble pas que cette panne-ci ait été assez longue pour créer une situation d'urgence.»

Les 1 500 municipalités du Québec sont responsables de leur plan d'urgence. Elles l'élaborent avec l'aide du bureau de la protection civile. Si le maire, un conseiller ou un directeur municipal a besoin d'aide en pleine nuit, il peut joindre le bureau.

Les neuf directeurs régionaux du bureau sont de faction à tour de rôle. Le soir, ils apportent chez eux les directives nationales et les contacts d'une foule de services dans tout le Québec. Ils ont par exemple la liste de tous les endroits où se procurer des camions pour des évacuations d'urgence.



Des agents ont été envoyés à 80 intersections.

Mais Jacques Vaillancourt n'a eu besoin de lire aucun document la nuit dernière. Hier matin, il s'est réveillé à 6 h 45 et a noté qu'il faisait froid. Il a essayé en vain d'allumer une lumière. Il a remis du bois dans le poêle.

Lui, sa femme et leur trois enfants ont préparé leur petit déjeuner sur le poêle. «De plus en plus de Québécois ont des poêles ou d'autres façons de se chauffer si le courant vient à manquer, a-t-il dit. C'est la même chose pour les municipalités: la plupart ont des édifices qui peuvent se chauffer autrement qu'à l'électricité. Il faudrait vraiment une très longue panne pour avoir des problèmes.»

Laval Côté, directeur général adjoint aux régions pour le bureau, a indiqué que les gens qui ont subi des dommages doivent faire leur réclamation à leur municipalité. «Les municipalités qui sont débordées par les demandes peuvent s'adresser à nous... mais je doute que ce soit le cas pour la panne de la nuit dernière.»

Le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal n'en a pas moins mis en branle son plan d'urgence, a précisé Bernard Perrier, agent de service. Le service a fourni à ses policiers la liste des garages dotés d'une génératrice capable de faire fonctionner les pompes à essence en cas de panne généralisée.

Des agents ont été envoyés à 80 intersections. Il y a eu 25 accrochages seulement, pas plus d'habitude, a dit M. Perrier. Le nombre d'introductions par effraction — cinq au total — n'a pas été plus élevé non plus. Seul problème: 1 200 systèmes d'alarme ont été automatiquement déclenchés au moment de la rupture de courant.

Denis Hachez, porte-parole de la Sûreté du Québec, n'a rapporté lui non plus aucun incident. «Nous n'avons pas de plan d'urgence spécifique en cas de panne, a-t-il dit. Mais on est préparé à faire des évacuations, dans les foyers pour personnes âgées par exemple. Mais on n'a reçu aucune demande spéciale.»

Et le métro...

Lors de pannes d'électricité comme celle d'hier, le métro ne peut fonctionner à l'aide de génératrices.

«C'est impossible et impensable, a déclaré hier Jean-Luc Thivierge, technicien en système et équipement d'exploitation à la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM). Les trains exigent beaucoup trop d'énergie. Cela demanderait des génératrices énormes.»

Chaque train comprend 24 moteurs de 150 forces, a-t-il expliqué. Durant l'heure de pointe, 28 trains parcourent la ligne 2. Ça donne une petite idée.

Le métro est tout de même muni de génératrices. Elles sont disposées dans des endroits stratégiques et servent de support aux différents systèmes de sécurité. Elles alimentent, par exemple, les systèmes d'éclairage, de signalisation et de communication par radio, en cas de panne. Mais sans plus.

Le métro a finalement commencé à fonctionner vers 9 h. De nombreux autobus avaient auparavant été dépêchés dans les rues de Montréal pour amener les usagers à destination. De longues files se sont quand même formées le long de certains coins de rue. Un autobus peut prendre environ 90 passagers à son bord tandis qu'un train peut en accueillir jusqu'à 1 200.

On pompait l'oxygène à la main à l'hôpital Saint-Luc

À l'hôpital Saint-Luc, on a dû pomper l'oxygène à la main, les génératrices n'ayant pas fonctionné à ces endroits névralgiques, lors de la panne d'électricité. Le personnel et les malades ont été plongés dans le noir durant plus d'une heure.

Les infirmières et les inhalothérapeutes ont été forcés de pomper les ballons d'oxygène à la main pour remplacer les respirateurs artificiels auprès de six patients de l'unité des soins intensifs. «Heureusement, tout s'est bien déroulé. Notre personnel est entraîné pour faire face à ce genre de situation», expliquait hier Mme Marcelle Dufour, coordonnatrice des soins intensifs.

À 2h45, on a constaté qu'il y avait un problème dans le circuit des génératrices. «Il y a une possibilité sur un million qu'une telle chose se produise», dit M. Gaétan Lemay, directeur des services auxiliaires, qui a été réveillé en pleine nuit. Le plus étonnant, c'est que l'hôpital possède deux génératrices toutes neuves d'une capacité de 600 kilowatts. Selon lui, il n'y a eu aucune négligence dans l'entretien de l'équipement qui est vérifié tous les quinze jours. Le problème était imprévisible.

Après avoir actionné les respirateurs à la main pendant une bonne demi-heure, les employés ont pu être relâchés par d'anciens appareils capables de fonctionner manuellement. L'électricité est revenue à 4 h 15.

L'urgence a aussi été fermée pendant quelques heures. Encore là, on a dû utiliser des torches électriques. Le reste de l'hôpital n'a cependant pas été affecté par le bris des génératrices.

Dans les autres hôpitaux, il semble que tout se soit déroulé normalement. À quelques endroits, on a retardé les interventions chirurgicales, par simple mesure de précaution.



GUY PINARD

La chronique Têtes d'affiche est exceptionnellement publiée en page D 17

LE QUÉBEC EN PANNE

Les gens d'affaires sont royalement...tannés!

LAURIER CLOUTIER

« Si une compagnie privée donnait un aussi mauvais service que celui d'Hydro-Québec, elle devrait fermer ses portes. »

Michel St-Onge, de Plastiques Modernes, en a plein le dos, comme de nombreux autres employeurs.

« On est royalement tanné. Comme si le Québec était le tiers-monde », lance de son côté Michel Décaré, de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

« La FCEI exige que Québec bloque toute hausse de tarifs tant qu'Hydro n'aura pas définitivement réglé ses problèmes. Il faut faire une vraie enquête. »

Il est temps que ça change, déclarent les présidents de compagnies.

Pertes de petites fortunes

Michel St-Onge a perdu une petite fortune hier, encore une fois. Ses résines ont « pris en pain » dans ses presses. Sa frustration reflète celle de plusieurs dirigeants de compagnies qui ont dû payer des employés à ne rien faire, et s'arracher les cheveux pour faire redémarrer la production.

Pendant ce temps, des travailleurs devaient trouver, à pied levé, des gardiennes pour leurs enfants en congé scolaire forcé.

Comme disait l'un, il y a tellement d'acts of God ces jours-ci à Hydro que les agnostiques de la société d'État se multiplient!

Les cuves des grandes aluminières québécoises n'ont heureusement pas eu le temps de figer, mais une panne de cinq minutes peut suffire à en perturber le fonctionnement.

Chez des géants de l'alimentation par contre, c'est toute la semaine de travail du personnel qui sera perturbée par la panne d'Hydro, d'une durée de 10 heures dans plusieurs municipalités.

C'est le cas chez Métro-Richelieu, a dit le porte-parole, Gaétan Frigon. Le système informatique du centre de distribution n'a pu actionner le chargement de la moitié des camions durant la nuit, et les autres se sont au petit matin lancés dans un ballet avec les véhicules d'entrée des marchandises, alors que la panne avait pris fin.

« Vite une génératrice, j'ai peur de la noirceur »

Le marché des génératrices devrait continuer sur sa lancée après la panne majeure d'hier. Bernard Guévremont, gérant des ventes chez Homelite, précise qu'en un an les ventes de génératrices de secours ont progressé de 40 à 50 p. cent. « Je suis certain qu'après la panne, on va encore constater une augmentation de la demande », affirme-t-il.

Alain Toupin, gérant du magasin Loutec de Terrebonne, constate que les pannes d'électricité ont eu un effet positif sur les ventes et la location de génératrices de secours. « On en vend une centaine par année, précise-t-il, essentiellement à des particuliers. Auparavant c'était surtout un marché d'entrepreneurs. »

Il n'y a pas eu de ruée sur les génératrices hier, mais les ven-

Proviso a aussi subi la malchance. La panne a directement affecté le siège social, où logent les ordinateurs qui commandent les opérations des entrepôts.

Chez Weston, le pain n'a pas levé, déclare le président, M. Gaetan Lussier. Et c'était la deuxième panne en six jours à Longueuil, souligne-t-il.

« Hydro se dit la meilleure au monde, multiplie les exportations en se pétant les bretelles et ne suffit pas à la tâche au Québec, commente M. Yvan Sénécal, propriétaire des Rôtisseries St-Hubert de Charlemagne. Même à Haïti les pannes ne durent pas aussi longtemps. Il faudrait frotter les oreilles d'Hydro. »

« Le sang » des ordinateurs

L'électricité, c'est le sang d'IST, la grande société de services informatiques, qui a des clients partout au Canada.

M. Gérard Millandre explique qu'IST a déjà investi \$4 ou \$5 millions — sur des ventes de \$60 millions — dans une deuxième ligne de transmission, pour compenser « la mauvaise qualité » de l'électricité à Montréal. Mais ce n'est pas encore suffisant. IST devrait injecter encore au moins \$2 millions dans des puissantes génératrices au gaz.

« C'est très difficile de faire davantage pression sur Hydro car elle ne compte pas beaucoup de concurrents. »

À la Bourse de Montréal, qui a une vocation internationale, c'était le retour aux temps héroïques des chandelles et des transactions à la mitaine, comme en 1874.

Hyundai a perdu deux heures de production de voitures Sonata et les salaires de 550 travailleurs. Chez Canadaair, plus de 4000 travailleurs ont été payés pour rien.

« C'est épouvantable. Dur coup pour l'image d'Hydro. De nombreux employés se sont présentés au travail en retard, avec plein de problèmes personnels à régler (tuyaux qui crèvent au chalet, etc), déclare Gilles Pagé, d'Ultramar. »

« Si vraiment le réseau d'Hydro est désuet et qu'il saute lors d'une vague de froid de moins 40°C, qu'est-ce qu'on va trinquer », conclut Claude Durand, de Steinberg.

deurs affirment qu'une panne comme celle qu'on vient de connaître fait sentir ses effets à la longue. Plusieurs donnent suite dans les jours ou les semaines suivantes au projet de se munir d'un système de secours.

Quelques-uns le font toutefois impulsivement comme cette dame qui a téléphoné hier au magasin Gazaille, de la rue Saint-Hubert, pour dire à Claude Boutin, vendeur: « Apportez-moi vite une génératrice, j'ai peur de la noirceur. »

Il faut compter de \$800 à \$1000 pour une génératrice capable de fournir l'éclairage, un peu de chauffage et maintenir la réfrigération. Pour avoir plus de puissance, on peut mettre jusqu'à \$3000 sur une génératrice.

Une question complexe!

Les travailleurs mis en congé forcé, hier, à cause de la panne générale d'électricité, peuvent-ils réclamer leur plein salaire? La question est complexe et chaque cas doit être étudié individuellement, selon un avocat consulté par La Presse hier.

Me Tony De Michele a expliqué que certains travailleurs sont protégés par une clause de leur convention collective garantissant leur plein salaire en cas d'une panne de courant ou d'un incident relié à un Act of God. D'autres ont droit à leur salaire, sauf un certain nombre d'heures,

déterminé dans la convention collective.

« Il faut, dans chacun des cas, référer aux dispositions particulières des conventions collectives », a-t-il expliqué.

Pour ce qui est des travailleurs non syndiqués ou de ceux qui ne sont pas protégés par une clause particulière dans leur convention collective, ils peuvent réclamer une rémunération uniquement pour les heures réellement travaillées. L'employeur n'est pas tenu de leur verser un salaire pour les heures non travaillées, directement reliées à la panne.

À part l'heure du café...

Dans les grands hôtels mont-réalis, la panne n'a causé aucun ennui majeur même si l'heure du café fut plus difficile que d'habitude. Les groupes électrogènes ont fourni l'éclairage tandis que le gaz permettait aux cuisines de fonctionner à peu près normalement. Aucun congrès majeur n'avait lieu hier à Montréal.

Au Sheraton Laval, où se trouve un centre des congrès, les 1000 délégués de la Fédération des Af-

aires sociales ont pu tenir leurs assises normalement, grâce à l'éclairage fourni par les génératrices.

Au Château Champlain, où le courant n'est revenu qu'à 13h20, il commençait à faire assez froid dans les bureaux, confie Ginette Leduc, directrice du service des congrès. « Nous n'avions pas de gros congrès, nous avons donc pu servir le dîner grâce aux installations au gaz », précise-t-elle.



La salle de contrôle de la centrale hydro-électrique de Beauharnois. On a coupé hier matin l'électricité habituellement envoyée aux États-Unis pour accélérer la reprise du courant au Québec.

Beauharnois et Manicouagan ont rallumé le centre-ville

BENOÎT CHAPDELAIN

La centrale hydro-électrique de Beauharnois, près de Valleyfield, a coupé sa production d'électricité à destination des États-Unis à 3h02 hier matin, pour aider à rétablir le courant au Québec, particulièrement dans la région de Montréal.

« Au moment de la panne, à 2h45, raconte le chef du service d'exploitation à Beauharnois, M. Pierre Charette, on avait 19 alternateurs sur 36 branchés sur le réseau New York Power Authority ou NYPA. »

Le nombre d'alternateurs branchés sur le réseau américain varie continuellement selon la demande énergétique québécoise. « Le Québec n'est jamais privé d'électricité parce qu'on vend aux États-Unis, se défend M. Charette, on ne vend que l'électricité excédentaire. De toute manière, la loi fédérale nous oblige à produire pour nos besoins d'abord. Et si on ne vend pas cette énergie, on la perd parce que l'eau continue de couler vers les barrages. »

Les Américains ont eu quinze minutes pour réaménager leur production électrique pour continuer d'absorber leur consommation énergétique. En revanche, le Québec a bénéficié de milliers de mégawatts pour accélérer la reprise du courant. Vers 4h30, le centre-ville de Montréal a ainsi repris vie, quelques minutes avant que le soleil ne se lève.

La centrale de Beauharnois a aussi demandé à Hydro Ontario de laisser passer plus d'eau à son

barrage de Cornwall, en amont du fleuve Saint-Laurent, de façon à ce que les alternateurs puissent produire encore plus d'électricité. La puissance totale de Beauharnois est de 1600 Mégawatts et l'île de Montréal consomme en moyenne 3000 Mégawatts à l'heure.

La centrale de Beauharnois a fourni, avec celle de Manicouagan, le quart de la capacité énergétique nécessaire pour rallumer le centre-ville, affirme l'agent d'information, Robert Thibaut. Le reste est venu de la Baie James.

Délestage

C'est par le principe du délestage qu'Hydro-Québec rétablit le courant. « Le délestage, explique M. Thibaut, c'est comme si vous aviez cinq appareils sur une même prise de courant, il faut en enlever un ou deux pour ne pas surcharger la ligne lorsque vous remettez le courant. »

Dans ce cas-ci, Hydro-Québec a demandé hier à une trentaine de grandes entreprises et institutions de Montréal de diminuer leur consommation d'électricité. Ces entreprises représentent à elles seules 10 p. cent de la consommation énergétique de l'île de Montréal.

« On n'adresse ces demandes qu'à des entreprises qui fonctionnent avec la bi-énergie, précise M. Thibaut. On leur demande par exemple de faire fonctionner leurs chaudières à l'huile plutôt que d'utiliser le système électrique. »

Des entreprises comme Labatt,

Catell ou Domtar, et des institutions comme l'hôpital Général de Montréal, se sont pliées à la demande d'Hydro-Québec et attendaient toujours en fin d'après-midi le feu vert pour retourner à l'énergie électrique, rapporte M. Thibaut. D'autres entreprises qui consomment beaucoup d'électricité, comme Union Carbide, ne veulent pas réduire leur consommation parce qu'ils perdraient trop d'argent en production, selon M. Thibaut. Union Carbide, dans l'est de Montréal, consomme autant d'électricité annuellement que le réseau de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

Priorité aux hôpitaux

Hydro-Québec accorde la priorité dans son plan de délestage aux hôpitaux et au métro de Montréal. Les personnes qui habitent à proximité des hôpitaux sont habituellement avantagées en cas de panne, puisqu'ils sont souvent branchés sur la même ligne hydro-électrique.

Le métro disposait d'électricité dès huit heures hier matin mais il n'est entré en opération qu'après neuf heures, le temps d'effectuer certaines vérifications.

La seconde priorité d'Hydro-Québec est de rétablir le courant dans les usines de filtration, les aqueducs municipaux, les casernes de pompiers et les postes de police. En troisième lieu viennent les tunnels et les stations de radio et télévision. En quatrième: les clients industriels, en cinquième: les clients commerciaux, et, en dernier: les clients résidentiels.

À Montréal, 9000 pannes en 1988

BENOÎT CHAPDELAIN

Curieuse situation hier matin rue de l'Esplanade, aux bureaux d'Hydro-Québec, région Saint-Laurent. Une brochette de dirigeants explique aux journalistes le fonctionnement du réseau, à grand renfort de cartes et tableaux, pendant qu'un deuxième étage de clients viennent payer leur compte d'électricité en grommelant.

« Ils n'y a jamais eu tant de pannes et ils veulent augmenter les tarifs! » critique une dame d'un certain âge. « Ce n'est pas très intelligent », ajoute aussitôt le monsieur qui la précède, visiblement ahuri de devoir payer sa facture dans les circonstances.

Il y a eu plus de 9000 interruptions de courant en 1988 dans la région Saint-Laurent, qui couvre la Communauté urbaine de Montréal. Plus de la moitié de ces interruptions étaient cependant programmées ou volontaires, pour permettre le remplacement d'équipements désuets. Il y a eu environ 3700 pannes causées pour la plupart par des défaillances d'équipement.

« On peut difficilement comparer avec les années antérieures, affirme l'agent d'information, Yves Barrette, parce que nous avons changé notre système statistique. Mais, chose certaine, il y avait eu plus de pannes en 1987 qu'en 1988, à cause des inondations du 14 juillet. »

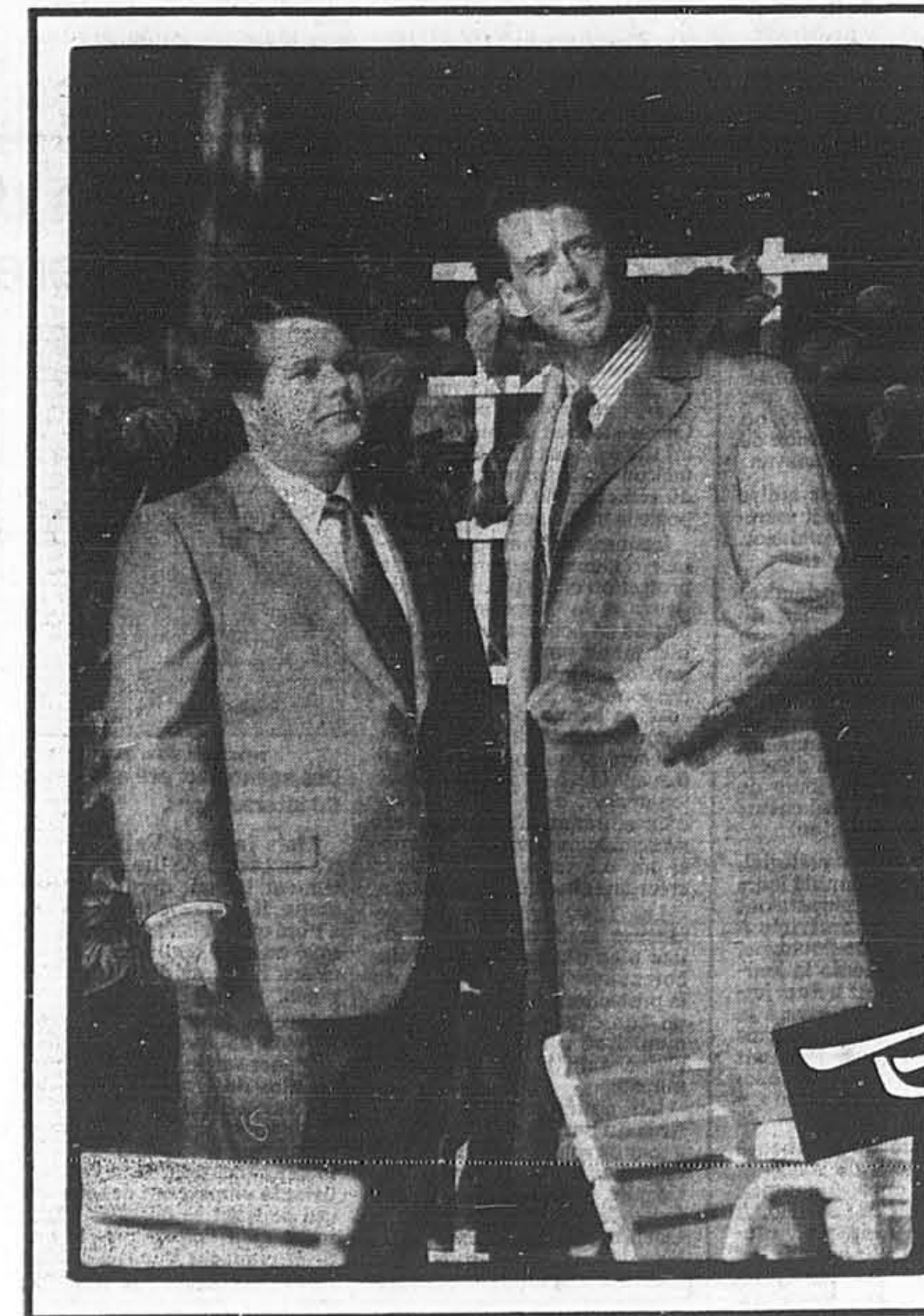
L'équipement souterrain est celui qui cause le plus de problèmes à Hydro-Québec lorsqu'il y a une panne. « On a encore beaucoup d'interrupteurs et de boîtes-fusibles âgés de 30 ou 40 ans, des vieux joints et aussi de vieux câbles, affirme M. René Carbonneau, chef du service de distribution. »

« Lorsqu'un câble aérien se décroche, fait-il remarquer, les gens le voient et nous appellent aussitôt en nous précisant l'endroit exact. Quand c'est un câble souterrain, c'est plus difficile à repérer, mais en connaissant l'adresse postale on peut trouver l'adresse électrique du client. »

Hydro-Québec remplace de plus en plus ses câbles aériens par des câbles souterrains pour des critères d'esthétique. « C'est ce que nous demandent les clients, affirme M. Carbonneau, même si c'est dix fois plus dispendieux. »

Actuellement, 80 p. cent du réseau électrique du secteur sud de l'île de Montréal est souterrain, contre 52 p. cent dans le secteur nord et 25 p. cent dans le secteur ouest.

La société d'État installe aussi de plus en plus de câbles pouvant supporter une charge de 25 kilovolts plutôt que quatre kilovolts comme on en retrouve encore beaucoup à Toronto. Avec de telles charges, plus de clients sont connectés sur une même ligne, ce qui élimine les encombrements de fils qui ornaient jadis certains poteaux électriques, et facilite les travaux des équipes d'entretien.



TAILLE plus

Quelle que soit votre taille, les magasins spécialisés pour tailles fortes et élancées de Bovet ont réuni pour vous un choix considérable de vêtements de première qualité coupés par des maîtres-tailleurs de grande réputation dans les plus belles étoffes de la saison.

LES COMPLETS - EN PURE LAINE LÉGÈRE

OU LAINE ET MOHAIR DANS UN CHOIX DE TEIN-

TES PRINTANIÈRES. TAILLES COURTES, MOYEN-

NES ET ÉLANCÉES DANS UN CHOIX DE

GRANDEURS À 375\$ ET PLUS. TAILLES FORTES

JUSQU'À 60 ET TAILLES ÉLANCÉES JUSQU'À 56

LES IMPERS - STYLE CLASSIQUE TRENCH

SIMPLE BOUTONNAGE OU CROISÉ. TAILLES

COURTES, MOYENNES OU ÉLANCÉES. GRIS

SABLE, ANTHRACITE, KAKI, À 60\$ ET PLUS.

TAILLES FORTES ET ÉLANCÉES JUSQU'À 54

Bovet

* 4475 boul. Métropolitain est
Les Terrasses
Fairview - Pte-Claire

374-4555
849-9281
694-5050

LE QUÉBEC EN PANNE

À LG2, seul un parafoudre a été pulvérisé

RICHARD CHARTIER
envoyé spécial
La Presse À RADISSON

La coincidence valait bien tout l'émoi qu'elle a causé à Hydro-Québec. Que des journalistes soient présents à Radisson au moment où survient une panne générale, ça relevait de la magie noire.

Le bonheur des scribes n'a cependant pas fait nécessairement le malheur d'Hydro, du moins pas à Radisson où la crise des médias a été «gérée», comme on dit, avec beaucoup de tact, mais aussi avec une bonne dose d'inquiétude.

Au demeurant, ce n'est pas à la centrale de LG2, située tout à côté de Radisson, que les choses se sont passées. C'est bien là que se trouve la plus grosse centrale hydroélectrique souterraine au monde, mais l'incident qui a causé la panne s'est produit en un point du réseau de transport que seule une analyse des données permettrait d'identifier, d'ici deux ou trois jours.

Conséquence de la panne

En compagnie de M. Guy Litalien, un agent des relations publiques d'Hydro basé à Rouyn, les journalistes ont été conduits au poste de transformation de la centrale. Il s'agit d'une installation de surface où le courant, directement reçu des turbines, est élevé de 13800 à 735000 volts pour être acheminé au réseau de transport.

À cet endroit, on a vu que le parafoudre d'un transformateur avait été pulvérisé.

Le chef de division adjoint de l'appareillage, M. Jean-Marc Lebrun, a expliqué qu'un tel bris est rare lors d'une panne. La pulvérisation du parafoudre n'est qu'une conséquence de la panne.

La possibilité qu'un orage magnétique ait été à l'origine de la surtension qui a provoqué la panne était soulevée hier. On signalait même qu'une aurore boréale très spectaculaire a été observée à Rouyn-Noranda dimanche soir. Il pourrait y avoir un lien entre l'aurore boréale et l'orage magnétique, mais les experts d'Hydro-Québec n'avaient nullement envie, hier, d'affirmer des choses qui pourraient être contredites lors de l'analyse détaillée des données.

En fait, il n'y avait hier pas grand chose à voir à LG2 qui aurait pu être relié à la panne de la nuit précédente, à part sans doute le parafoudre pulvérisé.

Hydro-Québec devait cependant faire quelque chose avec ces trois journalistes qui refusaient de rentrer à Montréal avec les membres et les journalistes européens de l'expédition motoneigistes Harricana.

Les journalistes voulaient «voir» comment ça se passe dans

la grande centrale lors d'une panne, comment on rétablit le courant et tout le reste. Il était bien difficile de leur faire comprendre qu'ils n'étaient pas au bon endroit, qu'ils ne pouvaient pas être, là où ils étaient, des témoins privilégiés d'un branle-bas de panne générale.

Non seulement il n'y a pas de lien à faire, à priori du moins, entre la panne et la centrale LG2, mais toutes les centrales du Québec ont été affectées.

Sauf que l'occasion était belle de se faire expliquer des choses, d'avoir une petite leçon pour se mettre un peu... au courant.

Après la visite du poste de transformation, une heure et demie à peine après le rétablissement du réseau de transport, M. Litalien a conduit les journalistes sur le plancher des alternateurs de l'immense centrale souterraine.

Au milieu de ce tunnel géant d'un demi kilomètre de long par 49 mètres de hauteur, juste devant l'aire de montage des rotors, il a tenté de faire la lumière sur la phénoménologie de la panne.

Une panne générale d'électricité, du point de vue d'Hydro-Québec, doit être envisagée en trois étapes:

□ il y a d'abord un incident dans le réseau de transport, incident qui entraîne un déséquilibre de tension. Ce désordre est perçu et analysé par des appareils de détection;

□ l'analyse du désordre actionne, lorsque cela est nécessaire, des mécanismes de réaction qui ont pour but de protéger l'équipement de production, de transport et de distribution de l'électricité. Il s'agit alors d'éviter la destruction de l'équipement;

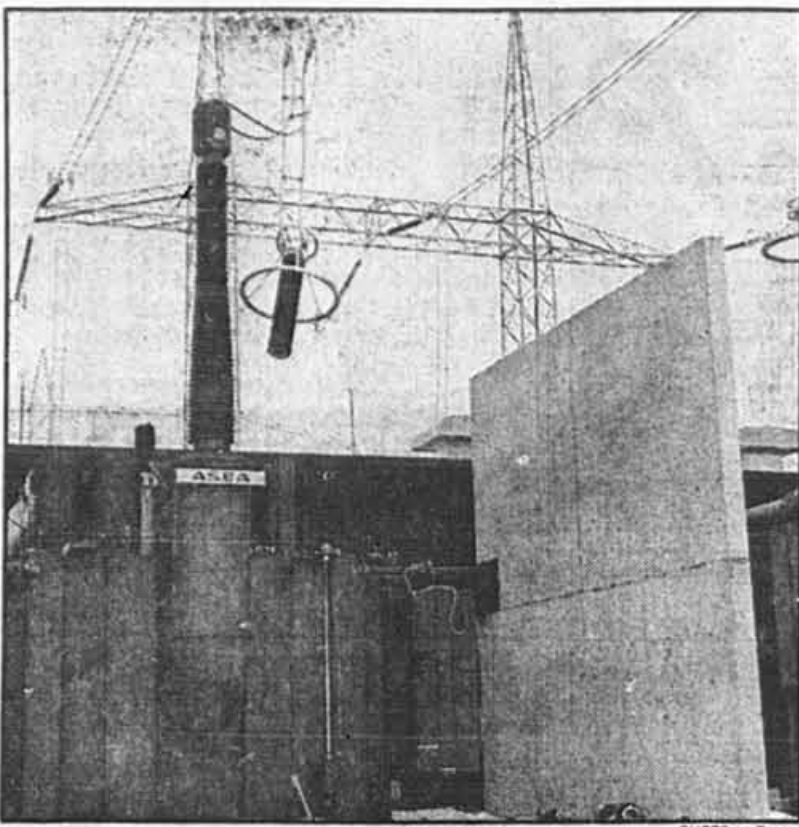
□ la remise en service par la restauration des divers réseaux.

Pas de panique

M. Litalien avait la lourde tâche de vulgariser des notions extrêmement complexes.

Les journalistes ont pu observer ce qui se passait dans le poste de commande de la centrale LG2. Derrière une baie vitrée, des tableaux disposés en fer à cheval et trois ou quatre personnes tout à fait calmes. S'il y avait panique à cette heure-là, ça devait être dans le bureau du ministre responsable, pas ici...

«Le poste de commande de la centrale est située à Rouyn-Noranda, à 600 km au sud d'ici, a expliqué M. Litalien. A Rouyn, au CER (Centre d'exploitation régionale), il y a un répartiteur qui contrôle toutes les centrales du complexe La Grande. Il télécommande ainsi huit centrales hydroélectriques et une centrale à gaz (Cadillac, en Abitibi) d'une puissance totale installée de 10900 mégawatts. LG2 produit 5300 de ces mégawatts!



À Radisson, rien à signaler. Excepté la destruction d'un parafoudre.

Pourquoi s'en faire?

RICHARD CHARTIER
envoyé spécial
La Presse À RADISSON

On imagine aisément la scène: une centaine de pauvres gars courant dans tous les sens, s'enfargeant dans les escaliers de la centrale LG2, se bousculant près des turbines au son d'une alarme stridente comme dans les films de science-fiction, peut-être un peu de fumée sortant des voyants, des hommes vociférant des ordres, un ministre furieux au bout du fil.

Hier soir, à Radisson, c'est un homme qui n'avait pas dormi depuis plusieurs heures qui est venu raconter ce qui s'est réellement passé dans la grande centrale, la nuit précédente.

David Wood, 50 ans, responsable des exploitants de la centrale LG2, était calme et de bonne humeur lorsqu'il a rencontré les trois journalistes montréalais présents à Radisson. Il a avoué que lorsqu'il a reçu un coup de fil pour se faire dire que la boîte venait de cesser de fonctionner, peu après 2h46 hier matin, il n'a pas été ennuyé le moins du monde.

D'entrée, M. Wood a tenu à préciser qu'il ne pouvait parler que de ce qui s'était passé à la centrale LG2 et pas ailleurs. «J'ai entendu toutes sortes d'affaires à la radio aujourd'hui», a-t-il dit avec sûrement l'envie d'ajouter qu'il s'était dit n'importe quoi, n'importe comment...

«Il y avait un opérateur seul dans la centrale lorsque la panne est survenue, à 2h46, a expliqué M. Wood. Un opérateur seul dans la centrale la nuit, c'est une situation tout à fait régulière et normale. Il a immédiatement appelé le contremaître qui m'a appelé à son tour.»

M. Wood, qui se décrit volontiers comme le petit boss d'une grande centrale, a d'abord téléphoné à ses hommes ressources en électricité et en mécanique.

Vers 3h45, M. Wood entraînait dans le poste de commande de la centrale. Il y avait là, comme à Radisson d'ailleurs, de l'électricité produite par le système auxiliaire de LG2.

Il y avait de la lumière et du café...

«On a commencé par s'asseoir devant un bon café et l'opérateur m'a dit ce qu'il avait fait depuis le début de la panne. On a fait le tour de la situation puis on s'est mis au travail. En temps de panne totale, cinq minutes ce n'est pas beaucoup.»

Pour ceux qui s'offusqueraient de tant de stoïcisme dans un moment semblable, M. Wood répond: «Un médecin qui s'ennerve ne peut pas faire du bon travail. C'est pareil pour nous.»

Voici donc les faits survenus dans la nuit de dimanche à hier à LG2, tels que racontés par M. Wood.

2h46: Les disjoncteurs des quatre lignes de transport sont déclenchés. Panne totale à LG2.

L'opérateur effectue les opérations nécessaires pour que les groupes, ou turbines, soient disponibles pour produire de l'électricité.

3h07: la centrale LG2 est prête à produire à nouveau. Treize groupes sur seize sont disponibles.

4h13: premier essai pour alimenter le réseau de transport. Les disjoncteurs sont à nouveau déclenchés. Il y a faute au relais de Nemiscau.

Des recherches sont entreprises aux relais de Nemiscau et Albanel. On découvre un bris de réactance à Nemiscau. Une borne a éclaté.

7h52: la centrale est remise en marche graduellement. L'opération de restauration se prolonge jusqu'à l'après-midi. Les postes du sud retardent LG2 car ils doivent eux aussi se rebâtir.

Hydro-Québec doit maintenant tenir parole

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

En une seule panne, Hydro-Québec semble avoir déjà atteint l'objectif qu'elle s'était fixée pour toute l'année 1989 pour les interruptions de courant imprévues.

Pas plus tard que la semaine dernière, en commission parlementaire, le président aux opérations d'Hydro-Québec expliquait que la société d'État comptait réduire de façon significative le nombre d'heures d'interruption de courant par personne, dans les deux prochaines années.

«L'année 1988 a été très mauvaise. Nous avons eu 9,1 heures d'interruption par client. Nous visons 5,5 à court terme et environ quatre heures à moyen terme», avait expliqué M. Boivin. Dans l'ensemble des autres provinces, les citoyens n'ont pas à souffrir plus de quatre heures de panne en moyenne par année.

Compte tenu des conditions climatiques, il apparaît toutefois normal que les pannes soient un peu plus nombreuses au Québec.

La panne d'hier a touché la moitié des clients d'Hydro pendant plus de cinq heures. Un peu plus de 50 p. cent du service était rétabli en début de matinée.

L'an dernier, outre la panne générale du 18 avril, trois autres pannes sont survenues, qui ont touché 20 p. cent des clients. Les pannes de l'automne furent causées par des déficiences techniques dans les postes d'Hydro, problèmes réglés depuis. Pour les problèmes de transmission — les lignes —, \$850 millions seront dépensés, \$200 millions de plus qu'on ne le prévoyait avant la série de pannes.

Une aux cinq ans

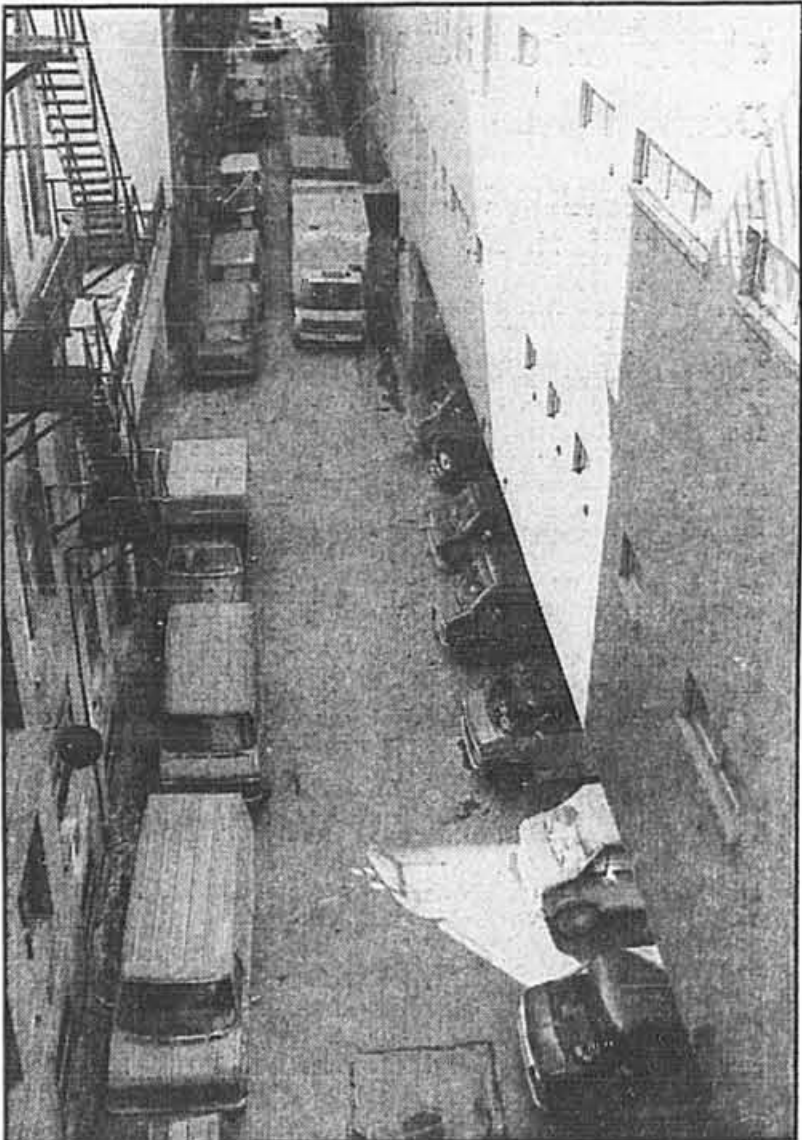
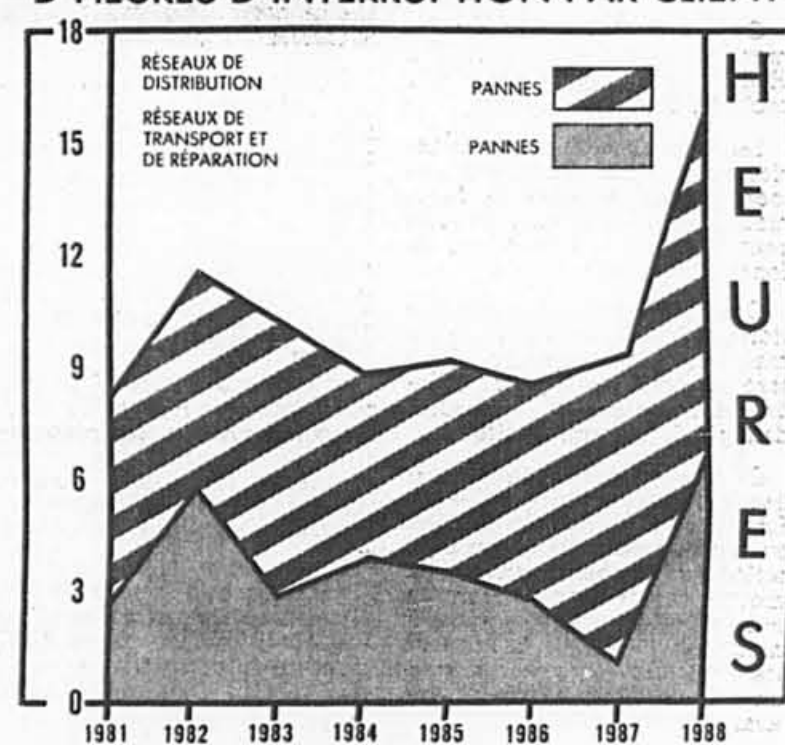
Avec cette seconde panne générale en moins d'un an — sans compter d'autres pannes majeures — Hydro-Québec paraît déjà éloignée de ses objectifs.

La semaine dernière, M. Boivin affirmait que «dans le réseau actuel, tel qu'il a été conçu, on peut prévoir une panne générale aux quatre ou cinq ans.»

«Selon les nouveaux critères de performance du réseau de transport, l'objectif est de réduire cette fréquence à au plus une panne en dix ans. Maintenant il est même possible (qu'avec la technologie lorsqu'elle sera implantée) les pannes générales du réseau de transport soient un petit peu chose du passé», avait-il risqué.

«L'objectif est de réduire le nombre de panne à au plus une panne par dix ans», avait lancé M. Boivin.

NOMBRE MOYEN D'HEURES D'INTERRUPTION PAR CLIENT



Édition spéciale de La Presse

Une longue procession de camions s'est formée dans la ruelle des Fortifications, hier après-midi, pour recueillir en ballo... 60 000 exemplaires de l'édition spéciale fraîchement imprimée de La Presse, livrée un peu partout sur l'île de Montréal avec, en prime, les dernières informations disponibles sur la panne de courant d'hier.

Cette édition d'après-midi était la première pour La Presse en neuf ans, ce qui a rappelé bien des souvenirs à tous ceux qui travaillaient au journal du temps où La Presse publiait son édition finale pour la sortie des bureaux, vers 17h.

Comme ce fut le cas chez tous ces concurrents, les presses ont été stoppées par la panne générale

d'électricité qui a frappé le Québec vers 2h45, hier matin.

Outre La Presse, seul le quotidien The Gazette a publié une édition d'après-midi de 60 000 copies pour ses abonnés montréalais. Pour sa part, le Journal de Montréal s'est retrouvé à court d'environ 100 000 exemplaires comparativement à son tirage moyen du lundi. Son impression n'a pas repris dans la journée, après la panne.

Bien que cet événement soit hors de son contrôle, La Presse tient à s'excuser auprès de ses lecteurs pour le retard occasionné dans la distribution du journal, et tient aussi à remercier ses distributeurs et camelots qui ont tout fait pour assurer le meilleur service possible.

TAILLE

Moyenne

LIMPER - LE MODELE CROISE TRENCH EST ENCORE CETTE SAISON L'IMPERMEABLE RECHERCHE SON CHIC EST MIS EN RELIEF PAR SON FINI VELOUTÉ ET PAR SON ALLURE DÉGAGÉE ET DESINVOLTE. IMPORTÉ D'AUTRICHE. BEIGE SEULEMENT. TAILLES COURTES ET MOYENNES 36 À 46. 2955.

LE COMPLET - MAGNIFIQUE COMPLET EN PURE LAINE LÉGÈRE «PRINCE DE GALLES» DE PARK HALL NOIR/BEIGE. 38 À 46. 4955.

Bovet

MONTREAL

4475 est. boul. Métropolitain
Les Terrasses (inter. av. McGill College)
Galeries d'Anjou
Centre Rockland
Fairview Pointe-Clair
Carrefour Laval
Carrefour Angrignon
Promenades St-Bruno

374-4555
849-9281
353-6310
735-5441
694-9050
687-1670
366-0762
653-5100

« Ne pas prendre les Québécois pour des dindons », dit Chevrette

MARIO FONTAINE



VIVEZ LE TEMPS DES SUCRES

les samedis 1, 8, 15 et 22 avril

Prolongez pleinement du printemps en vous sucrant le bec à la nouvelle Cabane à sucre du Manoir.

Notre forfait comprend: la chambre, la partie de sucre le samedi après-midi, le repas du soir suivi d'une soirée avec musique canadienne, le petit déjeuner le dimanche, l'accès à la piscine intérieure et au centre de conditionnement physique, la taxe et le service.

Et pour fêter Pâques dans l'ambiance du Temps des Sucres, offrez-vous notre forfait 2 nuits-3 jours incluant la partie de sucre, la soirée canadienne et le brunch, à partir de 155 \$*.

* (prix par personne, par jour, en occupation double)

À partir de

76\$*



LE MANOIR DU LAC DELAGE

HOTEL DE VILLEGIATURE ET CENTRE DE CONGRES
40, Ave du Lac, Ville du Lac Delage, (Québec) G0A 4P0
RÉSERVATIONS (418) 848-2551 / 1 800 463-2841

Le chef de l'Opposition péquiste, Guy Chevrette, pouffe de rire devant l'hypothèse qu'un orage magnétique ait provoqué la panne d'hier à Hydro-Québec. Le premier ministre Bourassa ne pourra se cacher éternellement, il devra expliquer ces pannes à répétition, avertit M. Chevrette.

Aussi réclame-t-il la convocation d'une commission parlementaire, où toute la vérité pourra être faite. « C'est pas vrai qu'on va prendre les Québécois pour les dindons de la farce, a affirmé hier M. Chevrette. Un orage magnétique, il n'y a aucun précédent selon nos recherches, ça n'a jamais existé sur quelque continent que ce soit une telle cause ».

Sans exiger la démission du ministre de l'Énergie John Ciacia, celui-ci se montre plus virulent que son chef Jacques Parizeau dans le dossier. Il parle même de « camouflage », d'où sa requête d'une commission parlementaire



Guy Chevrette

où experts, élus et dirigeants d'Hydro-Québec prendraient le temps qu'il faudrait pour trouver les causes du malaise. Une commission au terme de laquelle de nouveaux crédits pourraient être votés si nécessaire afin de ravaler les installations défectueuses.

Selon M. Chevrette, le ministre de l'Énergie devra trouver une « autre ritournelle », pour expliquer la situation actuelle, que d'en imputer encore une fois la responsabilité à l'ancienne administration du Parti québécois. Le nombre de pannes s'est accru de façon considérable depuis trois ans, fait-il remarquer, parce que le gouvernement libéral n'a pas suffisamment investi dans l'entretien du réseau durant cette période.

Ce que le critique du PQ déplore aussi, c'est de voir les usagers québécois geler chez eux pendant que nos exportations se poursuivent vers l'Ontario et la Nouvelle-Angleterre. Robert Bourassa doit commencer par satisfaire les besoins de son propre peuple avant de chauffer les voisins, fait valoir M. Chevrette.

Et si selon lui le premier ministre cache l'état véritable du réseau, c'est justement pour ne pas apeurer ces clients à l'extérieur du Québec pendant qu'ici on doit se passer de courant. Ironiquement, pointe-t-il du doigt, cela survient au moment même où on refille aux consommateurs une nouvelle augmentation des tarifs de 4,5 p. cent, supérieure au taux de l'inflation.

Ces exportations d'électricité ne sont du reste pas une panacée, met en garde M. Chevrette, en faisant référence aux travaux de Pierre Lamonde, de l'Institut national de recherche scientifique. Celui-ci a rédigé une étude dans laquelle il signale que la vente d'électricité aux Américains n'est pas automatiquement rentable, et que le Québec de l'an 2 000 pourrait devenir la Terre-Neuve des Américains.

Parizeau circonspect

Une comparaison également utilisée par le président de la formation, Jacques Parizeau, au cours d'une entrevue accordée à La Presse la semaine dernière. M. Parizeau se montre toutefois beaucoup moins virulent que son principal lieutenant quant au délabrement du réseau et des conséquences politiques qui en découlent.

« Il faut faire attention de ne pas discuter de ces questions sur une base partisane. Ça ne mène à rien, soutient en effet le leader souverainiste. Ils ont fait ce qu'ils ont pu, l'Hydro, pour se réorienter vers l'entretien. C'est vrai que ce fut lent, pénible et laborieux pendant quelques années, mais maintenant ils y sont ».

M. Parizeau se souvient de discussions vives avec la société d'État, en 1982 et 1983, qu'il exhortait alors à dépenser davantage sur l'entretien de ses installations. La récession apportait des surplus d'électricité, les gros travaux d'immobilisation étaient presque tous reportés. Mais les ingénieurs d'Hydro avaient l'habitude de construire des grands barrages, pas de s'occuper de petits projets. C'était un recyclage énorme à accomplir, constate le chef du PQ.

DEVENEZ UN GRAND CHASSEUR DE PRIMES.

700\$

DE REMISE SUR LES VOITURES OPTIMA ET I-MARK 88



Bien sûr vous savez négocier de superbes rabais et vous n'en n'êtes plus à votre première bonne affaire! Mais sauriez-vous négocier un rabais supplémentaire de 700\$ auprès de votre concessionnaire? Inutile, il vous l'offrira lui-même si vous prenez le volant d'une I-Mark d'Isuzu ou d'une Optima 1988 neuves.

La I-Mark Turbo d'Isuzu, c'est la performance à prix compétitif grâce



à son moteur efficace de 1,5 litre, sa suspension sophistiquée et sa direction assistée à pignon et crémaillère. Quant à l'Optima de Passeport, conçue en Allemagne puis construite en Orient, elle conjugue moteur nerveux et économie de 1,6 litre, aérodynamisme étudié, direction à pignon et crémaillère et traction avant.

Enfin, si vous recherchez quelque chose de plus robuste, les Trooper 4 x 4

et Pickup 88 d'Isuzu vous offriront d'autres avantages très intéressants. Renseignez-vous sur les modalités de crédit. Mais voyez votre concessionnaire Passeport au plus vite: notre offre se termine le 31 mars 1989!



PASSEPORT

AUTOMOBILES INTERNATIONALES

Passeport Décarie
5400, boul. Décarie
Montréal
(514) 483-5555

Passeport Terrebonne
675, boul. des Seigneurs
Terrebonne
(514) 964-1374

Passeport Laprairie
1055, boul. Sainte-Elizabeth
La Prairie
(514) 659-8994

Passeport Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
(514) 437-6317

Passeport Laval
1615, boul. St-Martin Est
Laval
(514) 385-9191

Passeport Hochelaga
4500, rue Hochelaga
Montréal
(514) 251-1552

Passeport Sherbrooke
4880, boul. Bourque
Rock Forest
(514) 823-1400

Faites savoir à 250 000 utilisateurs de télécopieurs que vous êtes en affaires.

Si vous êtes en affaires, il faut vous inscrire dans Connexions d'Affaires.

En plus de donner des numéros de télécopieurs, Connexions d'Affaires est le seul annuaire de télécommunications au Canada à publier une liste complète des adresses, codes postaux, numéros de téléphone, de Télex™ et autres numéros de systèmes de communications électroniques des sièges sociaux d'entreprises et de leurs filiales.

Et le numéro de télécopieur de votre entreprise ainsi que vos autres numéros de télécommunications y sont inscrits gratuitement. Le premier exemplaire est distribué gratuitement à chacun de vos bureaux d'affaires qui y figure. (Tout exemplaire supplémentaire coûte 39,95 \$.)

Pour vous assurer que votre numéro de télécopieur et autres numéros de télécommunications soient inscrits correctement dans le prochain tirage de Connexions d'Affaires, veuillez nous retourner le formulaire par télécopieur ou téléphonez-nous, aux numéros de téléphone suivants, avant le 15 mai 1989.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION GRATUITE

Nom/Titre _____	
Entreprise _____	
Adresse _____	
Ville _____	Province _____
Code Postal _____	Téléphone _____
Veuillez inscrire nos numéros de :	
Télécopieur _____	
Télécommunications _____	
Nature de l'entreprise _____ LP	

Télécopieur : (416) 232-0445

Ou téléphonez à Montréal (514) 866-1371, Toronto (416) 232-1791

Autres villes en Ontario et au Québec 1-800-268-2552

Vancouver (604) 683-5529, Partout ailleurs au Canada 1-800-268-2770

Faites savoir que vous êtes en affaires.



L'hôpital de Valleyfield ferme son unité des soins intensifs

Le manque de médecins spécialistes a obligé l'hôpital à prendre cette mesure temporaire

MARTHA GAGNON

Le centre hospitalier de Valleyfield a dû fermer son unité des soins intensifs à cause d'un manque de spécialistes. Des patients ont été transférés à l'urgence, tandis que d'autres, plus gravement malades, ont été déplacés vers des hôpitaux de Montréal.

Depuis quelques mois, la population de la Rive-Sud connaît des difficultés avec ses services de santé. Après l'hôpital Anna-Laberge, de Châteauguay, qui est toujours paralysé par un conflit avec les anesthésistes, c'est main-

tenant au tour du centre hospitalier de Valleyfield d'avoir des ennuis.

Le directeur général, M. Paul-Henri Boutin, affirme que l'établissement traverse une crise. Deux spécialistes, dont un cardiologue, ont quitté l'hôpital, d'autres se plaignent d'essoufflement et des omnipraticiens menacent de démissionner si on ne règle pas le problème des soins intensifs.

L'hôpital éprouve de sérieuses difficultés à recruter des spécialistes en médecine interne. Il semble que personne ne soit intéressé à venir travailler à Valleyfield.

«On ne peut pas les forcer, dit M. Boutin. La seule façon de les attirer serait de leur offrir des avantages particuliers». Il admet que les horaires de travail sont parfois chargés et que certains médecins sont épuisés.

Il y a quelques mois, l'hôpital a fait appel à quatre omnipraticiens pour remplacer les spécialistes qui étaient partis. Enthousiastes au début, les médecins se sont vite épuisés à la tâche. Ils ont démissionné de leurs nouvelles fonctions après s'être plaints que les heures de garde étaient beaucoup trop longues.

Quant aux deux spécialistes qui sont encore en poste, les docteurs Pierre Doucet, cardiologue, et Pierre Plourde, interniste, ils ont demandé que leur charge de travail soit diminuée. On n'a pu

trouver de remplaçant au Dr. Doucet qui est en congé pour trois semaines.

Cette situation a obligé l'hôpital à fermer temporairement son unité des soins intensifs. Des grands malades, tels des cardiaques et des accidentés, ont été admis dans des hôpitaux de Montréal, après des négociations. Pour les autres, on a transformé un coin de l'urgence en unité d'observation. Heureusement, l'urgence n'était pas très achalandée ces derniers jours. On a aussi dirigé des ambulances vers d'autres établissements.

Le directeur espère que l'on trouvera une solution dans les prochains jours, sinon il faudra songer à réduire le nombre des interventions chirurgicales. «On ne peut pas rester comme cela

pendant plusieurs semaines», explique M. Boutin. Des discussions ont déjà été engagées entre le ministère et le conseil régional de la santé.

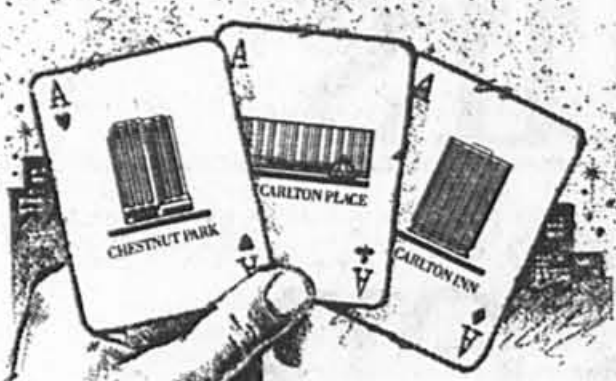
Un membre du personnel infirmier, qui préfère ne pas s'identifier, a téléphoné à La Presse pour dénoncer la situation. Selon cette personne, «si les médecins refusent de venir travailler à l'hôpital de Valleyfield, c'est parce que les conditions de travail sont inadéquates». À son avis, une partie du blâme revient à l'administration qui ne parvient pas à garder ses médecins.

Le président du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, le Dr. Émile Kiam, a promis de faire des déclarations, aujourd'hui.

Un détenu trouvé pendu dans sa cellule

Jocelyn Larochelle, un détenu de l'Institut Leclerc, pénitencier à sécurité moyenne du complexe Laval, a été trouvé pendu dans sa cellule, hier à 19h30. Larochelle, qui purgeait une peine de trois ans pour vol qualifié, s'est pendu à l'aide de draps. Les efforts déployés pour le réanimer ont été vains, et son décès a été constaté à 20h30 à l'hôpital Cité de la Santé. La Sûreté du Québec a ouvert une enquête.

Jouez la bonne carte!



Économisez 50%* sur une Fin de semaine à Toronto.

Planifiez-vous une fin de semaine à Toronto? Carlton International Hotels and Resorts vous offre 50% de réduction sur le prix régulier d'une Fin de semaine à Toronto dans un de ses trois grands hôtels!

Pendant votre séjour à Toronto, menez grand train, économiquement, dans l'un des trois hôtels Carlton situés là où on trouve ce que la ville a de mieux à offrir.

Hôtel Chestnut Park — le dernier né des hôtels de luxe du centre-ville. À deux pas de l'Hôtel de ville, cet hôtel de première classe vous place au centre de toutes les activités!

Hôtel Carlton Place — à cinq minutes de l'aéroport international de Toronto et des

grands axes routiers. Vous pourrez aisément vous rendre au centre-ville et dans tous les lieux d'attraction torontois tels que Canada Wonderland et Ontario Place.

Carlton Inn — l'hôtel économique et pratique en plein cœur de la ville. À deux pas du Maple Leaf Gardens, du métro et des centres commerciaux et de loisirs.

Pour réserver votre Fin de semaine à Toronto, appelez votre agent de voyages, ou notre service de réservations instantanées au 1-800-668-6600.

*Selon les disponibilités. Les rabais peuvent varier occasionnellement. On peut aussi se prévaloir d'offres spéciales telles qu'«Événements familiaux», «Voyages de noces» et «Offres troisième âge». Affiliés à Best Western International 1-800-528-1234. Tous les hôtels sont représentés par Uell International.

CARLTON INTERNATIONAL HOTELS AND RESORTS

IRRÉSISTIBLE



PÂQUES CHEZ ASTRAL, C'EST SPÉCIAL.



Chez Astral, la fête de Pâques c'est toujours spécial.

Si vous voulez des images de vos poussins les plus irrésistibles, Astral a ce qu'il vous faut. En plus, nous avons toujours notre «Garantie Du Plus Bas Prix» sur nos appareils électroniques et photographiques. Quant aux photos de vos poussins, Astral vous assure d'une qualité d'impression toujours impeccable.



Épargnez 20\$ sur le SAFARI. Appareil 35mm compact avec flash incorporé, plus le chargement, l'avance et le rebobinage automatiques. Idéal pour une fête de Pâques inoubliable.

49⁹⁹\$



Canon Sure Shot Prima Date. Appareil 35mm entièrement automatique, autofocus, flash incorporé, lentille f/3.5, avance et rebobinage automatiques, viseur d'appoint. Pile au lithium comprise. Imprime la date sur chaque photo.

249⁹⁹\$



Pentax Zoom-70 avec la mise au point, l'exposition, l'avance, le rebobinage et le chargement automatiques. Flash incorporé, plus un puissant objectif Zoom 35-70 allant du grand-angle à petit télé. GRATUIT! Etui Pentax, une valeur de 18,99\$

319⁹⁹\$



Pentax SF10 autofocus. Appareil 35mm SLR de haute précision avec avance, rebobinage, mise au point et exposition automatiques, plus un flash TTL automatique escamotable incorporé. GRATUIT! Pile au lithium, une valeur de 18,99\$

399⁹⁹\$

IRRÉSISTIBLE 3 FILMS

3 films couleur Astral 135-24 poses à très haute définition pour seulement

7⁹⁹\$



IRRÉSISTIBLE RÉIMPRESSIONS GRATUITES

6 réimpressions de tout négatif couleur 4 X 6. C'est gratuit.

Vous n'avez qu'à présenter le «coupon irrésistible» qui accompagne votre développement de film chez Astral. Pour plus de détails, passez chez Astral.

IRRÉSISTIBLE 4 AGRANDISSEMENTS

4 agrandissements couleur 5 X 7 de tout négatif couleur pour seulement

4⁹⁹\$

astral

PHOTO

VOTRE IMAGE DE PRESTIGE

Les Galeries d'Anjou 354-2001
Centre d'Achats
Boulevard 721-3939
Promenades St-Bruno 653-8826
Carrefour Laval 687-7988
Plaza St-Hubert 271-1435
Mail Champlain 671-5935

Centre Laval 688-3636
916, rue Ste-Catherine 842-5225
Place Versailles 355-4709
Deux-Montagnes 491-6817
Place Ville-Marie 878-9821
Place Bonaventure 878-4378

Plaza Côte-des-Neiges 343-5209
2020, rue Université 849-7341
Centre Fairview 695-6563
Complexe Desjardins 843-8219
Place Vertu 336-8272
Centre Rockland 733-2669
Centre Dorval 636-8221

Plaza Alexis Nihon 933-7209
Carrefour Angrignon 363-6918
Place Montreal Trust 843-8836
Les adresses en caractères gras indiquent les magasins offrant le service de développement sur place.

La Presse

DATES ET HEURES DE TOMBÉE POUR LA SEMAINE DE PÂQUES DU 24 MARS AU 1er AVRIL 1989

Veuillez prendre note que La Presse ne sera pas publiée le vendredi 24 mars 1989 (Vendredi saint) et le lundi de Pâques (27 mars 1989).

Éditions des samedi 25 et dimanche 26 mars 1989

Réservation d'espace: le mercredi 22 mars 1989
Annonces avec épreuves: le mardi 21 mars 1989
Annonces sans épreuve: le mercredi 22 mars 1989
Corrections finales: le mercredi 22 mars 1989

Édition du mardi 28 mars 1989

Réservation d'espace: le mercredi 22 mars 1989
Annonces avec épreuves: le mardi 21 mars 1989
Annonces sans épreuve: le mercredi 22 mars 1989
Corrections finales: le jeudi 23 mars 1989 - 12h

Édition du mercredi 29 mars 1989

Réservation d'espace: le jeudi 23 mars 1989
Annonces avec épreuves: le jeudi 23 mars 1989
Annonces sans épreuve: le mardi 28 mars 1989
Corrections finales: le mardi 28 mars 1989

Édition du jeudi 30 mars 1989

Réservation d'espace: le mardi 28 mars 1989
Annonces avec épreuves: le jeudi 23 mars 1989
Annonces sans épreuve: le mercredi 29 mars 1989
Corrections finales: le mercredi 29 mars 1989

CAHIER CONSOMMATION

Édition du mercredi 29 mars 1989 (Pré-imprimé)

Réservation d'espace: le mercredi 22 mars 1989
Annonces avec épreuves: le mardi 21 mars 1989
Annonces sans épreuve: le jeudi 23 mars 1989
Corrections finales: le jeudi 23 mars 1989

Tre section Arts et Lettres

Édition du samedi 25 mars 1989

Réservation d'espace: le mercredi 22 mars 1989 - 13h
Annonces avec épreuves: le mardi 21 mars 1989
Annonces sans épreuve: le jeudi 23 mars 1989
Corrections finales: le jeudi 23 mars 1989

Sections Carrières et professions et Vacances/Voyage

Édition du samedi 25 mars 1989 (Pré-imprimé)

Réservation d'espace: le mardi 21 mars 1989 - 11h a.m.
Annonces avec épreuves: le lundi 20 mars 1989 - 13h
Annonces sans épreuve: le mardi 21 mars 1989
Corrections finales: le mardi 21 mars 1989
Mise en pages: le mardi 21 mars 1989 - 13h

Sections Habitat et 2e section Arts et Lettres

Édition du samedi 25 mars 1989 (Pré-imprimé)

Réservation d'espace: le lundi 20 mars 1989
Annonces avec épreuves: le vendredi 17 mars 1989
Corrections finales: le lundi 20 mars 1989 - 12h

Un air printanier au festival perce-neige de Longueuil

FLORIAN BERNARD

■ L'une des premières fleurs à éclore, chaque printemps, est le délicat perce-neige — *Galanthus nivalis* — originaire du nord de l'Europe et maintenant naturalisé dans plusieurs jardins du Québec. Émergeant des derniers lambeaux de neige, souvent dès la fin de mars, le perce-neige est devenu, en quelque sorte, le symbole du retour à la saison chaude.

Cette petite fleur blanche, en forme de clochette, issue d'un bulbe rustique, est également le symbole du festival floral fondé il y a sept ans par la Société d'horticulture et d'écologie de Longueuil, en collaboration avec l'administration municipale. Cette année, le festival perce-neige aura lieu les samedi et dimanche, 18 et 19 mars, à la polyvalente Jacques-Rousseau, au 444 est Gentilly. On y attend des milliers de visiteurs.

Les amateurs de jardinage pourront visiter une cinquantaine de kiosques, dont sept centres de jardinage, et assister à plusieurs conférences consacrées à divers aspects du jardinage, à l'agriculture biologique, à la culture hydroponique, aux champignons, aux plantes aquatiques, aux fines herbes, à l'aménagement des terrains, aux engrais et même à l'ornithologie.

Les résidents de Longueuil pourront, de leur côté, réserver gratuitement un arbre ou un arbuste de leur choix, en vue d'embellir leur terrain. Il leur suffira d'assister à une séance d'information sur l'arboriculture et de présenter leur compte de taxes!

Dans le but d'attirer le plus grand nombre de visiteurs, les responsables du festival ont fixé un droit d'entrée extrêmement bas, soit \$1 pour les adultes (18 ans et plus). Pour tous les autres, c'est gratuit. Le festival sera ouvert de 10h à 19h, samedi, et de 10h à 18h, dimanche, les 18 et 19 mars.

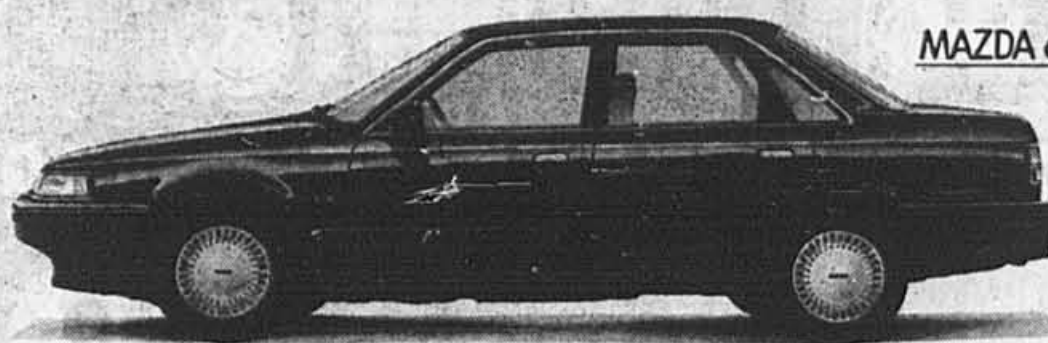
MAZDA VOUS EN DONNE PLUS POUR VOTRE ARGENT!



MAZDA 323

**TRANSMISSION AUTOMATIQUE
SANS SUPPLÉMENT!**

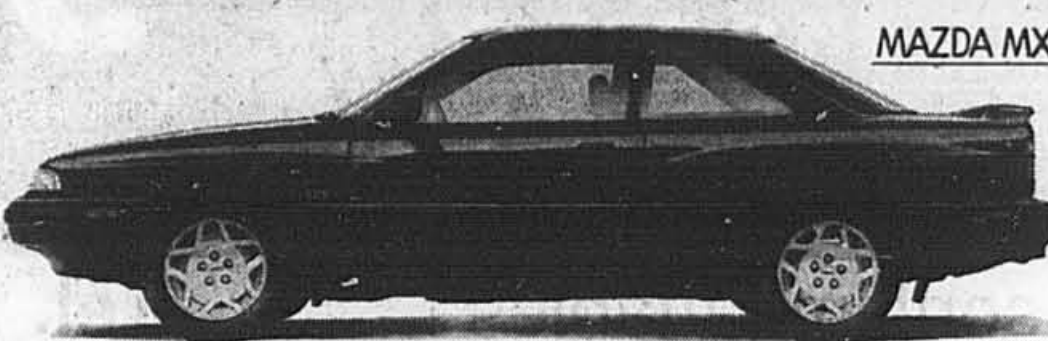
Valeur au détail 840 \$
ou crédit de valeur équivalente*



MAZDA 626

**TRANSMISSION AUTOMATIQUE
SANS SUPPLÉMENT!**

Valeur au détail 920 \$
ou crédit de valeur équivalente*



MAZDA MX-6

**CLIMATISATION
SANS SUPPLÉMENT!**

Valeur au détail 1 500 \$
ou crédit de valeur équivalente*



MAZDA B2200

**MINIMUM DE 1 000 \$ DE RABAIS
SUR TOUTES LES CAMIONNETTES MAZDA!**

*Incluant la
SE-5 ÉDITION SPÉCIALE*

PLUS ENCORE... LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE!

HÂTEZ-VOUS! OFFRE DE DURÉE LIMITÉE • PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE MAZDA DÈS AUJOURD'HUI!

mazda

*Basé sur le prix de détail suggéré du manufacturier (transmission automatique) et le prix de vente approximatif (climatisation). Ces offres ne peuvent être combinées à d'autres offres spéciales (Exemple: la Mazda 323 Plus). Pour plus de détails, passez voir votre concessionnaire Mazda. Certains concessionnaires peuvent vendre moins cher. Durée de l'offre: du 4 février au 4 avril 1989.

Albi Automobiles Ltée
3300, boul. Ste-Marie
Mascouche
474-2481/2

Lachine Mazda
2895, rue Notre-Dame, Lachine
637-1153

Jacauto Lavaltrie
651, rue Notre-Dame, Lavaltrie
588-4141

Mazda Valleyfield
3333, Mgr. Langlois
Valleyfield
377-5533

Autorior Inc.
2344, Labelle
Lafontaine
436-8211

Charles Gareau Inc.
10175, rue Papineau
381-3987

Avo Auto Inc.
4815, Buchanan
737-7373

Blondin Automobiles Ltée
6464, boul. Henri-Bourassa est
324-9100

Delisle Auto (1970) Ltée
2815, rue Sherbrooke Est
523-1122

Quintin Automobile Inc.
490, rue Jacques Cartier Sud
St. Jean
346-9445 658-9642

Mazda 2-20
1 boul. Don Quichotte
Ile Perrot
453-7220

Le Domaine de L'Auto
P.A.T. Ltée
12210, Sherbrooke Est
Pointe-aux-Trembles
645-1694

Fort Chambly
Automobiles (1979) Inc.
830, boul. Perigny, Chambly
658-6623

Garage Blanchette Inc.
410, rue St-Laurent Ouest
Longueuil
577-6347

Armand Quéran
Automobiles Ltée
1530 Chomedey Blvd.
Laval
688-4787

Jacauto Ltée
3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
626-8120

St-Constant Auto Ltée
48, rue St-Pierre
St-Constant
632-0700

Ami Auto Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay
692-9600

Fabreville Auto Inc.
4010, boul. Dagenais, Laval
622-3434

Mazda Drummondville
1325, boul. St-Joseph
Drummondville
477-5566

Lacroix Automobile Ltée
990, Route #117
Val-David
322-3937

Mazda St-Hyacinthe
3190, Cusson
St-Hyacinthe
774-1345

Mazda de Blainville
738 Boulevard Labelle
Blainville
437-8000



Voici un
court message
qui en dit
long

FINANCEMENT

10.9%

48 MOIS

en coopération
avec Ford et
Crédit Ford
sur le reste de nos
TRACER 1988
en stock

OVALE LINCOLN MERCURY INC.
6435, rue Saint-Jacques, Montréal

489-3831

Un service parmi bien d'autres.

Votre Guide d'impôt général vous donne tous les renseignements sur la façon de remplir votre déclaration et Revenu Canada, Impôt vous offre divers services pour vous aider. Vous pouvez nous appeler sans frais à l'un des numéros inscrits à la fin du Guide d'impôt général ou venir nous voir dans un des centres saisonniers d'aide fiscale situés dans des centres commerciaux et un peu partout au Canada. Il existe aussi des groupes communautaires de bénévoles qui offrent leur aide aux personnes qui en ont besoin.

Nous avons aussi produit une série de guides particuliers dont vous trouverez la liste dans votre Guide d'impôt général.

Si vous n'avez pas de revenu et que vous désirez uniquement demander le crédit d'impôt pour enfants

ou le crédit pour taxe fédérale sur les ventes, il n'est pas nécessaire de remplir toute la déclaration pour recevoir votre remboursement. Consultez donc votre Guide d'impôt général.

Assurez-vous enfin de bien inscrire votre numéro d'assurance sociale dans la section de l'identification. Votre déclaration sera ainsi traitée plus rapidement et plus efficacement.

Avec le Guide d'impôt général, les guides particuliers et les divers services qu'offre Revenu Canada, Impôt, tous les Canadiens sont bien servis.

Pour y voir clair dans vos affaires.

Motoneigiste secouru après une nuit d'inquiétude

Presse Canadienne
ALMA

■ «C'était un véritable cauchemar. Je ne souhaite cela à personne», a lancé, hier, Hélène Boudreau, d'Alma, dont le mari, Roger Potvin, 30 ans, s'est perdu en motoneige sur le lac Saint-Jean, samedi soir, et n'a été retrouvé que dimanche matin, par la Sûreté du Québec, sur une petite île.

Sain et sauf, mais en état de choc, M. Potvin se souviendra longtemps de cette mésaventure, lui qui connaît pourtant bien le secteur. L'homme a trouvé refuge dans un petit chalet où il a passé la nuit, avant d'être secouru, vers 8h15, par un hélicoptère de la Sûreté du Québec.

«La nuit a été terrible. L'imaginais le pire, que Roger s'était noyé ou qu'il gisait quelque part, gelé. Lorsque l'on m'a appelée pour me dire que mon mari était en bonne santé, j'ai enfin respiré, mais ce n'est qu'au moment où je lui ai parlé au téléphone que j'ai été vraiment soulagée», a relaté Mme Boudreau, exprimant toute sa gratitude envers les secouristes.

Parti vers 21 h, samedi, du club de motoneiges Amico, situé près de Saint-Henri-de-Taillon, M. Potvin rentrait chez lui sur la surface glacée du lac, précédé d'un autre motoneigiste, Bertrand Larouche, un parcours d'une trentaine de minutes.

Au cours du trajet, Roger Potvin a pris un autre embranchement, poursuivant sa route jusqu'à ce qu'il se rende compte qu'il s'était égaré dans l'obscurité.

Ne parvenant pas à retrouver son chemin, M. Potvin s'est approché d'une petite île, située à quelque 200 mètres de la rive, où se trouve un chalet. Tout autour de l'île, la glace était toutefois rendue mince et de l'eau en parcourait la surface, en raison du courant, d'un ruisseau qui passe à proximité.

Le motoneigiste a pu néanmoins gagner l'abri. Là, il a réussi à pénétrer dans le chalet, où il a chauffé le poêle.

Hier matin, M. Potvin s'est précipité à l'extérieur du chalet lorsqu'il a entendu le vrombrissement de l'hélicoptère, dont le pilote l'a rapidement repéré. Marqué par cette aventure, l'homme a par la suite retrouvé les siens, dont ses deux filles âgées de 11 et 4 ans.

Boul. l'Acadie juste au nord de Métropolitain

BOULEVARD

PONTIAC-BUICK-GMC



SUNBIRD

2 PORTES LE 1989

5 VITESSES.

10 595 \$

DESCRIPTION :

2 MIROIRS SPORT
MOULURES DE PROTECTION
DEGIVREUR ELECTRIQUE
BATTERIE HAUT DEBIT.

RADIO AM-FM STEREO
4 HAUT-PARLEURS
CHAUFFE-BLOC
PNEUS 4 SAISONS.



TEMPEST

4 PORTES 1989

PEINTURE 2 TONS.
TRANSMISSION AUTOMATIQUE.
VITRES TEINTÉES.
ET CONSOLE.

12 795 \$

MOTEUR 4 CYLINDRES A
INJECTION ELECTRONIQUE
SERVO-FREINS
SERVO-DIRECTION.

TRANSPORT ET
PREPARATION EN SUS.
RABAIS GM INCLUS.

JUSQU'À VENDREDI

CHEZ NOUS SEULEMENT
OBTENEZ LE TAUX INCROYABLE DE :

9,8 %

* LE TAUX N'EST DISPONIBLE QUE POUR
LES AUTOS NEUVES. SUR APPROBATION DE CREDIT.
CONTRAT DE CREDIT 48 MOIS MAXIMUM.

Les photographies ne sont qu'à titre d'illustration.

Là où les prix sont imbattables !

Tél. : 382-4400

Lorsque vous serez
sollicités par un bénévole
de La Fondation
canadienne du rein,
donnez généreusement.



LA FONDATION CANADIENNE DU REIN

Parce que la vie ça n'attend pas!

Des économies pour la belle vie!

Forfaits Vacances Tilden

depuis **179 000 \$**
par semaine!

D'un océan à l'autre, plus de 100 bureaux Tilden participants vous offrent ce forfait économique de 7 jours qui comprend 1050 kilomètres sans frais supplémentaires.

Il suffit de réserver 24 heures à l'avance. Climatisation et plus grosses voitures disponibles également: les tarifs sont un peu plus élevés.

La voiture doit être rapportée au bureau où elle a été louée.

*Ce tarif s'applique aux locations commençant au plus tard le 11 juin 1989. A compter du 12 juin, le tarif sera de 199,00 \$ par semaine.

Réservez vite!
842-9445



Nissan Micra

On
s'affaire
à vous
plaire.

TILDEN



● A l'extérieur du Canada Nos affiliés internationaux offrent aussi d'excellents forfaits vacances. Appelez Tilden pour tous les détails et réservez. ● Grands Voyageurs Tilden récompense les membres Canadien Plus et d'autres programmes. ● Non-Fumeurs Plusieurs bureaux Tilden offrent des voitures sans odeur de tabac. ● Téléphones cellulaires Disponibles dans les bureaux participants. ● Voitures Tilden loue plusieurs marques et modèles et met en vedette les voitures Nissan.

Vous méritez une promotion... nous vous l'offrons!



190 E 2.6 / NEUVE / 1989

599 \$/mois

Location de 48 mois 8500 \$/Comptant 23500 \$/Valeur de rachat
*Taux applicable en sus



260 E / NEUVE / 1989

699 \$/mois

Location de 48 mois 9500 \$/Comptant 29500 \$/Valeur de rachat
*Taux applicable en sus



300 E / NEUVE / 1989

799 \$/mois

Location de 48 mois 11000 \$/Comptant 33500 \$/Valeur de rachat
*Taux applicable en sus



300 SE / NEUVE / 1989

899 \$/mois

Location de 48 mois 14000 \$/Comptant 38500 \$/Valeur de rachat
*Taux applicable en sus



420 SEL / NEUVE / 1989

999 \$/mois

Location de 48 mois 17000 \$/Comptant 44900 \$/Valeur de rachat
*Taux applicable en sus



560 SL / NEUVE / 1989

1 099 \$/mois

Location de 48 mois 36000 \$/Comptant 44900 \$/Valeur de rachat
*Taux applicable en sus

Profitez de nos taux de financement à partir de 13,5%



Mercedes-Benz Canada Inc.
Division Détail

MONTREAL
7 800, boul. Décarie
Coin Ferrier
Montreal (Québec)
Tél.: (514) 735-3581

GREENFIELD PARK
845, boul. Taschereau
À deux minutes du pont Champlain
Greenfield Park (Québec)
Tél.: (514) 672-2720



vous en fait voir de toutes les couleurs!

9,9%*

Jusqu'à 48 mois pour étaler vos paiements!

D'ici le 7 avril, GM vous propose un taux de financement inespéré par les temps qui courent. Un taux de crédit annuel de seulement 9,9% et jusqu'à 48 mensualités pour payer n'importe quelle voiture GM neuve, en stock. À vous de choisir celle qu'il vous faut!

Pas de montant limite!

Cette offre s'applique aussi aux camionnettes compactes, y compris les Blazer et Jimmy. Votre crédit est sujet à l'approbation de GMAC. Si vous avez une GM en tête, voyez votre concessionnaire GM sans tarder. Il vous donnera tous les détails et vous en fera voir de toutes les couleurs!

Toutes les voitures GM deviennent encore plus accessibles!

Cette offre prend fin le 7 avril 1989.

*Le taux de crédit à 9,9% s'applique à toutes les voitures GM, aux camionnettes compactes et aux véhicules récréatifs Blazer et Jimmy série S neufs 1989 et 1988 achetés à partir du stock d'un concessionnaire participant entre le 14 mars 1989 et avant la fermeture des bureaux le 7 avril 1989. Offre en vigueur pour les achats au détail seulement. Elle ne s'applique pas aux commandes à l'usine, aux parcs et aux véhicules de location. Cette offre est réservée aux acheteurs au détail finançant leur achat pour une durée maximum de 48 mois auprès de GMAC. Cette offre peut s'appliquer au montant d'achat total du véhicule. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

GM TOTAL
GARANTIE
DE 3 ANS / 80 000 KM



Ça, c'est GM aujourd'hui

Aventure en République Dominicaine: une autre version...

Presse Canadienne
SOSUA, République Dominicaine

Fort désappointé de la publicité qui lui a été faite au sujet d'un présumé racket dont aurait été victime un résident de Shawinigan en République Dominicaine, Réjean Asselin, le propriétaire de L'Auberge Sympathique, de Sosua, dans cette île des Antilles, a remis toute cette affaire entre les mains de son avocat, Me Robert Gauthier, de Jonquière.

Lors d'une conversation téléphonique, hier, avec un journaliste du *Quotidien*, de Chicoutimi, le Jeannois d'origine et tenancier de l'auberge, s'est dit fort désappointé de la tournure des événements. Il a dit avoir l'intention de rétablir les faits, quitte à se rendre, s'il le faut, à Montréal pour s'expliquer.

M. Asselin devrait faire parvenir, aujourd'hui, par le biais d'un télex, sa version des faits aux dirigeants du *Journal de Montréal*, qui a publié, vendredi dernier, l'histoire des deux jeunes garçons, et du père de l'un d'eux qui a dû se rendre dans les Antilles pour dénouer un présumé racket.

Selon la version de M. Asselin, les deux jeunes garçons, Samy Cloutier et Félix Brosseau, auraient débarqué à l'aéroport sans réservation d'hôtel et l'amie du tenancier leur aurait offert une place à l'auberge, comme c'est l'habitude lorsqu'il y a encore des chambres disponibles.

Il précise en outre que les deux adolescents auraient fêté depuis leur arrivée en République Dominicaine. «Ils ont pris une moto louée et se sont promenés, raconte celui qui opère cette auberge depuis trois ans. Ils sont revenus à l'auberge et ont laissé la moto dans la rue, avec les clés sur le contact. Ils ne l'avaient même pas mise dans la cour de l'auberge.»

Selon la loi en République Dominicaine, la location de moto se ferait par contrat et le signataire est responsable des pertes ou des bris de véhicule. Or, M. Asselin, qui était l'endosseur du contrat à la firme de location, aurait donc été obligé de rembourser le véhicule, soit \$2 400 CAN. Il aurait ensuite réclamé la somme aux deux jeunes hommes.

En guise d'assurance de remboursement, le propriétaire de l'auberge leur aurait demandé leur passeport et leur billet. Le jeune Cloutier aurait contacté son père afin qu'il lui fasse parvenir les fonds pour rembourser l'homme et ainsi avoir à nouveau leurs papiers.

Le père de Samy Cloutier serait ensuite débarqué en République Dominicaine pour payer la facture avec une traite bancaire. Toutefois, la traite était au nom de Samy Cloutier et était non transférable. De plus, elle avait été déposée à la banque de Santo Domingo et il fallait un délai pour la transférer à celle de Puerto Plata. «J'ai fait mon possible pour les aider, soutient Réjean Asselin. Je suis allé avec lui à la banque par

deux fois. D'autre part, le monsieur est arrivé en République Dominicaine avec beaucoup de pesos mexicains, et pas un sou canadien. J'ai l'impression qu'il ne savait pas où il s'en allait.»

La version de M. Cloutier

De son côté, Jean-Yves Cloutier, le père du jeune Samy, craignant la violence policière et les prisons infectes de la République Dominicaine, pour les éviter, a ramené comme un fauve, en sortant de nuit de sa chambre d'auberge pour gagner, en mobylette-taxi, l'aéroport de Puerto Plata... et la liberté.

Mais là encore, brusquement déposé comme un criminel par des policiers munis de matraques, qui le forçaient avec arrogance à le suivre, M. Cloutier a profité d'une soudaine confusion autour de lui pour se mettre à courir à toutes jambes jusque dans l'avion du retour en partance pour Montréal.

Ces moments de terreur, ils sont encore bien frais à la mémoire du tapissier-décorateur de Shawinigan.

Parti le 26 février, à la rescousse de son fils, Samy, âgé de 17 ans, et le copain de celui-ci, Félix Brosseau, afin de verser pour eux une somme de \$2 400 que réclamait un propriétaire de motos.

«Mon fils avait appelé à la maison pour me dire que lui et son copain étaient retenus à Sosua par le propriétaire des motos louées et l'aubergiste, un Québécois de Roberval, et qu'il fallait leur déboursier \$2 400 s'ils voulaient avoir à nouveau leur passeport et leurs billets d'avion», relate M. Cloutier.

Il décide, deux jours après avoir expédié une traite bancaire, de prendre l'avion pour se rendre sur place. Sur les lieux, le père fait la connaissance du propriétaire de motos en location, celui-là même qui retient illégalement les billets d'avion et les passeports des adolescents: «Je lui montre alors ma traite bancaire en lui disant qu'il pourra encaisser l'argent dans les trois jours.»

Les choses semblent se normaliser car les deux copains récupèrent rapidement leurs passeports et regagnent, le lendemain, le Québec par la voie des airs.

M. Cloutier se rend à la banque de Puerto Plata en vue de s'occuper de sa traite bancaire. Mais là, on lui signifie que le transfert d'argent ne peut s'effectuer qu'au bout de cinq jours. Or, son billet d'avion sera échu à ce moment-là. Il revient donc en trombe à l'auberge et offre à l'aubergiste de mettre la traite bancaire à son nom pour éviter d'attendre cinq jours.

Tout s'arrange ainsi, du moins en apparence... L'aubergiste lui dit tranquillement: «Écoute, quand tu seras au Québec, fais revenir ta traite bancaire et verse-la chez mon père à Jonquière.»

Jour sombre, le lendemain: il n'est pas question de quitter l'auberge. Au soir, rongé par l'inquiétude, M. Cloutier se couche tout habillé, passeport et billet d'avion sur lui. À 2h, en pleine nuit, il décide de prendre la fuite en rampant pour sortir. Il monte à bord d'une mobylette-taxi et se retrouve, une heure plus tard, à l'aéroport de Puerto Plata.

Sept heures passent. Surgissent alors vers lui, le frère de l'aubergiste accompagné de quatre fiers-à-bras. Il se dirige d'autorité vers le quai d'embarquement, avisant les divers agents aux comptoirs de ne pas laisser passer M. Cloutier, qui est également contraint de retourner avec eux à l'auberge.

Le pauvre homme réussit quand même à téléphoner à son épouse lui disant d'alerter l'ambassade si, après 48 heures, il ne regagne pas le Québec.

Revenu à l'aéroport en après-midi, c'est le coup de chance: il aborde un compatriote qui acceptera de se rendre au comptoir pour lui étamper son billet. Le manège réussit. Mais durant les minutes avant qu'il ne monte dans l'avion, des agents le voient et le forcent à le suivre. «Je me suis agrippé à mon siège et en entendant le mot Montréal dans les haut-parleurs, j'ai crié que je voulais voir l'agent d'immigration. Ils se sont retournés et je me suis dégaîné en courant vers la porte de l'avion.»

Une fois à l'intérieur, il a enfilé le second gilet qu'il portait aux hanches, craignant d'être reconnu. Effectivement, un des agents est monté à bord et crié son nom, en parcourant les allées, sans réussir à le reconnaître. Quelques minutes plus tard, l'avion décolait pour Mirabel et le cauchemar d'une semaine prenait fin.

Finalement, il est rentré à Mirabel comme un rescapé, sans valise et portant un simple gilet d'été malgré le froid. N'ayant sur lui aucune pièce de 25 cents pour téléphoner à son frère, il a utilisé un gros sou noir... et l'appareil a fonctionné. Quant à ses bagages, remplis d'effets personnels, il ne croit pas les récupérer un jour.

Dès son retour au Québec, Jean-Yves Cloutier a relaté sa mésaventure aux enquêteurs de la Gendarmerie royale du Canada puisqu'il aurait reçu des menaces téléphoniques en provenance de Roberval, lieu d'origine de l'aubergiste.

TIMKEN
DE **GBS GENERAL**
BEARING SERVICE...
Montréal 537-7423 Laval 688-5330 Saint-Léonard 328-0471
St-Laurent 744-2721 Longueuil 678-2550 Miramichi 254-6038

GAGNEZ UNE MAISON AVEC PISCINE GREUSÉE

AUJOURD'HUI
LE CODE SECRET
H ? C
J ? B

VOTRE
MOT DE PASSE

HUGUETTE ROBERGE

Les industries
bonneville
PISCINES
VAL-MAR
600 BOIVIN, BOISBRIAND, Q.U.E.
Mobilière 2001

Hôtel l'Estérel
Optique
Laurentienne
Holiday Inn
CROWNE PLAZA

UN GROS LOT DE 105 000 \$

- une maison des Industries P.E. Bonneville de 75 000 \$
- une piscine creusée de 25 000 \$ de Piscines Val-Mar
- un ameublement Mobilier 2001 de 5 000 \$

105 prix instantanés

- week-ends à l'Estérel
- 10 repas au restaurant Les Verrières de l'Hôtel Holiday Inn Crowne Plaza
- carnets VIP des Cinémas Cinéplex Odéon
- et plusieurs autres prix d'une valeur totale de 20 000 \$

Les règlements du concours sont disponibles à CKAC 73 et à La Presse. Jouez au CODE SECRET, 3 fois par jour, jusqu'au 28 avril 1989.

Les deux premières lettres de ces codes postaux correspondent-elles au vôtre? Si oui, notez le nom du journaliste du jour (mot de passe) et écoutez CKAC 73 pour connaître le chiffre mystère. Il vous sera dévoilé à BONJOUR CHAMPION de 5 h 15 à 8 h 45, TOUCHE-À-TOUT de 8 h 45 à 11 h 45 et MONTRÉAL EN PREMIÈRE de 15 h 15 à 18 h 45.

C'est le vôtre? Vous pourriez gagner un prix instantané et une chance pour le tirage du gros lot de 105 000 \$.

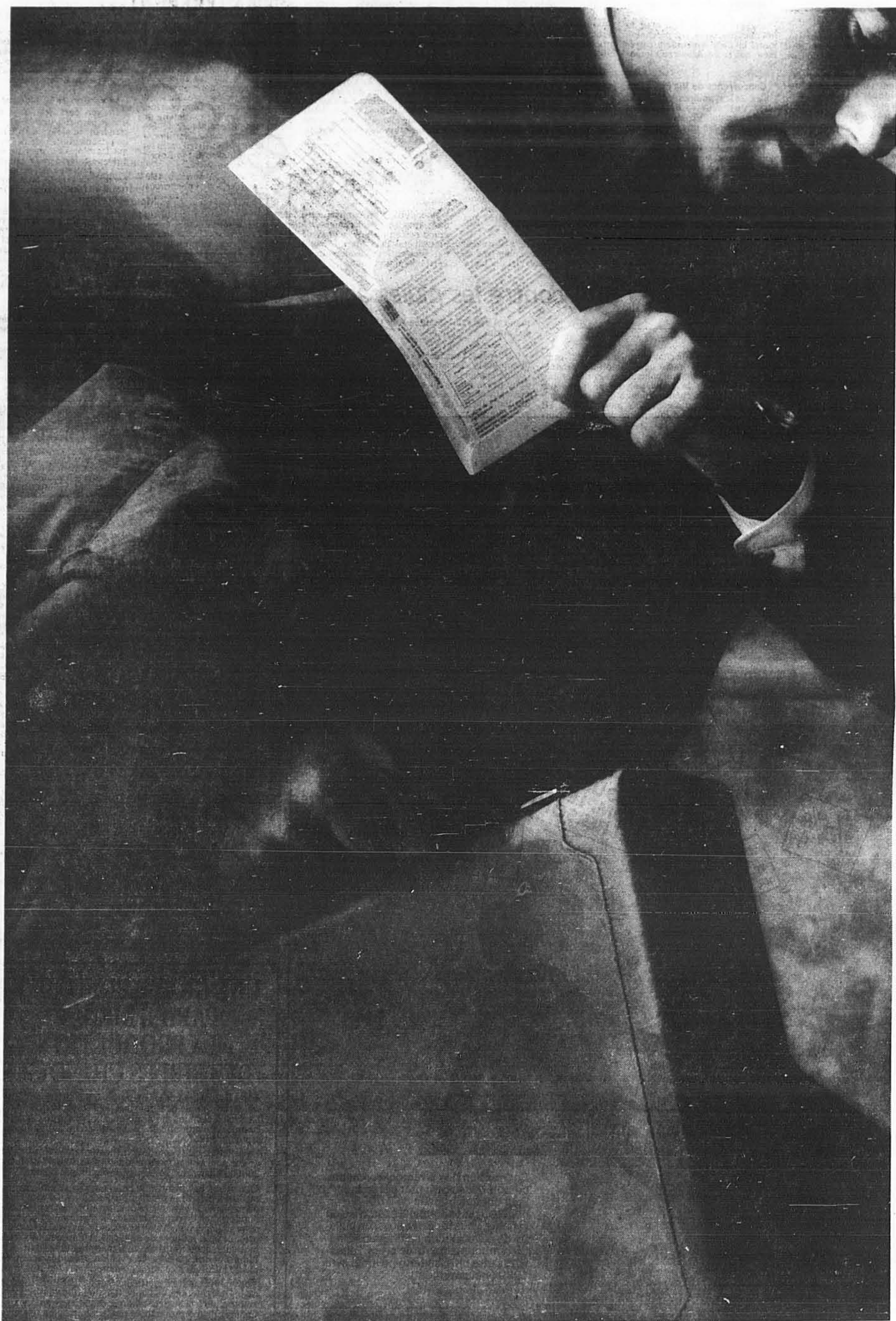
De plus, si la personne gagnante du jeu est abonnée à La Presse, elle obtient 10 chances additionnelles pour être admissible au tirage du gros lot de 105 000 \$.

La Presse

CKAC 73

LA SUPER STATION

DE MONTRÉAL



TROP PRESSÉ POUR PENSER À LA MORT, LA VÔTRE OU CELLE DES AUTRES? VOUS AVEZ BIEN RAISON. MAIS PUISQUE C'EST UNE CHOSE À LAQUELLE VOUS DEVREZ INÉVITABLEMENT FAIRE FACE UN JOUR, LA MEILLEURE FAÇON POUR VOUS DE NE PLUS AVOIR À Y PENSER C'EST EN PRENANT DES DISPOSITIONS DÈS AUJOURD'HUI AVEC LES GENS QUI SONT LÀ POUR Y PENSER POUR VOUS. **URGEL BOURGIE 932.2225. PARCE QU'APRÈS TOUT, VOUS AVEZ TOUTE LA VIE DEVANT VOUS.**

Voyageur ne négocie pas de bonne foi, conclut le Conseil canadien des relations de travail

LIA LÉVESQUE
de la Presse Canadienne

■ Pendant que la compagnie Voyageur est blâmée par le Conseil canadien des relations de travail pour refus de négocier de bonne foi, ses quatre syndicats CSN misent sur la médiation pour débloquer le conflit, qui perdure depuis 15 mois.

Vendredi dernier, le Conseil canadien des relations de travail a blâmé les autobus Voyageur pour « défaut de négocier de bonne foi » et pour n'avoir pas fait « tout effort raisonnable pour conclure une convention collective » avec ses syndicats.

La CSN, qui avait déposé cette plainte au CCRT, souhaite que Voyageur s'assoit maintenant à la table de négociation en compagnie d'un médiateur spécial.

En conférence de presse hier, le secrétaire général de la CSN Michel Gauthier indiquait que Voyageur et les quatre syndicats avaient agréé, récemment, à la nomination d'un médiateur. On n'attendait plus que la nomination officielle par le ministère fédéral du Travail.

Selon lui, Voyageur a fait volte-face récemment en posant une condition: que les syndicats déposent une contre-proposition avant que le médiateur soit nommé.

Pour les quatre syndicats — trois en grève; un en lock-out —

il n'est pas question de déposer de contre-proposition sans médiateur.

Si le ministère du Travail ne le nomme pas dans les prochains jours, la CSN demandera carrément que ce médiateur soit imposé.

Concurrence de Via Rail

Les 283 syndicats en conflit chez Voyageur se demandent bien pourquoi Voyageur a soudainement posé une condition à la médiation.

Le secrétaire général Gauthier suppose que Voyageur ne tient pas vraiment à régler les conflits de travail. Voyageur veut ainsi se plaindre au ministère des Transports de sa mauvaise situation financière, à cause de la concurrence du train par Via Rail. Voyageur souhaite peut-être ainsi obtenir des concessions ou autres privilèges du gouvernement fédéral, puisque Via Rail, elle, est subventionnée. Les syndicats, dans

cette perspective, serviraient d'outil à Voyageur, croit M. Gauthier.

Voyageur parle aussi de vendre certains circuits d'autobus interurbains pour augmenter sa rentabilité.

Voyageur de mauvaise foi

La CSN était satisfaite, hier, que le Conseil des relations de travail ait confirmé ce que ses quatre syndicats prétendaient depuis plusieurs mois, à savoir que Voyageur ne négociait pas de bonne foi.

De fait, Voyageur a été blâmée par le CCRT parce qu'elle veut imposer des changements technologiques qui nécessiteraient des congédiements et remaniements de postes, et ce sans fournir les renseignements nécessaires aux syndicats.

Le CCRT ordonne à Voyageur de fournir les renseignements requis aux syndicats d'ici dix jours:

nombre de postes visés, comment ils seront touchés. Voyageur pourrait aussi retirer sa demande de congédiements et remaniements de postes pour cause de changements technologiques.

Voyageur avait déjà été blâmée par le CCRT pour négociation de mauvaise foi. Le CCRT fait allusion à une lettre de Voyageur, le 27 janvier, « menaçant » les syndicats « pour les forcer à accepter des propositions ». « Cette lettre constituait elle aussi un élément de négociation de mauvaise foi », écrit le CCRT.

Paul Martin suivi

Entre-temps, les quatre syndicats ont décidé de rendre « plus visibles » leurs moyens de pression contre Voyageur.

Ils suivront en camionnette, dans tous ses déplacements, le grand patron de Voyageur et député libéral Paul Martin, candidat pressenti au leadership du Parti libéral du Canada.

Une pub de l'UPA contre les pluies acides

Presse Canadienne

mand et une jeune chanteuse de 13 ans, Marie-France Laurin.

■ C'est à partir d'une chanson thème et d'une campagne de publicité radio que l'Union des producteurs agricoles compte poursuivre ses démarches pour sensibiliser la population au problème des pluies acides. La chanson thème de la campagne 1989 de l'UPA, qui a été lancée hier, s'intitule « Il pleut à mourir » et est interprétée par Patrick Nor-

L'UPA s'est associée au réseau radiophonique Radiomutuel et s'est adjoint les services des comédiens Gilles Pelletier et Michelle Rossignol. Le réseau produira des messages qui seront diffusés quotidiennement sur les ondes. On y indiquera également lors des bulletins météo le taux d'acidité après chaque précipitation.

VISITEZ NOTRE STAND SUR LES SCIENCES DE LA TERRE

exposition

Salon International de la Jeunesse
Vélodrome de Montréal
Montréal, Québec
du 15 au 19 mars 1989
Stands 300, 301, 302, 303



Énergie, Mines et
Ressources Canada

Energy, Mines and
Resources Canada

Canada

L'ÉNERGIE DE NOS RESSOURCES

NOTRE FORCE CRÉATRICE

GRANDE VENTE

2 Jours

Nous devons
faire de la place
pour aménager
le terrain

les 14 et 15 mars
de 9 h à 22 h

PRIX COÛTANT
aux concessionnaires

(Transport et
préparation en sus.)

+ 3%



Économisez beaucoup de \$\$\$\$\$

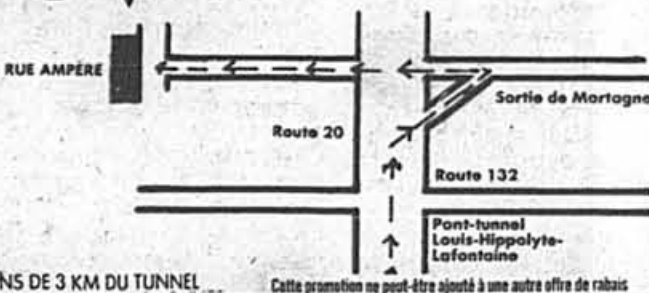
* Applicable sur présentation de cette annonce.

Plus de 125 véhicules de tous modèles en stock
Livraison au plus tard le 31 mars 1989.

Acompte de 500 \$ requis à la signature du contrat.

TOYOTA
DUVAL INC.

1175, rue Ampère
Boucherville
655-2350



* À MOINS DE 3 KM DU TUNNEL

Cette promotion ne peut être ajoutée à une autre offre de rabais

UNE GRAVE PÉNURIE DE PAPIER MENACE LA PRODUCTION DES BIBLES CHINOISES

Après de longues années d'attente, les chrétiens chinois étaient au comble de la joie lorsque l'Imprimerie de l'Amitié à Nankin, en République populaire de Chine, a commencé à produire des Bibles en chinois, au mois de septembre 1987.

La demande est si grande actuellement que l'Amitié s'est donné pour objectif une production de 800 000 Bibles et 200 000 Nouveaux Testaments avec Psaumes pour 1989.

Cependant, une pénurie de papier extrêmement grave menace à présent la production des Bibles. Le coût élevé du papier local et sa piètre qualité ont rendu nécessaire l'importation de papier dans le but d'atteindre l'objectif de production pour 1989, avec des frais qui s'élèvent à presque deux millions de dollars. L'Alliance des sociétés bibliques, qui a contribué au financement initial de l'Imprimerie, s'est engagée à venir à son aide pour qu'elle puisse faire face à ce nouveau défi.

Vous pouvez aider à mettre les Saintes Écritures dans les mains des chrétiens en Chine. Un don que vous ferez aujourd'hui à la Société biblique canadienne aidera à financer l'importation de ce papier dont ils ont tellement besoin.*

* Votre don sera déductible d'impôt. Organisation charitable, numéro d'enregistrement no 0021501-47.

PAPIER-BIBLE POUR LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Ci-inclus est mon don à la Société biblique canadienne de _____ \$

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Province: _____

Code postal: _____

Envoyer à la Société Biblique Canadienne
10, Carnforth Road, Toronto, Ontario M4A 2S4



PRÊT À
GAGNER
GROS?

5% DE RABAI
1% DE RABAI
2% DE RABAI
1/4% DE RABAI
3% DE RABAI
REMBOURSEMENT COMPLET DU PRÊT PERSONNEL
4% DE RABAI
1/2% DE RABAI

ON VOUS DONNE LES MOYENS

Bénéficiez d'un rabais d'intérêt de 1/4% à 5% de votre prêt personnel. Pour chaque tranche de 5 000\$ d'un nouveau prêt personnel à taux fixe ou variable, vous recevrez une lettre mystère qui vous donnera droit à une réduction de votre taux d'intérêt allant de 1/4% jusqu'à 5%*. Vous êtes assuré(e) de gagner au moins 1/4% de rabais!

Gagnez l'un des 5 remboursements complets de votre prêt personnel**. Pour chaque tranche de 5 000\$ d'un nouveau prêt personnel à taux fixe ou variable, vous recevrez aussi un bulletin de participation au tirage de cinq (5) remboursements de prêts. Faites vite! Cette offre se termine le 28 avril 1989 (inclusivement).

* Ces rabais ne sont pas cumulatifs.

** Remboursement maximum par personne: 25 000\$. Les règlements complets du concours sont disponibles dans toutes les succursales de la Banque Laurentienne. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion en cours.

JUSQU'AU 28 AVRIL



BANQUE LAURENTIENNE
DU CANADA